



A-5
228 a

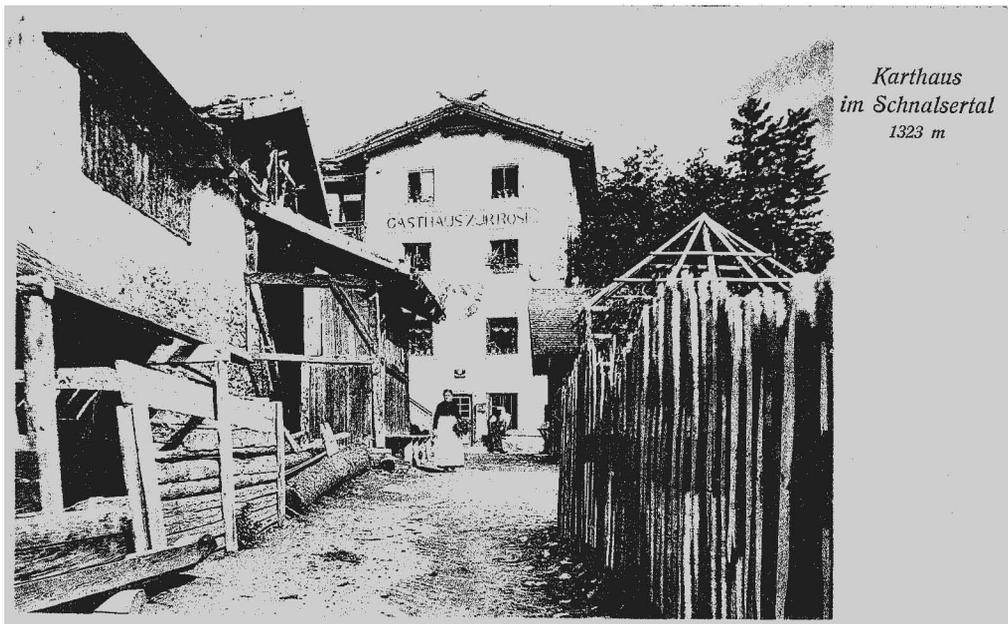
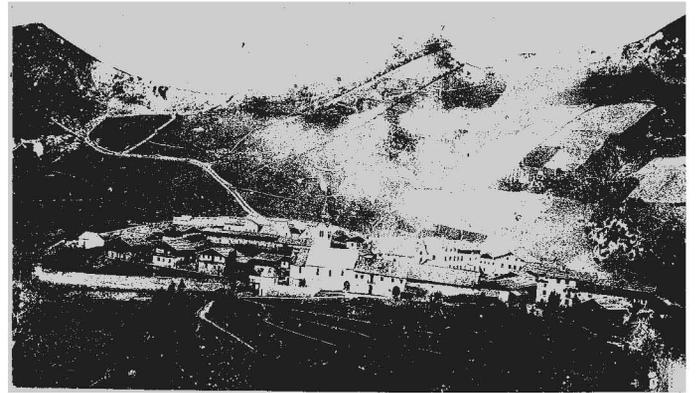
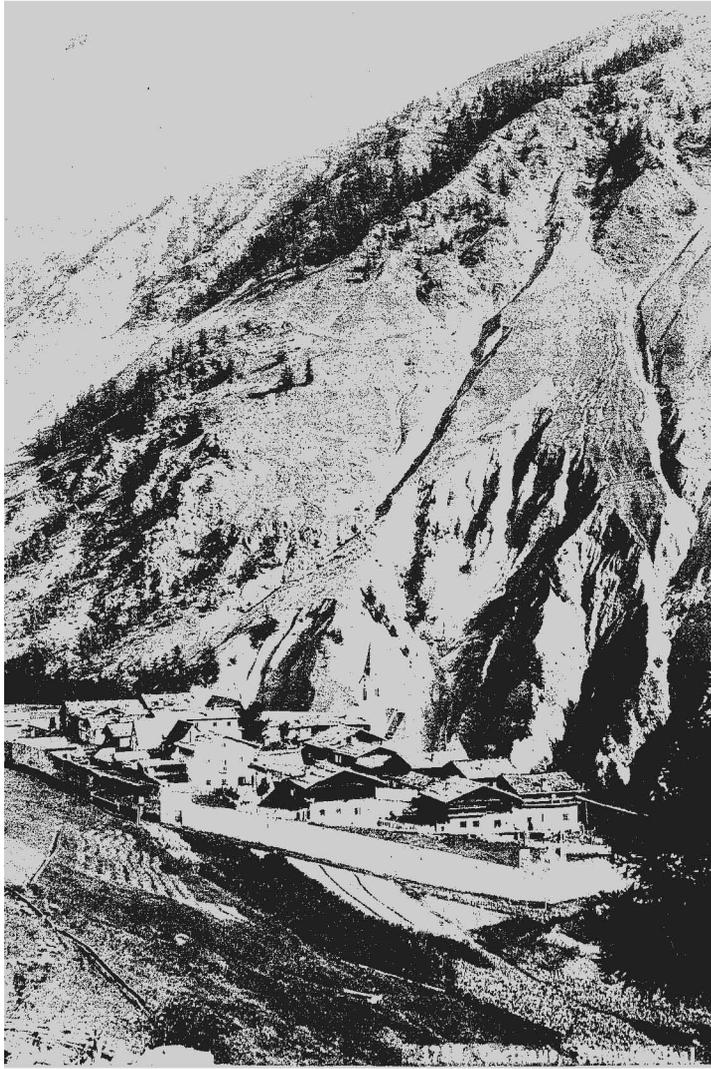
CHARTREUSE de **SCHNALS**

↔ Mont-de-tous-les-Anges ↔

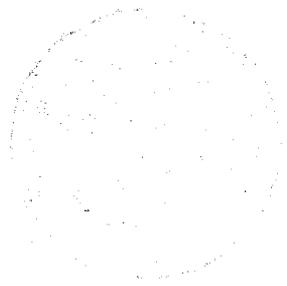
(PROVINCE D'ALLEMAGNE INFÉRIEURE)



Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN



Notice
sur la
Chartreuse de Schnals



Extrait - Traduction
de l'ouvrage allemand intitulé :

"Die Aufhebung der Klöster in Deutschtirol
1782 - 1787

Ein Beitrag zur Geschichte Kaiser Joseph's II.

von

August Lindner.

(I. Heft.)

Innsbruck. - Druck der Wagner'schen Universitäts-Buchdruckerei.

1884.

1894. Rosen



La Chartreuse de Schnals.

5 Février 1882.

Sources - en allemand: Literatur:

- (Imprimés): - Concours des Allemands du Diocèse de Trente I. 187-190. -
(En allem.): - Antheil, der deutsche des Bisthums Orient. -)
- Weber B., Birol, III. 367. - Wendt, Geschichte der
österreichischen Hierisey = Histoire du Clergé autrichien III. 368-370.

Manuscripts:

I. du Ferdinandeum d'Innsbruck:

Le Couvent de la
Chartreuse d'Allerengelsberg, sa fondation et ses Droits - de 1326 à
1740 - par Ephraim Hofer. 1 vol. in f°. 100 pages. (III. h. b.)
Sadurner Jos. (1) Histoire de la Chart^e de Schnals. (Sipaul. 1269.)

(1) Sadurner écrit dans son Histoire de la Vallée de Schnals (1^{ère} partie, p. 122.):

"Il existait un livre dans lequel des moines laborieux avaient recueilli toute la Chronique ancienne du Cloître, ainsi que tout ce qui y'était arrivé depuis sa fondation. Cet ouvrage aura probablement été envoyé à Pierre par un commissaire, à moins que celui-ci ne l'ait gardé pour son compte, car il n'en existe pas trace dans les Archives du gouvernement d'Innsbruck puisque c'est ce même gouvernement qui a exprimé le désir de posséder une Histoire de la Chart^e de Schnals." - Le curé de Kuenst près Méran Joseph Chalor (Lertha) possédait un ancien acte de la Chart^e du 14^e ou 15^e S. et c'est là que l'auteur l'a vu en 1867. Chalor ayant laissé à la Biblioth. paroissiale de Kuenst ses livres et ses manuscrits il est possible que celui-ci y soit encore.

— II. A la Bibliothèque des Franciscains d'Innsbruck.

Extraits des documents et protocoles de la chart^e de Schnals, par le P. Justinien Sadurner O. S. F. — (Les originaux se trouvent à la Préfecture Impériale de Bozen.)

— III. En la possession de l'auteur :

Description de Schnals par Joseph Sadurner 1 vol. in 4° en 2 parties la 1^{re} de 202 p. et la 2^{de} de 192 p. (Ecritte vers l'année 1821. — C'est dans ce ms. que se trouve l'Histoire de la Chart^e citée plus haut.) (1)

— IV. — A la Biblioth. Imp^{le} Roy^{le} d'Innsbruck :

a) — Etat des livres et des documents donnés par la Biblioth. de Schnals à la Biblioth. de l'Université.

b) — Etat des livres et mss de la Ch^{te} de Schnals donnés à la Biblioth. théologique de la Cour de Vienne. (Cod. 915.) (2)

— V. — En possession du Couvent des Franciscains de Gbale :

Notices sur la Chart^e de Schnals par le P. Justinien Sadurner 1 cahier in 4° (Contiennent surtout des indications sur les revenus, les privilèges, etc., de la Chart^e.)

— Le Dr. Mons. Albert Jäger d'Innsbruck possède une Vie de la Chart^e.

(1) — L'Inventaire de la Chart^e n'existe plus dans les Archives du gouvernement d'Innsbruck. On n'a pas pu non plus le retrouver jusqu'ici dans les Archives du Ministère des Cultes à Vienne. Mais ce docum^t est remplacé jusqu'à un certain point par l'ouvrage de Sadurner qui avait sous les yeux et inventaire, les documents ay^t trait à Schnals et qui se trouvent aux Archiv. de la Province d'Innsbruck ne concernent, pour la plupart, que la vente des biens de la Chart^e. Sadurner étant presque la seule source où l'on puisse puiser des renseignem^t relatifs à la suppression du Couvt. de Schnals, l'auteur s'est vu forcé de le suivre — et souvent de le reproduire textuellement. — Comme dans tous les ouvrages imprimés, il n'est consacré que quelq. pag. à la Chart^e; j'ai cru devoir la traiter plus en détail.

(2) — La Biblioth. de l'Université d'Innsbruck recut 487 volumes; celle de la Cour de Vienne 325 vol. — Outre ces 812 vol., 402 furent vendus par le bibliothécaire

Jean

§. 1. - Fondation. -

La Chartreuse de Schnals a été fondée par le duc Henri de Carinthie, qui se disait aussi Roi de Bohême et de Pologne, pour 13 moines, en l'honn. de la C.S.P., de tous les Saints Anges et de St-J. Bte. - (1)

Elle est souvent désignée sous le nom d'Allerengelsberg (Mont de tous les Anges).

L'acte de Fondation fut dressé au Chateau du Tyrol le 25 Janv. 1326.

Les premiers religieux vinrent de la Chartre de Maurbach près Vienne (fondée par le Duc Frédéric d'Autriche.) Le supérieur portait le titre de Prieur.

L'Impératrice Marie Thérèse conféra au Prieur de Schnals le titre de Prélat. Le Fondateur avait élevé le Prieur titulaire, et à perpétuité, au rang de Chapelain de la Cour héréditaire. En même temps il devenait représentant à vie de l'ordre religieux à la Diète.

La Chartre possédait depuis sa fondation le droit de patronage sur la paroisse de Naturns et depuis l'année 1435 sur la chapellerie nouvellement fondée de St. Catharinaberg.

§. 2. - Accès et Situation de la Chartreuse. -

Soit depuis l'église de St^e Catherine soit depuis Ratheis on arrive en une heure à la Ch^{te}. - Le chemin partant de St^e Catherine est assez peu sûr, surtout en temps de pluie, à cause de la chute des pierres, et en hiver à cause de la glace.

[Le Jean Primmiser qui les considérait comme des non-valeurs. C'étaient pour la plupart des livres traitant de l'ascétisme en général, et les livres liturgiques de la Ch^{te}. -

(1) - L'Eglise du Couvent était dédiée à St Michel.

Les armoiries de la Chartreuse représentaient un St Michel avec une épée et une balance.

Le chemin de Raths conduit presque constamment à travers des forêts résineuses ; on jouit de la vue sur le couvent ou on en est totalement privé suivant que l'on traverse des éclaircies ou des endroits complètement boisés. Les clairières de ces forêts sont inhospitalières ; çà et là un lambeau de champ ou de pré résiste avec peine aux tourbillons du torrent qui coule à droite ; çà et là une maisonnette perchée sur un rocher brave les ondes furieuses du torrent. Laisant à droite le pont qui conduit à St^e Catherine et au domaine de Platt qui en dépend, on commence à monter insensiblement. La forêt cesse et on a encore à traverser un gué de la longueur d'un coup de pioche. Immédiatement après viennent les champs à travers lesquels on arrive en un quart d'heure près de la Ch^{te}.

Évitant les bruits du monde, comme l'exige le but de l'ordre, les religieux fils de St Bruno choisissaient autant que possible pour y fixer leur demeure des vallées isolées et des contrées tranquilles. C'est pourquoi la localité de Corfé dans la Vallée de Schmalb devait leur plaire plus qu'aucune autre. Au milieu de la Vallée, là où elle se tourne subitement vers le Nord-Ouest, s'élève une colline ayant environ un quart de lieue de contour et dont le sommet était presque uni. Sur ce sommet s'élevaient deux métairies appelées Corfé et qui étaient la propriété des Ducs du Tyrol. La colline était environnée d'immenses mélèzes. Vers le sud on eût aperçu l'entrée de la Vallée si la vue n'avait pas été obstruée par les arbres élevés d'une forêt. (1) Au sud-est on aperçoit à la distance d'une heure de marche l'église de St^e Catherine et quelques maisons de paysans. À l'est, de l'autre côté du ruisseau de Schmalb qui est invisible à Corfé à cause de la forêt qui l'en sépare et qui coule dans la profondeur de la Vallée, l'œil n'aperçoit que des montagnes dénudées et privées de toute végétation ; elles ne peuvent pas même être broutées par les chèvres. Au Nord-Est on aperçoit l'entrée de la Vallée de Rableider qui

(1) La Chartreuse est encore actuellement entourée d'une forêt mais moins épaisse qu'au temps de la fondation. [est

est étroite et horrible. Au milieu de l'été un torrent se précipite entre deux parois de rochers et se déverse dans le ruisseau de Schnals. Vers le nord se montrent sur des hauteurs peu importantes les métairies des Gurschler.

Sur tout le versant occidental on n'aperçoit que le ciel bleu à cause du voisinage d'une forêt qui cache la vallée de Fernaud et le sommet de la montagne. Depuis Corfé on atteint en 3 heures la route qui se trouve à l'entrée de la Vallée de Schnals. Corfé entouré de sombres forêts et, en hiver recouvert de grandes masses de neige fut le seul endroit du Tirol où il plut à la Divine Providence d'accorder un établissement aux disciples de St Bruno. (1)

§. 3. - Description de la Chartreuse à l'époque de sa suppression

Sadurner qui avait vu la Chartre peu de temps après la suppression écrit :

Le bâtiment du couvent n'a pu être construit qu'à grands frais, car toute la chaux a dû être transportée du pays dans la vallée par des bêtes de somme ; cette vallée n'avait point de calcaire. Aussi on économisa quelque peu la chaux comme le prouve le mortier des murailles qui est mélangé de terre grasse. C'est pourquoi ces murailles ne sont pas aussi solides que celles d'autres constructions de cette époque. Pour s'en convaincre il suffit de constater les nombreuses fentes et les traces des réparations. L'on ne nivelait pas complètement l'emplacement sur lequel on construisait. Les bâtiments du cloître sont entourés d'une muraille haute de deux toises. Au contour sud cette muraille

[est

(1) Les autres Chartreuses des pays héréditaires autrichiens étaient : Walditz en Bohême ; Olmütz et Königfeld en Moravie ; Aggsbach, Garming et Mauerbach dans la Basse Autriche ; Seitz en Styrie ; Freudenthal en Carniole ; Fribourg dans l'Autriche antérieure. -

est surmontée de 3 tourelles, et sur toute sa longueur on a pratiqué des meurtrières. Toute la longueur du mur, et par conséquent l'enceinte dans laquelle se trouvent toutes les constructions du Couvent mesure 600 pas. Seulement la laiterie et l'habitation des ouvriers sont situées au Nord en dehors du mur du cloître et furent construites plus tard.

Primitivement, les alentours immédiats du cloître étaient aussi sauvages; mais peu à peu la forêt qui environnait le cloître fut déboisée sur une étendue de plus en plus vaste, et fut convertie en pâturage. Vers les derniers temps des champs fertiles s'étendaient dans le voisinage du mur d'enceinte du côté du Sud. Vers l'Ouest on voyait de belles prairies d'une étendue d'un bon quart de lieue et touchant au haut de la forêt. Vers le Nord il y avait quelques champs en plaine. Vers le nord-est des mètres majestueux masquaient l'abîme terrible et l'entrée rocheuse dans la vallée de Raableid. Droit vers l'Est, au dessous de la route qui conduit de long du mur d'enceinte à la Paroisse de N. P., on voit quelques petites propriétés d'ouvriers. Plus loin vers le sud-est des champs et des prés fertiles s'étendent au dessus de la vallée profonde où coule le torrent. Cels étaient autrefois les environs immédiats du Couvent et dont une partie subsiste encore maintenant.

L'entrée de la Chartreuse se trouve à l'Est. Immédiatement à gauche, le portier, qui était toujours un frère lai, avait près du mur d'enceinte sa demeure solitaire. Au rez-de-chaussée il y avait une chambre spacieuse dans laquelle la domesticité prenait ses repas. Au sud de la demeure du portier est construite l'église de St. Anne spécialement affectée au personnel de service de la Communauté. Elle n'est longue que de 12 pas, large de 6, assez élevée et avec une voûte en bois. Dans l'intérieur il n'y a qu'un autel dédié à St. Anne. En dehors de l'église, vers le sud, et fixés au mur d'enceinte on remarque des tableaux du Chemin de la Croix. Au même endroit et dans une folie niche isolée se trouve une statue du Christ

dont le côté gauche laisse couler en été une eau vivifiante. Aux côtés du Christ on voit St Pierre et St Madeleine. A 3 pas de cette niche on entre dans une caverne élevée mais large seulement de 6 pieds et longue aussi de 6 pieds et dans laquelle il y a une image représentant les âmes du Purgatoire. Par une ouverture basse on pénètre depuis cette caverne dans une grotte où le Christ repose dans un sombre sépulcre.

Par la porte de l'est on arrive d'abord à la place de la cour. En regardant vers le Nord on voit de l'est à l'ouest dix grandes arcades d'un style plus récent qui supportent un toit et qui servent d'abri au bois, aux fourrages, aux charrs et au bétail au repos. A l'ouest se trouvent les demeures du frère cariste et du frère boulanger qui était en même temps menuisier. Au côté sud ouest de la place spacieuse de la cour s'élève la haute maison du Prieur et du Juge. Leurs chambres sont grandes et spacieuses. Au sud de cette maison antique est annexée la salle commune des récréations. Dans cette salle et dans le Friseur on trouvait beaucoup de peintures burlesques inventées peut-être intentionnellement par les maîtres pour dissiper la mélancolie des Pères. Parmi ces peintures celle de Jésus portant la Croix mérite d'être mentionnée. Mais l'idée du maître était singulière de faire accompagner Jésus par deux capucins dont l'un cherche avec un air compatissant à lui donner des consolations et l'autre par un excès de zèle l'encourage en lui présentant ... un Crucifix.

En regardant du milieu de la cour droit vers le sud l'on voit l'église du Couvent adjacente à la maison du Juge. Cette église quelque peu élevée est surmontée d'une petite tour et munie d'une horloge. Elle mesure à l'intérieur dans toute sa longueur 40 pas et de 11 à 12 pas de large. La longueur serait donc hors de proportion. Mais cette disproportion disparaît si l'on fait abstraction de la partie inférieure de l'église mesurant 15 pas et réservée aux laïques. L'entrée

de l'église du couvent était absolument interdite aux personnes du sexe, et les laïques du sexe masculin n'étaient occupés que la partie la plus inférieure longue de 15 pas et séparée du reste de l'église par un mur haut d'une toise et une grille. ⁽¹⁾ Dans cette partie inférieure de l'église s'élevaient deux autels dédiés à St Bruno et à St Nicolas. Au milieu du mur de séparation prémentionné s'ouvre une porte par laquelle on arrive en franchissant une marche dans la partie de l'église réservée aux Chantreux et qui mesure 13 pas de longueur; il y a de chaque côté place pour neuf chantres. ⁽²⁾ Depuis cette partie vénérable de l'église d'où le jour et la nuit montait de la bouche des Pères la louange de Dieu, on arrive en franchissant deux marches au Sanctuaire réservé au Saint des Saints. Cette partie de l'église longue de 12 pas et large de 9 est recouverte de marbre blanc. Là un autel richement doré dédié à St Michel et aux autres saints Anges invitait à l'adoration. ⁽³⁾

Le Frieur avait à droite, près de l'entrée de l'église, une place réservée un peu élevée au-dessus de celles des Pères. L'église est haute et d'une belle architecture. La voûte est simplement en bois, mais si bien travaillée qu'elle imite très heureusement la gypserie. La lumière nécessaire pénètre dans le Choeur par la Coupole. — Du côté de l'Evangile (ou de l'est)

[un

(1) Dans cet espace se trouvaient les statues de St Bruno et de St Jean Baptiste.

(2) Les Chantreux psalmodiaient en longues notes plaintives chaque syllabe de leurs chants. — En hiver leur aspect était presque effrayant. Pour se soustraire aux rigueurs du froid, ils s'enveloppaient dans une espèce de chape large et longue doublée en fourrure noire faite avec des peaux de mouton.

(3) On raconte qu'après la suppression cet autel a été transféré dans l'église de la Chapellenie de Vent, où se trouve aussi une cloche de la chartreuse qui porte la date de 1543. — (Comparez Cirkhanser. Description. III. p. 415.)

on arrive dans la grande Sacristie dans laquelle il y a un autel et une belle armoire en marbre. A la grande Sacristie est annexée une chapelle qu'on traverse pour arriver de l'église de St Michel dans le cloître Nord et depuis le Couvent de nouveau et seulement par ce chemin sans l'église du Couvent. Depuis la chapelle précitée on arrive aussi à l'horloge et dans la petite tour qui renferme deux cloches. Depuis le cloître Nord on descend à l'entrée du Couvent où l'on peut arriver aussi depuis la place de la Cour. Là on met le pied sur l'extrémité du cloître Nord en traversant une petite porte étroite pour arriver au cloître Est, qui mesure 116 pas de long et 8 pas ordinaires de large. On monte ensuite au cloître Sud long de 55 pas. La partie orientale du cloître mesure jusqu'à la maison du Prieur 140 pas. - Les cloîtres sont bas, humides et sombres. Le pavé est mauvais, mais les murailles sont peintes. - Le cloître oriental seul est tiré de niveau, tandis qu'il faut monter pour arriver au cloître Sud; et pour pénétrer depuis ce dernier dans le cloître occidental monter encore 3 marches. Ces cloîtres sont bâtis sur le sol nu et voûtés.

Au milieu du Couvent proprement dit il y a un grand jardin potager et au milieu de ce jardin une buanderie. - Au cloître ouest étaient annexées 4 cellules, au cloître sud 2, et au cloître Est 4, soit en tout 10 cellules qui n'étaient reliées entre elles que par le cloître mais distantes l'une de l'autre de 25 pas. Toutes ces maisonnettes étaient joliment construites. - Chaque Chartreux devant prendre son repas tout seul, il fut pratiqué à droite de la porte de chacune des cellules une ouverture par laquelle on passait la nourriture. - Devant chaque cellule il y avait un vestibule assez vaste qui servait d'atelier aux chart^{rs} car chacun d'eux, dans le temps de la récréation devait se livrer à quelques travaux de mécanique et cultiver un petit jardin. Depuis la chambre de travail un vestibule, on entre dans la chambre proprement dite

qui est de grandeur moyenne, très éclairée, avec un petit dortoir à côté qui se chauffe en même temps que la chambre. Les cellules situées à l'Est avaient l'avantage d'être très saines et très agréables puisqu'elles s'élevaient au dessus ou petit jardin. Chacun de ces petits jardins mesurait 40 à 50 pas de long et 25 à 30 de large, et possédait une fontaine d'eau ou source. La culture de prédilection des Chartreux était l'aïlle.⁽¹⁾ Chaque jardin était séparé de celui du voisin par un mur élevé.

Les deux frères lais avaient une demeure sans jardin.

§. 4. — Suppression. — ⁽²⁾ →

Charles Ignace de Schenk, Conseiller du gouvernement et assesseur des Fondations RIES, après avoir notifié, à la date du 1^{er} Février 1782, aux Chartresses de Mérian leur suppression, se rendit dans le même but à la Chart^{re} de Schnals où il arriva le 5 févr. 1782 et où il fit immédiatement part à la Communauté de la décision prise en haut lieu en date du 12 Janvier 1782 ordonnant la suppression de toutes les Chartreuses dans les pays héréditaires de l'Autriche. — Le décret de suppression accordait aux Relig^{ieuses} un séjour au Couvent pendant 5 mois dès la date de sa publication. —

[a]

(1) Bède Weber écrit dans son livre : "Mérian et ses environs" p. 177:

"Les Sœurs du Couvent de N.P. de Steinach vivaient dans une sainte communion de pensée avec les Pères de la Chart^{re} de Schnals. Comme chacune des 2 Communautés était composée de 12 membres, chaque religieuse avait à prier pour un Père et réciproquement. Dans la règle ils ne se connaissaient pas personnellement. L'échange mutuel des aïllets de Schnals et des images pieuses de Steinach était le symbole de leur union."

— Il n'est cependant pas exact qu'à Steinach il n'y eût que 12 religieuses; dans les derniers siècles il y en avait de 30 à 40 et même plus. (Observ. de l'auteur.)

(2) Vid. p. suiv.^{te} —

[(2)]

← (2) — Aux Archives de la Province d'Innsbruck presque tous les documents relatifs à la suppression de Schnals manquent. Les rares dates que j'ai pu trouver sont les suivantes :

Le 31 Mai 1782 le Commissaire chargé de la suppression, Charles Ignace de Schenk envoya au gouvernement l'Inventaire de la Ch^{te} en 3 doubles. (Cet Inventaire n'existe plus à Innsbruck.)

Le 27 Juin ~~1782~~ 1782 le plan de la Chart^e et de l'église fut envoyé au gouvernement. Les frais de la levée du plan étaient de 10 florins. Le gouvernement envoya ce plan à Vienne ; (il est soutenu qu'il y soit encore). En 1786 le gouvernement envoya au premier acquéreur de la Chart^e, Mgr. le Comte de Castracane un excellent dessin de la Chart^e et ce Comte l'a emporté avec lui lors de son retour en Italie ainsi que des vieux Missels et Breviaires de la Chart^e — les actes ne mentionnent pas si le dessin envoyé au Comte est identique au plan sus-indiqué, s'il en est seulement une copie ou si c'est un original. —

La valeur des bâtiments du Couvent fut fixée à 6000 florins. —

En Août 1782, l'administrat^r Söldner fait savoir au gouvernement que la Chart^e a été évacuée par tous les Relig^x après avoir été mise à leur disposition pour y demeurer jusqu'au 1^{er} Juillet. Le départ du Prieur eut lieu ce jour-là.

En Avril 1783, Söldner envoya au gouvernement d'Innsbruck la Biblioth. de la Chart^e renfermée dans 45 caisses. Le catalogue de cette Biblioth. fut remis au Bibliothécaire Schwarzel chargé de désigner et de choisir les ouvrages qui lui paraissent de quelque utilité pour la Biblioth. de l'Université d'Innsbruck.

Le 3 Juillet 1783 Söldner envoya au gouvernement d'Insb^g 23 Missels précieux de la Ch^{te} pour lesquels on n'avait pas trouvé acquéreurs au prix d'estimation, ainsi que 12 sceaux de la Chart^e.

Tous les autres écrits traitent exclusivement sur l'administration et la réalisation des biens.

A part les actes précitément mentionnés, la seule source que j'ai utilisée

a été l'histoire de la Vallée de Schnals par Joseph Ladurner, dont la première partie, p. 54 à 202 s'occupe d'une manière détaillée de la Chart^e de Schnals. Il dit à la p. 161 : " Ce qui est rapporté ici sur la fortune, la suppression, l'adminis-
tration et l'aliénation de la Chartreuse est puisé pour la plus grande partie dans les 4 grands ouvrages manuscrits de Söldner. "

A titre d'entretien et jusqu'à la fixation des pensions il fut alloué au Prieur 2 florins par jour et à chaque Conventuel 40 kreutzers par jour. Sur ces 2 florins le Prieur faisait chaque jour abandon de 20 kreutz. à ses conventuels.

Le novice Christophe d'Elzenbarn reçut une fois pour toute un montant de 150 florins et dit, selon l'ordre du Commissaire, quitter la Chartreuse dès le 21 février.

La Communauté se composait à cette époque d'un Prieur, de 10 Pères et de 2 frères lais.

Dès le 5 février tous les offices et Messes fondés furent payés séparément aux Pères.

Les 23 domestiques du Couvent reçurent pour leur entretien chacun 12 kreutzers par jour.

Les bons Pères apprirent avec une vive douleur leur suppression à laquelle ils s'attendaient pourtant. Le plus jeune d'entre eux, le Père Dominique Steiner, se montrait particulièrement affligé. Le Commissaire crut leur apporter quelque consolation en sortant de sa poche la dispense les affranchissant de l'abstinence perpétuelle. (Les Chartreux n'osaient, d'après la règle de leur Ordre, jamais manger de la viande.) Les Religieux attachés aux règles de l'Ordre dont ils étaient les fidèles observateurs, ne firent d'abord aucun usage de cette dispense; mais ils s'adressèrent à leur Ordinaire le Prince Evêque de Coire. C'est seulement après cette nouvelle dispense qu'ils usèrent d'aliments gras.⁽¹⁾

Les Chartreux remarquèrent avec surprise que le décret de suppression présenté par Schenk avait été dressé le 25 janvier 1782, c'est à dire 456 ans exactement à partir de la date de stipulation de l'acte de

(1) — Söldner fit part au gouvernement, à la date du 14 mai 1782, de l'arrivée ^[fond:] de la dispense de l'évêché de Coire.

de fondation ⁽¹⁾ et selon leur affirmation 450 ans après l'ouverture solennelle de la nouvelle église du Couvent dans laquelle le 1^{er} office solennel fut célébré le jour de la fête de la Conversion de St Paul.

Le juge titulaire du Couvent Jacques Christophe de Solder de ~~Braun~~ Brauchenstein ⁽²⁾ (en même temps juge du Comte Mohr de Montani) fut établi administrateur du Couvent et de ses possessions avec le Domestique du Couvent Antoine Pohl comme adjoint.

§. 5. — Possessions du Couvent.

De Nauders à Méran il y avait bien peu de localités d'où la Chartreuse n'eût pas quelque chose à retirer. Ses revenus du Couvent consistaient en biens, immeubles, capitaux, grosses (Urbaren) et-privileges.

En biens:

I. — Dans la Commune de Gaid (arrondissement de Nauders) — 1^o la propriété de Wildsee (lac sauvage) donnée pour la fondation par le roi Henri 2^o la pêcherie (Fischerhaus); 3^o Une maison délabrée; 4^o le champ des pêcheurs d'une contenance de ~~1~~ un arpent et $\frac{1}{4}$ (Jauch) 27 toises, taxé 465 florins. — 5^o un champ appelé Renth d'un quart d'arpent taxé 300 flor. 6^o un pré appelé Angerle. 7^o le pré des Pêcheurs de $4\frac{1}{2}$

(1) Le décret que Me. Schenk notifia en sa qualité de Commissaire chargé de la suppression de la Chart^{re} avait été signé par le gouvernement à la date du 25 Janv. 1782.

(2) Ladames écrit que le dernier Prieur en nommant, en 1779, Solder comme Juge du Couvent n'avait pas fait un bon choix, car ce dernier aurait traité avec dureté les sujets du Couvent. Les Bidonnances Josephistes ayant demandé l'éloignement des nombreuses images et statues des Saints qui ornaient les églises, Solder aurait lui-même poussé du pied les saintes images hors de l'église de Morter.

fauchées (Bagmahd) - 8: le pré de Gavernatsch - 9: le pré sur la métairie extérieure taxé 400 flor., 10: le pré de Larvanes de 3 fauchées $\frac{3}{4}$ taxé 175 flor.; 11: le marais de Strob; 12: un fonds improductif taxé 30 florins.

II: - Dans la Vallée de Schnals: - 1: le Couvent avec ses dépendances d'une contenance de 2427 $\frac{1}{2}$ toises viennoises; 2: Jardins potagers de 180 \square° ; 3: Crois autres jardins mesurant ensemble 1108 \square° ; 3: Crois champs: a) un au dessus du Couvent de 10,000 \square° , b) un second au dessous du Couvent; c) le champ de la Croix de 602 \square° ; 4: le champ de Dieu de 460 \square° ; 5: la prairie de la métairie, au dessus du chemin du Couvent, de 11626 \square° ; 6: le pré de Garfeben, de 6913 \square° ; 7: le pré de l'auge, de 6067 \square° ; 8: le pâturage, de 3609 \square° ; 9: le pré de Binder: 2410 \square° ; 10: le pré au dessus du champ de Dieu 1188 \square° ; 11: le pâturage à l'intérieur du mur du Couv. 860 \square° ; 12: le pré neuf: 575 \square° ; 13: la fauchée dans la vallée de Pennaud: 5000 \square° ; 14: la fauchée sur l'alpe du Taureau haut et moyen pays: 2000 \square° ; 15: l'alpe de Pennaud pour 24 vaches et 6 cochons avec chalet; 16: l'alpe haut et moyen pays pour 40 boeufs avec chalet; 17: le pré de Eschars - Pennaud pour 6 chevaux et un poulain de somme. 18: Une forêt épaisse de mélèzes avec quelques pins (située au dessus du Couvent) de 1500 arpents. (1)

III: - Dans la paroisse de Eschars (arrondissement de Kastelbell) =
1: la métairie de Velzrohr (Velzrai) à Starben provenant du fondateur le roi Henri; 2: la métairie de Hasl à Gabland; 3: la métairie de Berg à Gabland; 4: la résidence seigneuriale de Eschars avec une vigne évaluée à 4500 florins; 5: la maisonnette de Binder 450 flor; 6: le pré avoisinant celui d'Oberweier 575 flor; 7: le pré de Zennager 525 flor. 8: le pré d'Oberweier 375 flor.; 9: le pré d'Unterweier 500 flor.; 10: le pré de Wieser à Galbaun 375 flor.

(1) Ses propriétés propres rapportaient chaque année dans la Vallée au Couvent: 200 mesures (Staar) de seigle, 126 mesures d'orge et du fourrage pour 20 à 22 vaches, 8 boeufs, 13 à 15 jeunes taureaux, 40 à 50 brebis et 36 chèvres. (Revue Ferd. III^e Série. 28^e livraison.)

11° le pré de Kuglweier 300 flor; 12° le pré de Galsaum (sans taxe) -
13° le pré de Friegl: 150 flor.

IV° - Dans la commune de Plaus (cercle de Meran) = les grands
marais du Stueb à Obermels.

V° - Dans la ville de Meran. - La résidence dite des Chartreux
consistant en une belle maison à 2 étages située au Rennweg. ⁽¹⁾

VI° - A Marling (cercle de Lana) = 1° la métairie de Gaiien, comprend
une vigne d'un rendement annuel de 400 ybres (yhren) de vin. La maison des
maîtres qui s'y trouve a été construite par le Prieur P. Michel Baych
en 1730. Les Prieurs avaient l'habitude d'y séjourner pendant ~~la saison~~ le temps
des vendanges. ⁽²⁾ - 2° la métairie de Kölber à Escherms avec un rendement
annuel de 160 ybres de vin.

La Chartreuse possédait en capitaux:	20,000 flor.
1° De la fondation de l'archiduc Léopold:	3,000 "
2° Près la Caisse de Crédit de Schwarz:	1,267 "
3° Près la Province du Tyrol:	1,725 "
4° Près divers particuliers:	

Total: 25,992 fl.

L'argent en caisse s'élevait à la somme de 482 fl. 39 kr.

(1) C'est dans cette maison que descendaient les Prieurs de la Chart^{re} lorsqu'ils se rendaient
à Meran. Elle est très bien située et possède un beau jardin. Aujourd'hui encore on
voit au dessus de l'entrée les armoiries de la Chart^{re} gravées dans le marbre:
l'archange St Michel avec la lance et l'épée.

(2) La vigne de Gaiien fut achetée par le Prieur Jean IV Mohr (1616-1626) dans le
but d'avoir du vin à lui (du vin de ses vignes). Le prieur Michel Baych (prieur
de 1723 à 1737) fit établir la conduite d'eau depuis Köll par Forst jusqu'à la vigne
de Gaiien. Cette conduite est connue sous le nom de Marlinger Wahl; elle
coûta 12,000 flor.

En grosses (Urbaren) [Citres de rentes ou de prestations = note du traducteur] - la Chartreuse de Schnals possédait :

1^o - la grosse de Schnals, dont le rendement était de 190 flor. 30 Kreuzg. 441 mesures (Staar) de seigle ; 109 $\frac{1}{2}$ mesures d'orge ; 66 $\frac{1}{2}$ livres de fromage ; 149 livres de graisse fondue ;

2^o la grosse de Meran qui rapportait 108 flor. 5 mesures de froment et 48 mesures de seigle ; en Praschelt 63 Yhres 6 prazzeiten.

3^o la grosse de Glurns : 56 flor. ; 64 mesures seigle ; 32 d'orge ; 320 livres de fromage ;

4^o la grosse de Eschars : 408 $\frac{3}{4}$ mesures seigle , 86 mesures d'orge , 63 de fourrage ; en praschelt 37 $\frac{1}{2}$ Yhres ;

5^o la grosse de Stachelburg : 30 $\frac{1}{2}$ mesures seigle , 25 $\frac{1}{4}$ d'orge ; en praschelt 48 Yhres.

6^o la grosse du Comte Herndlich de Schlanders : 246 mesures seigle ; 82 mesures d'orge.

7^o la grosse du Comte de Schlandersbeg : seigle : 40 mesures ; 22 mesures de fromage.

Ces 7 grosses étaient évaluées ensemble à 49, 128 flor. 52 Kreuzg. (1)

Le Couvent avait le droit de pêche depuis le Pont de 1^{re} Gelbne sur la Cell jusqu'à Spandinig en amont de Eyers, et dans toute la Vallée de Schnals où se trouvaient toujours des poissons.

En outre il possédait un droit de coupe dans la montagne de Kuzgras et partageait avec les habitants de la Vallée le droit [de

(1) Ces 7 grosses produisaient ensemble en argent 354 flor. 30 Kr. ; en praschelt 148 $\frac{1}{2}$ Yhres 6 prazzeiten ; en froment 5 mesures, en seigle 136 $\frac{1}{2}$ mesures ; en orge 385 $\frac{1}{4}$ mesures ; en fromage 85 mesures ; en graisse 149 livres ; en fromage 385 $\frac{1}{2}$ livres.

de brouillage pour le menu bétail. ⁽¹⁾

Dans ces grosses n'étaient pas comprises plusieurs prestations en viandes. ⁽²⁾

(1) D'après une Chronique de 1713 le Couvent a consommé pendant cette année-là 3568 livres de poisson, savoir 1868 livres de poissons indigènes, 200 livres de poissons dits Hauten; 300 livres de Stockfisch, 700 livres d'anguilles, 500 livr. de Plattreisen; - 200 Uhrs de vin; (Dans ce chiffre était compris le vin consommé par les visiteurs et par le personnel de service et celui qu'on vendait à la buvette du Couvent.) - 63 mesures de froment, 436 mesures de seigle, 144 mesures d'orge. - Les dépenses courantes s'élevèrent à 2691 flor. et les recettes à 4248 fl. - Tous les domestiques et ouvriers du Couvent recevaient une quantité déterminée de vin, bien que cela ne fût pas en usage dans la vallée de Schnals.

À la buvette du Couvent le vin était vendu avec beaucoup de discrétion par le frère, maître cariste. Il n'en était vendu qu'aux hommes seulement. En été tous les consommateurs devaient quitter la buvette à 9 heures et à 4 heures en hiver. - Les domestiques recevaient du couvent du fromage et de la graisse. De plus, toute la viande était consommée par le personnel laïque seul.

(2). - Le passif du Couvent lors de sa suppression était le suivant:
 a) à Joseph Reimpert secrétaire du gouvernement de la Haute Autriche 3000 flor.
 b) au Couvent royal de Hall, 2000 flor. - c) à la Confrérie d'Abtarn 1000 flor.; - d) au tanneur Hirschlechner à Miran 1000 flor.; -

Faisaient encore partie des charges les 50 messes et 600 offices fondés qui devaient se célébrer dans l'église du Couvent. Au nombre de ces fondations figuraient: chaque semaine un office pour l'archiduc Leopold, la veille du 1^{er} office de l'année était vigile. - le 11 Mars un office avec vigile pour Garcelin ou Jean III prince évêque de Trente. - le 2 Avril un off. av. vigile pour le fondateur, le roi Henri de Bohême. À cette occasion chaque religieux de l'Ordre devait dire la 1^{re} Messe pour le fondateur.

Le

~ Divers objets précieux. ~ Il existait dans la Chartreuse deux grands calices antiques ornés de pierres précieuses et contenant chacun deux pots; et quatre chasubles très riches. L'une de celles-ci était ornée d'une quantité de grosses perles, c'était un présent d'un Comte Tyrolien. L'orfèvre Eberlé de Mérian ne pouvait en indiquer la valeur. Ces 4 chasubles furent enveloppées dans 3 linges de lin par l'administrateur Söldner et envoyées avec d'autres objets précieux au gouvernement d'Innsprück. — Et part les 2 calices susmentionnés et onze autres ordinaires qui furent abandonnés aux religieux de la Chart^e, le prix d'estimation de l'argenterie de l'église s'élevait à 1217 flor. 38 kr. — Il y avait encore à la Société 8 belles chasubles et 50 ordinaires qui furent en partie vendues aux enchères et en partie vendues aux Chart^x eux-mêmes (1). Quelques uns (?) restèrent à l'église de St^e Anne et d'autres furent remis

— le 3 juin un office anniversaire avec vigile pour le Comte de Schlandersberg; le 3 nov^b off. av. Vig. pour l'épouse du fondateur; — le 3 Nov. — id. — pour l'archiduc Maximilien. — Chaque année 3 offices pour les fondateurs et les bienfaiteurs de la Chartreuse. — Chaque semaine (excepté dans les Octaves de Pâques, Pentecôte et Noël) une messe pour les bienfaiteurs de la Maison. A cette occasion chaque relig^x devait réciter les Vêpres des Morts. — Par rescrit du gouvernement en date du 17 Janv. 1788, la continuation de ces charges fut confiée au Couvent des Augustins de Rattenberg.

(1) — Un décret du gouvernement en date du 15 mai 1782 ordonne de remettre tous les ornements d'une certaine valeur, moyennant paiement au comptant d'un prix équitable, aux anciens conventuels de Schnals, parce que plusieurs d'entre eux étaient atteints de la goutte et que par conséquent (!) ces ornements ne pouvaient pas être portés commodément par d'autres prêtres.

à l'église de Marein.

Sölder envoya aussi tous les actes et autres documents de la Chartreuse qui étaient conservés à la Bibliothèque dans une pierre creusée et fermée au moyen d'un couvercle en fer, — au gouvernement d'Innsbruck.

Sur l'ordre de ce dernier (daté du 18 Janv. 1783) la Bibliothèque fut emballée dans 45 caisses et pareillem^t. envoyée au dit gouvernement d'Innsbruck. Les frais de transport de Schnals à Innsbruck s'élevèrent à 2 flor. 35 kreutzers par quintal.

Les tableaux (à ce qu'il paraît) ne furent pas transférés à Innsbruck. Le peintre Peteffi de Schlanders les évaluait ensemble à la somme de 117 flor. 30 kreutzers.

Dans les écuries du Couvent il y avait : quatre paires de bœufs, 23 vaches, 1 bœuf à selle, 10 veaux, 35 chèvres et 1 bouc.

Il ne fut pas dressé d'inventaire du mobilier des cellules, attendu que chaque relig^x pouvait garder celui de sa cellule comme sa propriété. En outre, il fut pris dans les chambres de réception pour être remis à chaque moine un lit, un siège rembourré, et, comme il a été dit plus haut, un calice en argent.

§. 6. — Préparatifs de départ ; déménagement de la Chartreuse ; — le dernier Prieur : O. Ambroise de Winklér.

Dès qu'ils eurent reçu la dispense du Prince-Évêque de Coire, ⁽¹⁾ les Chartreux échangèrent (c'était le Dimanche de Pâques, 19 Mai 1793) l'habit blanc

(1) Il n'est pas spécifié si les Chartreux ont simplement demandé au Prince-Évêque de leur accorder la permission de manger de la viande et de quitter le couvent ou s'ils ont aussi sollicité d'être relevés de leurs vœux.

de leur Ordre contre le costume de prêtre séculier. Ils cessèrent de vivre sous la règle de l'Ordre observée jusqu'alors et se dispersèrent çà et là pour dire la Messe. Ils commencèrent aussi à manger de la viande, ce qui au commencement indisposa quelques uns d'entre eux. Le temps approchait où le Couvent devait être complètement évacué. Le 22 juin 1782 Sölder fit au gouvernement la proposition de remettre aux Chartreux l'argent nécessaire pour faire face aux premiers frais de leur nouvelle situation. Le 1^{er} juillet, il recut l'ordre de payer à chacun des 13 ex-religieux, indistinctement, le montant de 100 florins, car on espérait (ainsi s'exprimait le décret,) que l'approbation arriverait de Vienne prochainement.

Porteurs de cette petite somme, tous les Chartreux quittèrent Allerengelberg, le 5 juillet 1782 et se dispersèrent. Le 12 du même mois l'église fut fermée (1), et le même jour on fixa les pensions pour les Chartreux. La pension annuelle du Prieur fut fixée à 800 flor., celle de chaque Père à 300 flor. et celle des Frères laïcs à 150 fl.

Le dernier Prieur et second Prélat (2) de la Chartre, Dom Ambroise de Winkler était originaire de Brunneck. Il avait été autrefois écuyer impérial royal et devint ensuite profès de la Chartreuse de Maurerbach en Autriche. En 1748 il fut demandé comme Prieur de Schnals et dut payer pour cela à la Chambre de la Cour une taxe de 846 flor. 40 kr. Comme il n'était pas

[en

(1) Cette fermeture n'était, paraît-il, que provisoire. (Cfr. l'Ordonnance du 1^{er} Octobre 1785 citée plus haut.)

(2) Ni la dignité de prélat ni celle d'abbé n'étaient en usage chez les Chartreux. Celui qui dans une Maison occupait le premier rang ne portait jamais d'autre titre que celui de P. Prieur. Le prédécesseur de Dom Winkler, le V. P. D. Max Maurisberg (prof. de la Ch^{te} de Maurerbach) avait été honoré par l'impératrice Marie Thérèse du titre de Prélat, titre auquel n'étaient pas habitués les Chartreux. Aucune cérémonie religieuse ne consacra l'investiture de cette dignité, et ni Dom Maurisberg ni Dom Winkler n'ont porté les insignes d'évêque.

en mesure de payer la somme entière, l'administration dut solder de ce fait une redevance de 417 flor. 48 kr. après la suppression du Couvent (!) — Don Ambroise n'attachait aucune importance à son titre de Prêlat; aimant la retraite et le silence il s'attachait à la discipline et aux règles de son Ordre. Doué d'un excellent cœur et bienfaisant il avait dans ses rapports des manières ouvertes et franches, et il était tenu en haute estime non seulement de ses subordonnés mais de tous ceux qui avaient affaire à lui. Jamais depuis le gouvernement de Don Michel Baych la Chartreuse n'avait brillé d'un tel éclat. — Déjà en 1782 il avait eu connaissance de la résolution de l'empereur de supprimer tous les couvents de Chartreux. Toutefois il avait constamment espéré que cette décision serait révoquée. Même en quittant avec ses confrères la vallée de Schnals il conservait l'espoir d'y revenir bientôt.

Même sous l'habit de moine il éprouvait un plaisir extrême à monter à cheval. Arrivé à Murrweg, entre Tufahl et Ratis, il donnait libre carrière à sa monture au point d'inspirer une vive inquiétude à ses compagnons. Après la suppression, il se retira dans sa possession patrimoniale de Lambrechtsburg près de Bruneck. Le 22 novbr. 1782 au moment où il traversait à cheval un pont près de Bruneck, il fut précipité dans le ruisseau. Son chien fidèle se jeta à l'eau et parvint à le sauver. Dans cette chute il se fit à la tête une blessure qui de même put amener sa mort dans sa résidence de Lambrechtsburg.

On doit considérer comme fort digne d'intérêt la circonstance que le premier et le dernier Prieurs de la Chart^e de Schnals sortaient de la Chartreuse de Mauersbach.

[S. 7. —

(1) Cfr. Décret du gouvernement du 24 avril 1782.

§ 4. - Administration des biens de la Chartreuse après la suppression.

En 1783 on a seulement aliéné quelques rentes et quelques biens de la Chart^{se}. La plus grande partie des biens resta longtemps intendue, ce qui nécessita une administration spéciale. Barthélemy Staffler de Moeran fut chargé de l'administration des possessions du cercle de Moeran et des environs. Auparavant il avait été deux fois juge de la ville et du pays, et il fut chargé aussi de l'administration des biens du Couvent supprimé des Chart^{isses} de Moeran. Staffler, homme droit et jouissant d'une bonne réputation s'acquitta de son administration avec une scrupuleuse fidélité. Rien d'autre de saillant n'est du reste à relater sur son compte. Il semble toutefois que cette administration du Couvent ne lui fut pas profitable. Il tomba en enfance et après avoir vécu longtemps dans cet état il mourut sans avoir recouvré la raison le 24 X^{bre} 1795.

L'administration des propriétés de la Chart^{se} situées dans la vallée de Schnals confiée à Jacob de Söldner offre plus d'intérêt.

Söldner avait l'administration de tout ce que la Chart^{se} possédait dans la vallée de Schnals et dans le pays de Vintsch jusqu'à Nauders. Il ne faut en excepter que les biens mentionnés dans la grosse de Eschard qui étaient affermés pour le prix annuel de 800 florins au juge de Kradtelbell Jean Sébastien de Friederici. - Antoine Pohl dirigeait les propriétés rurales, l'auberge du Couvent et les possessions qui en dépendaient.

Il serait téméraire d'émettre un doute sur la fidélité de l'administration de Söldner. Dans l'inventaire du Couvent, il mentionne jusqu'à une peau de bouc qu'il a gardée pour lui mais pour laquelle il porte en compte le montant de 2 flor. 30 kr. Il porte aussi ponctuellement en compte les offrandes des pieux pèlerins qui de Katarinaberg se rendent à l'église de St^e Anne, offrandes qui en 1782 s'élevaient à 42 kr. et en 1783 à 53 kr.

Cependant il avait une singulière opinion sur les biens du Couvent situés

dans la Vallée. Il avait évalué ceux-ci à la somme de 19,615 fl. 13 kr., tandis que, selon l'appréciation de gens compétents, ils représentaient une valeur de 30,000 fl. - Söldner s'efforçait de prouver au gouvernement que d'après leur rendement ils ne pouvaient être estimés à plus de 12,000 flor. Une mesure de semences, disait-il, ne rendait que 5 mesures; la forêt, si belle et si bien fournie en bois ne rapporte pas un trentième; le produit des champs est totalement absorbé par les domestiques qu'il faut engager pour toute l'année, autrement on ne trouverait point d'ouvriers pour les moissons. Sa seule recette en argent provenait donc de la vente du bétail qui rapportait à peine 400 fl. par an. - D'après cette évaluation, Söldner et Pohl géraient les biens du Couvent avec la plus touchante harmonie. Pohl avait en Söldner un maître indulgent et Söldner pouvait se vanter d'avoir en Pohl un serviteur plein de soumission. Selon le dicton des anciens, ils se comportaient l'un vis à vis de l'autre comme des frères. Mais le gouvernement n'ayant pas l'air d'apprécier les efforts de ces deux hommes zélés et loyaux à leur juste valeur, Söldner fit, à la date du 1^{er} Nov^{br} 1782, la demande d'une allocation annuelle de 500 fl. pour son administration et de 80 fl. pour son inspecteur. La demande pour Pohl était modeste, mais il lui était tenu compte de la vente libre du vin au Couvent qui lui était confiée. C'est ainsi que Pohl dénué sans cela de toute autre ressource, s'acquitta pendant le temps de sa surveillance par son zèle et grâce à une chance exceptionnelle un beau capital. - On n'a pas pu découvrir s'il fut fait droit à la demande de Söldner pour son propre compte. - Dans le but de réaliser la Chart^{te} au plus haut prix possible il fit la proposition de la vendre à un Chancelier fédéral de l'Engadine; plus tard (1783) il donna le conseil de diviser tous les bâtiments du Monastère en 3 parties et d'adjindre à chacune d'elles le tiers des autres biens, conseil auquel il ne fut toutefois donné aucune suite.

Pendant que Söldner se vouait tout entier à ses devoirs d'administr^{at} il eut tout à coup à subir un revers pénible et immérité.

La juridiction du Couvent fut incorporée à celle du pays de Méran et le Juge Titulaire de cette dernière, le D^r André Louis Helbriegl fut chargé (15 Decemb. 1785) de se rendre à la Chartreuse pour y recevoir la remise du pouvoir et des archives judiciaires. Christ Söldner, en sa qualité de ci-dev^t Juge du Couvent dut assister à cette remise. Le D^r Helbriegl Helbriegl avait succédé en vertu d'un Décret souverain du commencement de l'année 1783 au dernier des Juges pris jusqu'alors dans la classe des bourgeois peu instruits, le nommé Jean Eisenle et ce décret l'instituait juge inamovible de la ville et du pays.

Comme Docteur en Droit, il fut naturellement mal accueilli des espèces de juristes illettrés du nombre desquels était Söldner. Lors de son arrivée à la Chartreuse pour son entrée en fonctions, le 28 Nov^{bre} 1785, Söldner était absent. Les archives judiciaires étaient en grand désordre, ce dont il se plaignit hautement auprès de l'autorité supérieure qui invita Söldner à se justifier. Ce qu'il fit le 21 Janv. 1786 en reprochant à son adversaire son orgueil, son mépris et son hostilité contre sa personne, et n'oublia pas en qualité de noble de Briachenstein de jeter à la face du fils de l'aubergiste de Escharb d'apostrophe: "Ne puis-je en considération de la naissance me mesurer avec lui?" Il reconnaissait qu'il ne pouvait se mesurer avec lui sur le terrain des connaissances, en lui disant qu'il était assez fier pour lui dire en face qu'il croyait avoir rempli son emploi avec autant d'honneur que lui le sien. La trop grande économie du Prélat défunt était la cause du désordre dans les archives; malgré les observations que lui Söldner lui faisait sur ce désordre, il reculait devant les frais qu'en traînerait une réorganisation des Archives. Enfin il justifia son absence en disant qu'il n'avait pas pu aller au Couvent à cause des rigueurs de la saison. Le Gouvernement se contenta de cette justification; mais la juridiction du Couvent n'en resta pas moins incorporée au Tribunal de Méran.

A cette désagréable affaire succéda en 1786 un événement plus im-

important qui faillit priver Sölder de son administration.

On ignore de quelle manière la nouvelle de l'existence d'une Chartreuse à Schnals parvint jusqu'à Fano ville du Duché papal d'Urbin. Un ecclésiastique de haut-rang Monsq^r Francesco Castruccio Castracane qui résidait à Fano put fantaisie d'acheter Allerengelsberg pour y passer ses jours dans la retraite. L'Empereur ayant ratifié - 22 août 1786, - les conditions de la vente, Mq^r Castracane partit pour le Tyrol et arriva le 1^{er} Octob. 1786 à Inspruck où fut stipulé en due forme le contrat de vente entre le très honorable gouvernement impérial-royal de la Haute Autriche d'une part et Monsieur le Comte Castruccio Castracane degli Antelmieli d'autre part. En vertu des conditions du contrat, l'acquéreur recevait tous les biens dépendant de la Chartreuse et situés dans la Vallée de Schnals, à savoir :

a) - les bâtiments ; - b) les jardins ; - c) les champs ; - d) les prairies ; - e) les prés de montagnes ; - f.) les Alpes ; - g) les forêts ; h) le tribunal ou juridiction du Couvent ; - i) les droits stipulés dans la grosse provenant des métairies du Tribunal du Couvent, d'une valeur en capital de 4347 fl. 36 kr. ; k) les privilèges, parmi lesquels le droit de patronage de la paroisse de Naturns dont la donation au Couvent par le pape Henri avait été, ainsi que le mentionne l'acte d'achat, confirmée par le S^t Siège ; en outre, le droit de patronage sur la chapellenie (Kura-tie) de St Katharinaberg. Mais pour cela il devait payer, en 3 annuités, à la Chandeleur de 1787, 1788, 1789, comme prix d'achat, chaque fois un montant de 4,333 flor. 20 kr. du Tyrol, ainsi que les intérêts à 4% à la Chandeleur de 1788 et 1789 ; il devait payer en outre à perpétuité au Chapelain de la Chartreuse 300 flor. et pourvoir à tout le nécessaire pour l'exercice du culte, entretenir l'église en bon état, payer le sacristain ainsi qu'un maître d'école patenté. Il avait encore à supporter, sans compensation ni rétribution aucunes, toutes les charges devant les

[bâti=

bâtimens, les terres et les revenus si quelque titre que ce soit, enfin donner en gage jusqu'à paiement complet du prix d'achat soit les biens qu'il vient d'acheter soit ses biens propres situés hors du pays.

Après la conclusion de l'achat, le Comte Castracani se hâta de prendre possession de la Chartreuse dont il lui avait été préalablement adressé un excellent dessin par le gouvernement. Il paraissait presque décidé à s'y fixer pour toujours et à y finir ses jours. - Le gouvernement lui donna une escorte d'honneur dans la personne d'un de ses Conseillers ecclésiastiques le baron Blotz jusqu'à Méran où il fut reçu le soir par l'administrateur titulaire De Sölder en sa qualité de Commissaire chargé de faire la remise des biens vendus et en suite des ordres qui lui avaient été donnés.

Le 6 Octobre, jour de la Fête de St Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux, il se rendit à la Chartreuse. Le Comte voulait s'y rendre en voiture, mais Sölder lui fit comprendre que depuis Noturns il n'y avait qu'un chemin praticable pour les montures. Il fit donc le trajet à cheval et arriva le même jour à la Chartreuse. Il ne se contenta plus de joie à la vue du Couvent et en mettant le pied dans cette solitude. Grâce à la satisfaction qu'il éprouvait et à l'habileté de Sölder il se décida à payer le premier à compte de 4333 flor. 20 kr. et remit aussi au Chapelain de la Chart^{re} Ignace Grammerlé un à compte de 40 flor. Le gouvernement l'autorisa à rétablir le Tribunal du Couvent qui avait été réuni au tribunal du pays de Méran, mais à la condition qu'il prit à sa charge les frais d'un justicier patente et convenablement rétribué. Il se déclara d'accord et choisit l'administrateur Sölder pour son Juge et son employé et Pöhl comme surveillant et administrateur des biens.

Les nouveaux employés se sentaient peu à l'aise dans leurs charges. Il est vrai que Sölder accepta le poste de Juge, mais il s'en remit

au bon plaisir de son nouveau maître pour l'acceptation de l'autre emploi. Il ne disait, comme le prouvera la suite, ni oui ni non. Pöhl était convaincu que sa position antérieure d'adjoint de l'administrat^r Impérial-Royal était bien préférable à son nouvel emploi. Ils ne se souciaient ni l'un ni l'autre d'avoir un Italien pour maître. Soit l'administrat^r soit son adjoint ils craignaient tous deux de perdre tôt ou tard leurs places lucratives.

Dès qu'il fut dressé l'inventaire de tous les biens qui se trouvaient dans le Couvent en provisions, mobiliers, bétail, Castracane en fut mis en possession par Söldner le 18 Octobre. C'est alors que le Comte demanda à ses deux employés des renseignements détaillés sur le rendement de ses nouvelles propriétés. Alors tous deux s'efforcèrent de tout montrer à Monseigneur sous le plus défavorable afin de lui faire regretter le plus amèrement possible la conclusion de ce marché. Söldner dans son évaluation précédemment transmise au gouvernement avait fixé à 400 flor. le rendement annuel des biens de la Chart^e dans la Vallée de Schmalz, il eut soin d'indiquer le même chiffre à Monsgr. A cette somme de 400 flor. en argent il fallait ajouter les revenus des différents grosses dont les capitans se montaient à 4377 flor. 36 kr. Ces capitans provenaient des domaines appartenant au Tribunal du Couvent et rapportaient: en argent, 45 flor. 30 kr. (et dans les années bissextiles 15 fl. 36 kr. en plus); en nature: 48 liv. de graisse, 1 mesure de froment, 3 mes. $\frac{1}{2}$ de seigle, 6 arcs (fermes) de paille, 1 brebis; 46 corvées et de tous les domaines du Tribunal du Couvent 1 génisse grasse, ce qui faisait en tout annuellement 230 flor. en moyenne.

Castracane pouvait donc évaluer à 650 flor. à peine le rendement de ses possessions. Malgré cela il devait entretenir le chapelain, le maître d'école et le sacristain et supporter toutes les charges et impôts quelconques. Alors il commença à ouvrir les yeux. Il vit que les 4333 flor. déjà payés ne lui rapportaient pas un centime kreutzer et qu'en outre il aurait encore à payer 8660 fl. Il se plaignit ouvertement de la fraude dont il

avait

avait été victime, fit appeler par son secrétaire le juge Söldet et le somma d'indiquer exactement tout ce qui serait de nature à prouver au gouvernement jusqu'à quel point il était constitué en perte par son acquisition. Alors Söldet prétendit ne pas être employé de Castracane et par conséquent ne pas être tenu de fournir les renseignements demandés. Il dit en termes acerbes que Monsieur le Comte devait porter plainte contre lui et qu'il pouvait être convaincu qu'il connaissait les devoirs d'Administrat^r Impérial Royal lorsqu'il remplissait ses fonctions et ceux de sa charge actuelle de Commissaire Impérial Royal. - Söldet donna une telle importance à son refus de fournir des renseignements à Castracane que dans son rapport adressé au gouvernement en 1789 il cite en première ligne une lettre de Castracane en date du 7 Sept^r 1788 en témoignage du silence qu'il a su observer: "Mi fece ella, y est-il dit, un alto mistero della vera sua rendita." (Vous m'avez fait un grand mystère de son véritable rendement.) Il entre ensuite en matière sur les services rendus par son silence: "La haute autorité, écrit-il, aura la grande obligation de décider en ma faveur que je suis resté fidèle à mon devoir et que la prudence exigeait mon silence, car si au préalable j'avais répondu ouvertement aux questions qui m'étaient posées, le Comte n'aurait pas fait cet achat, et si je n'avais pas observé en sa présence un silence commandé par les circonstances il n'aurait peut-être pas même payé le premier à compte."

Castracane devenait rouge de colère en voyant la conduite de Söldet. "Monsieur le Comte, écrit Söldet, s'est conduit d'une manière très emportée, il a dit qu'il regrettait l'acquisition et qu'il avait été trompé. M^r le C^{te} a joué pendant un certain temps le rôle d'un homme enragé." Ce Monseigneur furieux prit même un jour le pistolet et en menaça Söldet et Pohl en s'écriant: "Ainsi j'ai acheté pour 13000 flor. un rien, ainsi que vous me le répétez sans cesse!" Néanmoins il ne voulait pas se défaire de la Chart^e. Il fit venir chez lui quelques paysans de Schrnals et leur offrit tous les biens avoisinant le Couvent

pour 7000 flor. « le tas de pierres, disait-il, je veux le garder pour moi moyennant le prix de 6000 flor. » — Mais Söldner et surtout Pohl mirent beaucoup de zèle à détourner les paysans de faire cette acquisition à si bas prix.

Un passage du rapport précité dévoile l'opinion de Söldner sur Castracane. « M^r le Comte voulait pendant son séjour à la Chartreuse vendre le bétail qui avait été taxé par moi sur ordre du gouvernement, mais ayant remarqué les regrets de l'acquéreur et craignant de permettre ainsi au Comte de couvrir par cette vente une partie de ses frais de voyage, ce qui aurait pu causer un préjudice considérable aux fonds du Couvent parce que M^r le C^{te} n'avait pas été astreint à effectuer immédiatement le paiement d'un acompte lors de la stipulation, je fis comprendre aux acquéreurs le danger qu'il y avait à acheter ce bétail; et c'est ainsi qu'il est tout resté invendu, à l'exception d'une paire de bœufs. »

Trompé par les dires de Söldner et de Pohl, aucun paysan n'osa accepter les offres avantageuses de Castracane qui dès lors n'envisagea plus ce marché que comme une honteuse escroquerie d'argent et jugea à propos de retourner en Italie parce qu'il estimait pouvoir affirmer sans réticence en dehors du territoire des États Autrichiens que le gouvernement l'avait trompé dans cette acquisition. L'erreur reposait uniquement sur l'affirmation tenace de Söldner qui soutenait que les biens du Couvent dans la Vallée, même taxés très bas, ne rapportaient pas même les intérêts du chiffre de leur évaluation.

Bien à regret, mais privé de secours et de conseil, Castracane quitta la Chartreuse le 28 Octobre 1786 et en abandonna forcément l'administration à Söldner et à Pohl qui avaient ainsi échappé au danger de perdre leurs places et qui s'en réjouissaient cordialement. Quoique Söldner eût décrit le Comte comme un homme furieux et que dans un autre rapport il lui ait donné le titre de « Sauvage de l'Asie » il l'accompagna néanmoins jusqu'à Méran. Le 31 Octob. Castracane arriva à Bozen et continua de là son voyage pour l'Italie. Il prit avec lui le beau

f dessin

dessin du Couvent qu'il avait reçu du gouvernement ainsi que quelques vieux Missels et bréviaires Cartusiens.

Söldner et Pohl continuèrent l'administration pour le compte de Castracane. Malgré de fréquentes sommations, celui-ci refusa tout paiement et finit par ne plus donner de réponse à tous les réquisitoires du gouvernement et parait être content d'en être quitte moyennant une somme de 5000 florins, (somme que lui avait coûté jusque-là cette acquisition.) Le gouvernement autrichien aurait pu séquestrer ses biens situés à l'étranger, mais il renouça à ce moyen et préféra agir par la voie d'exécution sur les biens acquis par Castracane. Le 18 juin 1791 le Commissaire exécutif Friderici se rendit à la Chartre et y fit publier par un édit la vente aux enchères des biens de Castracane sujets à exécution (à l'exception des 2 églises, de quelques parties de bâtiments du Couvent, des revenus provenant des grosses et des privilèges spéciaux,) pour le prix de 5684 flor. 23 kr. Dans cette évaluation étaient compris le Couvent et son emplacement d'une contenance de 2199 toises pour un montant de 500 flor. (1)

(1) Söldner et Pohl continuèrent l'administration jusqu'à la vente du Couvent et des biens (2 fév. 1794.) Söldner recut ensuite le poste de juge et de juge du Comte Brandis à Gisors. Pohl se rendit à Eschard et enleva du cimetière de la Chartreuse la Croix commémorative érigée en reconnaissance des services rendus par le Prieur D. Michel Baych, qu'il utilisa comme Croix funéraire de sa famille. Söldner et Pohl ne purent se débarrasser définitivement des affaires de Castracane qu'en 1800. Söldner procéda en qualité de Commissaire délégué à la liquidation définitive des biens exécutés de la Chartre. En vertu de cette liquidation le Comte Castracane resta débiteur d'une somme qui s'éleva ~~le~~ du 1^{er} octobre 1786 au 22 Avril 1800 au chiffre de 17,445 flor. 9 kr 1/2. Mais la vente des biens et des prébendes de Castracane ayant produit par la voie de l'exécution au fonds religieux

§. 8. - L'aliénation des biens de la Chartreuse.

La vente des fonds eut lieu successivement comme suit :

I. - Dans la Commune de Glaid (arrondissement de Mandersberg) -
 Le Wildsee (ou lac sauvage) fut acheté par Gabriel Blas (5 fév. 1783) pour
 1019 flor. - La Pêcherie (Fischerhaus) par Balthasar Kofler (5 fév. 1783) pour
 800 fl. - Une maison délabrée par Gabriel Blas pour 200 fl. - Le Käüttl par
 Michel Rochet (21 Xbre 1784) pour 125 fl. - L'Angerl par Balthasar Kofler

un montant de 19,425 flor. 31 Kr. $\frac{3}{4}$, le Comte dut être très surpris d'apprendre qu'il
 avait un solde disponible dans le fonds religieux. Cependant Söldner lui rappela qu'il s'était
 chargé de l'entretien du Chapelain de la Chartreuse par une allocation annuelle de 300 flor.
 ce qui exigeait un capital de 4,500 fl. et qu'il était par conséquent redevable d'un solde de
 5,519 flor. Söldner demanda pour ses vacations 400 flor. On ignore combien Castra
 eut à payer. Il ne paya rien pour la dotation du Chapelain dont l'entretien
 fut exclusivement à la charge du fonds relig^t.

~ L'ordonnet raconte sur le décès des Administrateurs :

Pohl fut aveugle pendant les dernières années de sa vie et mourut à
 Eschars le 22 Mars 1812. Il fut enterré sous la Croix funéraire
 élevée par lui à la tombe de Dom Michel Baych.

Söldner ne survécut pas même un an à son adjoint. Après l'abolition des
 Tribunaux patrimoniaux par le gouvernement Bavarois en 1807
 il passa ses jours comme pensionné à Eisert. Le 12 février 1813
 on le trouva mort, la face contre terre, non loin du pont de
 Marlingot, du côté de Mais. Il fut transporté en toute hâte à Méran
 où on tenta vainement de le rappeler à la vie. - Il s'éleva une difficulté sur
 la question de savoir à qui incombait le droit de sépulture. Il fut décidé de
 l'enterrer au cimetière de Méran, mais ce fut le clergé de la paroisse de
 Mais qui procéda à l'inhumation.

sur la Gaid (5 fév. 1783) pour 1000 fl. La prairie de Cavermatsch par Gabriel Blas (5 fév. 1783) pour 900 fl. Les noms des acquéreurs des autres propriétés de cet arrondissement ne sont pas connus.

II. Dans la Vallée de Schnals. Arrondissement de Kastelbell. — Le Couvent et les possessions qui en dépendaient, sauf quelques exceptions, furent mis en vente dès 1791 par la voie de l'exécution ouverte contre le Comte Castracane. Mais pendant plus de 2 ans aucun amateur ne s'annonça. Enfin le Comte Jean Hernal de Kastelbell se présenta comme amateur à la chancellerie judiciaire de Kastelbell. Mais le Tribunal qui le connaissait comme un homme sans crédit se montra peu disposé à accueillir ses ouvertures. Le Comte Hernal s'attendait plus ou moins à cet accueil, c'est pourquoi il fit l'offre du cautionnement d'Antoine Rainer, paysan d'Oberau (paroisse de Notre Dame) et de sa tante paternelle la veuve de Maniskor. Moyennant ces garanties, le Comte Hernal devint propriétaire à partir de la Chandeleur 1794 des biens de Castracane comprenant les bâtiments du Couvent et leurs dépendances pour le prix de 4,300 flor., et des biens mobiliers pour le prix de 3,526 fl. 16 kr. $\frac{3}{4}$. et du droit de rendre la justice, du droit de pêche et des droits de patronage de Naturns et de Notharimberg, pour 600 fl.; des droits de broutage pour 500 flor.; ce qui fit ensemble un total de 11926 fl. 16 kr. $\frac{3}{4}$. (1)

Dans cette vente n'étaient pas compris les revenus provenant des grosses. Ceux-ci (probablement diminués d'abord par quelques aliénations) furent
(achetés

(1) Le Comte Jean Hernal partit en 1809 avec la landwehr tyrolienne pour l'Égypte où les Tyroliens durent prendre la fuite devant les Français le 10 octob. Depuis ce jour personne n'a plus entendu parler de lui. Il aura probablement été tué dans la bataille. Il ne laissa presque point de fortune. Son fils unique, que Naturns appelle « un garçon incorrigible » mourut la même année dans un hôpital militaire en Autriche.

achetés vers la S^t Martin en 1794 par Jos. Zangerlé de Latsch pour la somme de 3450 fl. — L'entretien du Chapelain et du Maître d'école ne fut pas mis à la charge du C^te Bendt. Celui-ci n'avait pas l'intention comme Castracane de faire cette acquisition pour garder ces biens, mais bien de réaliser un bénéfice sur une nouvelle vente. Dans ce but il sollicita du gouvernement l'autorisation de diviser en plusieurs parties le Couvent et les biens, et afin d'obtenir plus facilement cette autorisation il fit l'offre de fournir gratuitement au Chapelain de la Chart^e le bois nécessaire pour son affouage. Le gouvernement consentit à cette division. En 1794, Louis Sarter (plus tard aubergiste du Couvent) acheta du Comte quelques cellules et autres biens. Les bâtiments du Couvent et les fonds que le Comte avait achetés pour 7.300 fl. furent vendus par lui pour la jolie somme de 23.000 fls. Les années suivantes la vente des autres biens de la Chart^e fut continuée. En peu de temps chacune des anciennes cellules de la Ch^te fut habitée au moins par une et souvent par 2 familles.⁽¹⁾ — Le Fonds Religieux ne posséda donc plus rien de la Chart^e si ce n'est l'église de S^t-Michel soit l'église du Couvent qui fut traitée comme un bien sans maître.

III. — A Eschans arrondissement de Krastelbell. — La métairie de Velzrohr à Staben fut achetée (27 octob. 1783) par Joseph Felser pour 6514 flor. 24 flor. — La métairie de Hasl à Gabland ^{||} Ga par le même, qui s'en était déjà porté acquéreur pour 3461 fl. 3 kr. (le 1^{er} fév. 1783.) — La petite métairie de Berg à Gabland (1^{er} fév. 1783) par

[Antoine

(1) Le morcellement des biens du Couvent, autorisé par l'administration des Fonds relig^t, fut malheureusement cause qu'en peu de temps une foule de prolétaires s'établit dans les bâtiments de la Chart^e et devint par la mendicité et le vol la pléiè insupportable de toute la vallée. Là où autrefois au temps des Pères habitaient 40 personnes, il s'était établi un nombre à peu près égal de familles dont presque aucune ne possédait un champ qui pût subvenir seulement à l'entretien d'une vache.

Antoine Gluderer pour 1742 fl. 13 kr. - La résidence de Eschars avec le pâturage par Thomas Maurer fermier (7 avril 1812) pour 2425 fl. - La maisonnette de Bindet par Pierre Jagg pour 300 fl. - la prairie voisine de celle d'Oberweier (10. 11 fév. 1783) par Thomas Maurer pour 575 fl. - la prairie de Zenayr (27 oct. 1783) par le même pour 525 fl. - la prairie de Unterweier par Mathias Hofler, maître-tanneur (10. 11 fév. 83) pour 500 fl. - la prairie d'Oberweier (même date) par Thomas Maurer pour 375 fl. prix d'estimation. La prairie de Weier et Galsaun par Franz Jäger de Krastalbell (28 oct. 1783) pour 425 flor. - La prairie de Galsaun par André Jäger (même date) pour 375 fl. - la prairie de Friegl par le même pour 190 flor. -

IV. - à Flaus - arrondissement de Méran. - Joseph Mertz acheta le 10 Sept. 1798 le marais à litière dépendant du domaine de Gajen à Marling pour le prix de ? - A Méran, Martin Kirchlechner acheta la maison bâtie sur le Reinweg (résidence des Ch^x) pour le prix de 4000 fl. Elle comprenait un bâtiment à plusieurs étages, des écuries avec annexes, un verger et un potager de 5 grabern et 48 toises.

V. - A Hat Marling. - arrondissement de Lana. - Joseph Mertz acheta le 10 Sept. 1798 la grande métairie de Gajen ainsi que la maison construite par le Prieur D. Michel Baych pour le prix de ? - Charles de Mahanotte acheta la métairie de Hörbel située à Escherms pour ? -

Il serait trop long d'énumérer les acquéreurs des revenus provenant d'actes et des dîmes. La dîme principale dans la paroisse de Naturns, de 147 mesures de seigle et de 16 mes. d'orge fut adjugée à l'intendant des caves de Méran. - Quant aux droits seigneuriaux vendus, mentionnons les métairies de Schnals qui par suite du rachat des redevances qui les grevaient, de la part de leurs propriétaires, devinrent en partie la propriété des gens du peuple, et en partie celle de la noblesse. des revenus fonciers

de la métairie de Mair à S. Catharinaberg qui était divisé en partie sup.^{re} et partie inf.^{re}, revenus qui consistaient en 404 mesures de seigle, 30 livres de graisse, 8 flor. 12 kr. en argent, furent achetés le 27 août 1783 par Pierre Hofler, tenancier du domaine d'Obermaier pour 8189 fl. (1)
Les revenus des autres domaines furent aliénés les 27 et 28 août 1789.

Rentes dans la paroisse de N. D. — 1^o la rente de la métairie d'Aussergamp, de 2 flor. 48 kr. fut achetée par Jacques Raffiner pour 40 flor. — 2^o celle de la métairie de Rain* de 24 krentz. et de 3 1/2 moutons gras, par Joseph Rainier pour 106 flor. — 3^o celle de Oberau de 45 kr. et 1 3/4 mouton gras par Georges Rainier pour 66 fl. — 4^o celle de Unterau de 2 flor. 45 kr. et 1 3/4 mouton gras par Joseph Spechtenhauser pour 116 fl. 45 kr. — 5^o celle de Pythair (Potair) de 2 flor. 48 kr. et 3 mesures de seigle, par Ant^{re} Kraserer pour 128 fl. 30 kr. — 6^o celle d'Obergurschl, de 3 flor., par Christian Gruber pour 901 flor. 24 kr. — 7^o celle d'Untergurschl de 2 flor. 45 kr. par Antoine Rainier pour 894 fl. — 8^o celle d'Unterpreuil de 5 flor. 36 kr. par Charles Rainier pour 401 flor. 9 kr.

Rentes dans la paroisse de Katharinaberg. — 1^o la rente de Bösweg de 2 flor. 6 kr. fut achetée par Jean Gamper pour 89 fl. 45 kr.

(1) Le bâtiment de la métairie de Mair était construit près des ruines de la forteresse de Schnals (Schnalze) qui a donné son nom à toute la Vallée. Les Chart^x avaient reçu du Fondateur la propriété de cette forteresse, mais ils la démolirent entièrement, sauf une tour, afin que par la suite aucun châtelain pillard ne pût y fixer sa résidence. Primitivement le domaine ou métairie de Mair (parties inférieures et supérieures), était la propriété de la Chartreuse, mais dans les derniers temps elle ne s'en était réservée que le droit de seigneurie. — Dans la partie supérieure de la métairie était comprise l'alpe Matzlaun, et dans la partie inférieure le Bühnerspiel (en face de la pointe de Ziel dans le district de Partschins.)

45 Kreuzges — 2^e celle de Saxalb, de 3 flor. 36 kr. par J^h Cappener pour 166 fl. 42 kr. — 3^e celle de Gruebhof de 2 flor. 24 kr. par Georges Marchegger pour 116 flor. 45 kr. — 4^e celle de Niederperfl de 3 fl. 48 kr. par Antoine Pohl pour 165 fl. 30 kr. — 5^e celle d'Untervernatsch de ? — par Christian Weitthaler pour 89 fl. — 6^e celle d'Obervernatsch de 5 fl. 12 kr. par Nicolas Gorfer pour 344 fl. 30 kr. — 7^e celle de Schrofl de 1 fl. 24 kr. par Christian Kreidl pour 185 fl. 24 kr. — 8^e celle de Stiechl de 3 flor. 36 kr. par Jean Pruggger pour 158 fl. 15 kr. — 9^e — celle de Statzill de ? — par J. Gampet pour 105 fl. 30 kr. — 10^e celle de Mühlgut, de 1 flor. 48 kr. par Pierre Gorfer pour 103 fl. 30 kr. — 11^e celle de Niederegge de 16 kr. par J. Gampet pour 65 fl. 45 kr. 12^e celle de Bitteregg — de ? — par Jacques Roffiner pour 98 fl. 45 kr. 13^e celle de Montfort — de ? — par Engelhart Hofler pour 175 fl. 30 kreutz — 14^e celle de Weinhof, à Vent dans l'Obzthal, de 3 fl. 30 kr. par Steinberger de Schlanders pour 217 fl. 30 kr. —

La plupart des revenus provenant des grosses, des dîmes, des Droits et autres furent incorporés à l'intendance impériale-royale des Caves de Méran. En 1805 ils parvinrent à la Bavière, et de la Bavière, en 1812, au rentier du Prince Eaxis de Méran (?) en compensation des revenus postaux qui lui avaient été enlevés.

§. 9. — Relations des Chartreux avec les habitants de la Vallée.

Le Couvent ayant la juridiction sur 15 métairies ou domaines se trouvait ainsi en contact avec les habitants de la Vallée pour des affaires purement laïques. La plupart des difficultés qui survenaient provenaient des impôts. Ces difficultés furent liquidées de la manière suivante: Pour ce qui concernait les charges communales incombant à la Vallée des 15 métairies de l'arrondissement judiciaire du Couvent durent en supporter la 6^e partie et prenaient en outre à leur charge

la 5^e partie des impôts incombant au ressort judiciaire de Kastelbell. C'est à dire que lorsque toute la Vallée avait à supporter cinq parties des charges du pays, le ressort judiciaire du Couvent n'en supportait qu'une. Quant aux corvées, on tomba d'accord de leur exécuter que le terrain qui se trouvait à l'intérieur du mur d'enceinte du couvent. Les artisans et les porteurs de fiefs ne furent plus traités durement et sévèrement, au moins depuis l'époque ~~de~~ ^{ou} St. Michel Baych occupa le poste de Prius; ils s'apercevaient à peine qu'ils avaient des maîtres. S'ils ne pouvaient pas effectuer leurs paiements au temps fixé, ce qui n'arrivait pas souvent dans l'état prospère où se trouvait autrefois la Vallée, le Couvent attendait volontiers une année et même un temps plus long s'il survenait une année de disette ou d'autres revers. Les artisans et les porteurs de fiefs étaient astreints à certaines corvées; c'est ainsi qu'ils devaient exécuter 46 charrois de vin depuis la campagne du Couvent et faire en commun 36 journées de travail. A l'occasion du décès du mari ou de la femme, on devait donner à la Chartreuse la meilleure pièce de bétail à corne (on l'appelait "Sterbrind" c'est à dire pièce de bétail à donner au Couvent lors du décès du mari ou de la femme) ou sa valeur courante en argent, — ce qui soulevait beaucoup d'indignation.

La plupart des chemins étaient entretenus par le Couvent d'abord pour son propre avantage et ses besoins mais aussi pour l'avantage de la Vallée.

Pour aplanir les difficultés qui surgissaient entre la Chart^{re} et les habit^{ts} de la Vallée il y avait chaque année certains jours de conciliation qui étaient divisés en grands et en petits jours. Faisait partie des gr^{ds} jours celui de la Fête de St. Michel. Ce jour-là on tolérait toute espèce de rejoissances dans les environs du Couvent et on tenait en même temps un grnd marché. En outre, le jour de la Dédicace de St^e Anne, église à l'usage du personnel de service, et le jour de la Fête de St^e Agathe qui était celui où avait lieu l'engagement des Domestiques. A cette occasion ceux-ci se présentaient fort nombreux sur place et attendaient un engagement; on aurait dit un

[marché]

un marché d'esclaves en Afrique.

Les petits jours de conciliation tombaient le St-Georges, le Lundi de Pâques le Dimanche après la St-Gui (Veit) et le jour de St-Lucien (3 x^{br.})

Ces jours là, et surtout aux 3 grands jours, la population de Schnals accourait en foule à la Chartreuse et le cariste du Convent servait avec empressement tous ceux qui étaient altérés et vendait du vin pour un prix modeste et quelque peu inférieur à celui des auberges de la Vallée. C'est pourquoi — et parce qu'à l'exception de ces jours ils devaient s'en priver, les habitants de la Vallée faisaient à ces occasions de copieuses libations. Entre temps on prodiguait des louanges au Prieur et aux autres Relig^t p^r leurs généreux rafraichissements; les offenses étaient oubliées et le peuple rentrait dans ses foyers content et réconcilié. (1)

(1) — Sadurnes écrit: " Deux fois par semaine les Chart^{rs} venaient jouir de l'air libre en dehors du Couv^t. Tantôt ils se rendaient du côté de N. D. tantôt du côté de St^e Catherine et tantôt dans la direction de Raters, mais jamais ils n'entraient dans une maison. Lorsqu'un rafraichissement était nécessaire ils s'installaient en plein champ ou entraient dans une prange. Ils faisaient de courts arrêts avec les adultes qu'ils rencontraient, mais ils étaient très familiers avec les enfants et compatissants envers les pauvres. C'est ainsi qu'ils s'étaient attiré l'amour des parents et l'estime du peuple. — Leur costume consistait en une robe blanche avec un long et large scapulaire et un capuchon. Les parties de devant et de derrière du scapulaire étaient reliées près des genoux au moyen d'un morceau de drap large d'un span et long de plus d'une aune. Ils avaient la tête rasée et nue; ils portaient de la chaussure et une ceinture en cuir autour de la taille. En conformité de la règle de leur Ordre, ils n'exerçaient aucune fonction comportant charge d'âme; pas même vis à vis du personnel de service du Convent. Ils ne prêchaient jamais et ne recevaient aucune rémunération pour leurs messes. La charge d'âmes de toutes les personnes qui
] demeuraient

Suite de la Note p. 40. —

dans l'enceinte du Couvent et en dehors de celle-ci (les Chartreux exceptés) relevait depuis 1735 du desservant de St Katharinenberg et auparavant du Curé de Natours où l'on enterrait aussi les personnes décédées. Depuis la création de la Chapellenie de Katharinenberg, celle-ci devait faire venir pendant les 10 Dimanches après Pâques un prêtre pour prêcher dans l'église de St Anne. Comme compensation il recevait à dîner au Couvent. Sa seule fonction qu'exerçaient les Chartreux consistait dans la célébration d'une messe les jours d'œuvre et de 2 messes les Dimanches et Fêtes dans l'église de St Anne pour le personnel de service du Couvent. De plus, l'un d'eux se rendait les jours de fête à la paroisse de N.D. pour y célébrer la Messe, après quoi il rentrait immédiatement au Couvent. Conformément aux prescriptions de l'Ordre le Supérieur du Couvent était le Prieur qui était choisi parmi les membres de la Communauté ou qui lui était envoyé d'une autre Maison. On le nommait gracieux seigneur et il était le personnage le plus considéré de la vallée et l'on n'entreprenait pas facilement quelque chose d'une certaine importance sans l'en informer et sans prendre son conseil. Le premier en dignité après le Prieur s'appelait Nicaire. Venaient ensuite l'Antiquaire (Bibliothécaire) puis le Procureur. Les autres Pères n'avaient aucun autre rang particulier. Leur nombre ne dépassa jamais 12. Ordinairement il n'y avait que 2 frères lais au Couv. L'un était chargé de la pharmacie et des saignées et l'autre de la Cave. Le personnel laïque était composé d'un Juge, d'un huissier de justice, du domestique du Prieur, d'un cuisinier de 2 garçons de cuisine, d'un portier, d'un boulanger (qui était en même temps menuisier), d'un forgeron, d'un charpentier, d'un tailleur, d'un cordonnier et d'un messager. Ces 5 derniers ainsi que 5 domestiques du sexe féminin demeuraient en dehors du Couvent. Il y avait une bergerie et 4 servantes. Pour soigner le bétail et la culture des champs, le Couvent avait 8 domestiques, deux fourrageurs et 1 berger. Pour le transport des vins et des autres denrées on se servait de 2 porteurs spéciaux. Six chevaux et 4 paires de

[boeufs

§. 10. - Le Tribunal du Couvent.

Appartenaient au Tribunal du Couvent depuis sa fondation, les métairies ou domaines ci-après : 1. Wies. - 2. Innerhofel. - 3. Auserhofel⁽¹⁾. - 4. Unterleit. - 5. Oberleit. - 6. Unterpretrach - 7. Oberpretrach. - 8. La moitié de Nieder. - 9. Les $\frac{3}{4}$ de la moitié de Nieder. - 10. Un quart de la moitié de Nieder. - 11. Gorf⁽²⁾. - 12. Walkhof. - 13. Platt. - 14. La métairie à proximité de l'eau en face du Bösweg. - 15. Oberperfel.⁽³⁾

Pour ces 15 métairies il fut établi par le Prieur un juge spécial. Ces métairies fournissaient au Couvent outre divers intérêts, un montant déterminé en argent chaque année bissextile à l'exception de Gorf et de Platt. En cas de décès du paysan ou de la paysanne il était dû au Couvent, comme cela a déjà été dit plus haut, la meilleure génisse et certaines courées. Malgré l'abolition du Tribunal après la suppression du Couvent, ces métairies continuèrent à former un ressort spécial avec son justicier propre et un mode spécial de perception des impôts. L'impôt qu'elles avaient à payer était un peu moins élevé.

La partie extérieure de la Vallée de Parraud appelée aussi Couvent de

[Parraud

bœufs étaient employés pour le labourage. Le lait était fourni par 22 vaches et 36 chèvres. Il n'est pas inutile de faire observer que bêtes et gens, à l'exception des moines qui se macéraient, étaient fort bien entretenus.

(1) - Ces 3 métairies étaient situées à Chorzeras la partie la plus enfoncée de la Vallée et appelée Egeni Chorzeras qui dépendait sous le rapport paroissial, jusqu'en 1572 de l'église de St Martin de Gjöflan.

(2) Ces 11 métairies sont actuellement situées dans la paroisse M. P.

(3) Les métairies désignées sous les nos 12, 13, 14 et 15 dépendent de la Chapellenie de Katharinaberg.

Parnand appartenait à la Chart^e qui y estivait 34 vaches et de 40 à 50 brebis. La partie intérieure de la vallée de Parnand était un fief donné par le Couvent de la Chart^e et qui était au temps de la suppression possédé par les gens de Escharv. Pour cela ils devaient fournir au Couvent: 43 livres $\frac{1}{2}$ de graisse fondue, 66 lit $\frac{1}{2}$ de fromage fait avec du lait non écrimé, et leur estiver gratuitement 6 vaches 6 chevaux et 1 poulain. Dans la partie extéri^{re} de la Vallée de Parnand, le Couvent avait construit un beau chalet. Dans la Vallée de Cournot le Couvent possédait une alpe avec chalet laquelle fournissait des fourrages pour 45 pièces de bétail de prix. Après la suppression Blaise Rainer en fit l'acquisition au prix de 2000 flor.

[Etat =

Etat des Religieux de la Chartreuse

d'Allerengelsberg à Schnals en 1782.

Noms.	Lieu et date de la naissance.	Date et lieu du décès.	Age	Observations.
D. Ambroise Edler de Winkler de Lambrechtsburg, dernier Prieur, chapelain héréditaire de la Cour et Prêlat Imp ^l Royal.	Château de Lambrechtsburg près Bruneck.	22 Nov ^r 1782 au Chât. de Lambrechtsburg.	51 ans.	Mourut d'une chute de cheval. - Ouvait fondé une bourse d'étude. (1)
D. Dominique Jos. Stainer.	Waidring.	10 X ^{vr} 1783. à Innsbruck.	33.	
D. Jean Sébastien Fleischmann	Latsch.	25 Mai 1785. à Latsch.	43.	
D. Bruno Oberrauch profès vers 1743.	Sarntheim.	23 Mars 1789 à Sarntheim.	68.	Frère du célèbre Père Hercule Oberrauch de l'O. de S. Fr.
D. Anselme Klingler.	Moeran . Schwarz.	17 X ^{vr} 1789 à Schwarz.	61.	Prêtre vers 1758.
D. Gabriel Von Ingram.	Moeran.	28 Avril 1790 à Ciriol près Moeran.		Ladurner a donné une date erronée de son décès.
D. Hugues Stecher, Vicaire.	Haaid.	9 fév. 1792 à Moeran.	71.	
D. Antoine Ladurner, Sacristain.	Plars près Algund.	9 avr 1794 à Oberplars près Algund.	67.	
D. Melchior Innerhofer.	Vöran.	3 juil 1797 à Obermais.	56.	
D. Gaspard Schuler, Infirmer.	Fliess. - 15 Nov ^r 1754.	7 octob. 1798 à Fliess.	44.	A la suppression se retira chez son frère, curé de Fliess. - Il mourut d'une attaque d'apoplexie. Ladurner indique par erreur 1797 comme l'année de la mort.
D. Nicolas Mairhofer, Vicaire. (1)	Nauders. 18 Janv. 1718.	21 Oct. 1804 à Partschins.	77. (sic)	
D. Christophe von Elzenbaum, Novice. (2)				
Fr. Joseph Haag, Cariste.	Pressburg.	On ne sait rien de sa mort. Il dut se retirer à Graz.		
Fr. Louis Glatz, barbier et Pharmacien.	Cöll près Partschins.	16 Mai 1788. à Schlanders.	52.	Il était fils du sous secrétaire Glatz, de Cöll.

(1) - Dans le Nécrologe de Brixen, il est fait mention par erreur parmi les prêtres décédés de deux autres Chartreux comme profès de Schnals: le Père Franz André Falter décédé à Sterzing le 5 Mars 1791 à l'âge de 45 ans; et le P. Jean Nepom. von Egitz, de Osterfelden mort à Innsbruck le 3 Mars 1801 à 65 ans. Ces 2 relig^x étaient profès de la Chart^e de Freudensthal en Carniole.

(2) - Dans le Nécrologe du Diocèse de Brixen j'ai trouvé: "Christophe Rodolphe von Elzenbaum, Wiesenstein, né à St-Laurent près Bruneck le 10 avril 1758, prêtre en 1785. Chapelain à Auster-villgraten le 24 avril 1798. Décédé à St-Laurent le 11 Sept^r 1810. Probablement le même que le novice mentionné dans le Tableau.

[Kalsainte. - 17 février 1894. - J. B.]

Cartusia Montis omnium Angelorum in snals. 1326.

(Ex D. Jos. Caput in, in r. d. lumine m. s.) provinciarum, Germanice pag. 374-389)

p. 386. Domus Montis omnium Angelorum in snals in comitatu Tirolensi et Diocesi
Curiensi, altissimis Rhodice montibus quasi cincta quatuor leuis versus occi-
dentem, a Tirolis distans ab illius Henrico Bohemice et Polonie rege, Carinthie
Duce, Tirolis et Gorz comite a fundamentis erecta anno 1326, ordin-
vero incorporata est 1336. Vel etiam, ante 1325 fuit inchoata nam eodem
anno in die s^{te} Magdalene fundator dedit quasdam litteras (non tamen
fundationis) quibus confirmat jus patronatus ecclesie in natural q^{uo} ad om-
-nia in (inquit) claustris notho in snals. Jus obitus signatur in Charta 1335
his verbis: obit Nobilis vir Dux Carinthie fundator D^{omi}nium Angelorum
cui conceditur tricenarius, per tot. ord. Obierat 2^a Aprilis ex M. S. hujus
domus, ubi etiam ponitur obitus Domine Anne fundatrix 1^a septem-
-bris. — Maximilianus Austriacus Rudolphi cesaris frater moriens lega-
-vit huic domui decem mille Ducatos. —

De Fundatore. — (Ex Nauclero An. 1366, gen. 46.)

p. 386. Wenceslaus ottohari filius Bohemorum, rex 6^{us} imperium, sibi oblatum, fertur
respisse, subiecit sibi Polonos, quibus invitatus diadema suscepit, expulso
Wladislas Loctico. Deinde 33^o etatis sue anno ex tunc obiit, mortem ejus
Bohemis magno moerore prosecutis. Ei successit filius ejus Wenceslaus qui
88 annos natus, in quodam Moravice civitate, dum solus in domo decani
pontificalis sedis perambulabat, tribus vulnibus confossus interit. Venere
forte eo tempore Pragae, Dux Carinthie et comes Tirolis Henricus, cui
ex sororibus regis, altera, Anna mater major jam prudens nupsit, hunc
Bohemis regem, sibi deligunt. Id oegerat Albertus Imperator qui in repente
coactis copiis Bohemiam ingressus, Henricum regno deturbat, Rudolphum
-que filium suum regem constituit. Verum illis ab alio senioris Wenceslai
relicta in matrimonium, ei traditur, quo regnum ejus solidius subsisteret
qui cum magna Bohemorum spe regnare cepisset, subitaneo morbo
-corruptus, primo regni sui anno absque liberis decessit. Hoc etiam habentur

tas in Bohemia p[er] Georgii Bartholdi pontani l. 2. Vid. E. Spindemann, ad annum 1306.
Aeneas Silvius in Hist. Bohem., c. 29 et sequentibus, eadem p[er] verba habet. —

Post obitum Rudolphi, dissidentes inter se Bohemi, alii Fredericum, Rudolphi fratrem, alii Henricum, quem deiecerant, petierunt. Vicit Henricus factis, trucidatis alterius partis authoribus, et quamvis Albrechtus Imperator cum magnis copiis Bohemiam ingressus regionem, longe lateque affligeret, Henricum tamen regno deicere non potuit, prius a nepote suo Joanne anno 1308 occisus. Henricus fuit gus Bohemorum rex, cui successit pater Caroli 4ⁱ imperatoris Joannes de quo anno 1340.

Anno p[ro]prio Domini 1309, Henricus imperator eo nomine septimus Elisabetha ab eadem altera, Wenceslai sororem, 18 annos natam, clam jussus, ad se venire apud Spira, Joanni filio suo quatuor annis minori matrimonio conjunxit, eumque mox de regno investivit, ac Pragae in regem coronari fecit per Petrum Archiepiscopum Moguntinum, ad quem spectat. Hic Joannes fundavit Pragensem domum. —

Eodem quoque tempore tribus sibi comparatis exercitibus rex unum, ipse in Italiam, duxit Longobardos omnes in potestatem, accipiens alterum, adversus comites de Wirtembergo direxit sacro imperio rebelles, tertium, exercitum, ex Franconibus Bavarisque comparatum, ducem Petrum Archiepiscopum Moguntinum cum filio in Bohemiam misit. Et pugnatum est in Bohemia pluribus locis, cum alii Bohemorum Joannem regnare cuperent, alii Henrico Carinthio studerent, qui cum tribus Imperatorum filiis de regno contendere, obsessa est denique Praga f. 385. inque oppugnata, cum Henricus et marchio Misnensis haud impigre moenia tenerent. Ad extremum, prodicione Joanni tradita hostis in arcem, sese recepit, Henricus in Carinthiam fugit. Haec Manducerus.

quod ^{vero} autem Henricum hunc Miraeus vocat regem Poloniae, inde accidit, quod Wenceslaus post mortem Wenceslai filii ejus, qui (ut superius dictum) Poloniae regnum, in se erat, quod tamen postmodum, Vladislaus Lotharius recuperavit. Vide Genebr. l. 6. Chron. in Clemente V. —

Catalogus Priorum domus Inalsensis,

Cui multa notata digna ex chartis Capituli generalis adjiciemus.
Hunc catalogum non solum a Ven. P. D. Joanne Bilstein hujus domus
priore, sed etiam, a Ven. P. D. Josepho Maria profess. et vicario d. Seltzane
recepimus. —

1. ^{1326 pag. 386-}
1325. D. Conradus 1^{us} de Terra Aquensi primus prior monach. pro-
fuit.
2. D. Nicolaus de S^{to} Vito in carinthia prof^{us} in Seltz paulo post absolutus.
3. D. Conradus de Terra Aquensi iterum assumitur.
4. D. Reinbertus Terrigena
5. D. Joannes^m de Schweinditz polonus.
6. ¹³³⁹⁻
1339. — D. Nicolaus 2^{us} de Luceria ad man. maximam instantiam et
sui conventus 1339 absolute a capitulo generalis. — pag. 386 l'auteur attribue ce primat au précédent.
7. 1339- D. Joannes 1^{us} Schweinditz idem qui supra. In charta 1341
legitur inter obit: D. Joannes Sordinatus qui fuit prior Montis omnium Ange-
lorum habens tunc. per tot. ord. Hic autem, mihi videtur idem esse cum D. Joanne
Schweinditz. —
8. D. Joannes 2^{us} Deigerdorff Bavarus. In charta 1371 legitur: D.
Joannes monachus Montis omnium Angelorum cum tuncario. Postea idem est cum
D. Joanne Deigerdorff. —
9. 1346- D. Martinus 1^{us} Ungarus — 1346 quidam D. Martinus proce-
-rat in gemito usque ad 1346 — in Mavalaco usque ad 1346, eodem
postea anno institutus hic prior. obit 1356. —
10. D. Rudolphus 1^{us} Delirus
11. D. Henricus 1^{us} colonienis profuit tribus annis, obit 1365.
D. Henr.

D. Henricus quondam, Rector S. Montis omnium Angelorum, in Sualy, et in charta
1366: obiit D. Henricus prior -

12. D. Rudolphus id qui fuit decimus. In charta 1386 ponitur obitus D.
Rudolphi monachi et successit^{ti} omnium Angelorum, utrum autem fuerit prior, ignoro.

13. D. Joannes 3^{us} de Veltspurg Austriacus, qui venit ad domum istam
1375 in die Stae Affoe et profuit per decem menses. -

14. 1373. - D. Henricus coloniensis idem qui fuit undecimus. Iste mis-
sus fuerat a domo Cartusiae anno 1373, et huc venit a Cartusia in octava
Stae Joannis cum uno monacho, et tertia die post obierunt ambo a peste. Lujus
obitus signatus in ch. 1374 his verbis: D. Henricus de Colonia prior Montis om-
nium Angelorum, et monachus Cartusiae qui habet duplex per totu. tricennarium,

15. 1373. - D. Godefridus 1^{us} de Anaso ex Austria venit ad domum istam
in festo Stae Luciae, qui eodem anno in capitulo generali absolutus fuit. In
charta cap. gen. tempore schismatis in Italia et Germania celebrati (sic schisma n^o in-
trat per nos encore.)

16. 1374 - 1393. - D. Udalricus 1^{us} de Vienna eodem anno ad domum istam
venit die Stae Margaretae. - Quod anno D. Udalricus profuit Maurbach ab 1361
usque ad 1364. - In chartis 1386 et 1387 tantum legitur: Priori Montis omnium Angelo-
rum, non fit m^o. Et in ch. 1388: non fit m^o, et dicit unum ps alterum, et duas re-
cipiat disciplinae pro commissis. - 1389, 1390 et 1391 non fit m^o, et committi-
mus visitationem, dictae prioratus Gelricae et Herbipolis cum plena potestate.
Hoc anno prior Gelricae erat consistorialis Ricardiae, et prior Herbipolensis Alame-
nice inferioris. 1392 non fit m^o. -

Anno 1393. - Prior fit m^o, et videtur esse D. Udalricus de Vienna, cuius supple-
tus est D. Georgius de Vienna, ut patet ex catalogo et ex ch. quondam, anni quod
sic habet: Priori (D. Udalricae) Montis omnium Angelorum fit m^o, et quia idem
prior multo tempore in officio extitit occupatus, ut melius possit vacare sibi
volumus quod nulla alia ob obedientia eidem, nisi ungi valeat absque licentia
capituli gen^lis et prioris Cartusiae specialis. Et quia consentit ibidem commisit
capitulo gen^lis et nos nos proficimus in priorem dictae S. D. Georgien, vicariam
et aliam omnium, h. in Maurbach. Et D. Fredericus monachus profuit et alii jocosos et dicit
ad eam

ad eandem, domum, Montis omnium, Angelorum, sub expensis Vallis Tocosae. -

17. 1393-1417. - D. Georgius de Vienna vicarius in Maurbach, 1393
 fit prior per ch. profuit 26 annis et amplius usque ad diez obitus sui 81 dec.
 1417 in senectute bona. - In ch. 1394: Priori non fit misericordia, et admittitur ejus
 excusatio quod non venerit ad capitulum, et relaxamus sibi taxam capituli pro-
 pter paupertatem, sicut tamen, pro procuratore in curia Romana et monacho
 sine pedibus. - 1395, fore eadem app. repetentes de excusatione prioris et de pau-
 pertate d. - 1397- priori non fit misericordia, et satis miramur quod in presenti
 capitulo non recepimus litteras, unde monemus eum, quod de cetero non negli-
 gat scribere capitulo gen. prout tenent, alias graviter puniretur. - 1402:
 Priori non fit misericordia, et petitionem suam, ad uno the. limitatis tanquam, iustorum,
 approbamus. - 1403- priori non fit misericordia, et hortamur eum in domino ut in
 laboribus suis habeat patientiam, ad sui coronam, et meritum. - 1405, Priori
 p. 376, non fit misericordia, et concedimus quod possit ad professionem, admittere de voluntate
 sui conventus D. Nicolauum, hospitalem, profatum, d. Porta, et ordinamus quod D.
 Mathias filius professionis d. Argentine, nunc autem, hospes Montis omnium,
 Angelorum, et ibidem, profiteatur de voluntate prioris atque conventus
 et redeat ad domum, Argentinam, sue professionis. Injungimus tamen, pri-
 ori Argentine ut satisfaciat prioris omnium, Angelorum. - 1406 priori non
 fit misericordia, et concedimus ei licentiam, possidendam bona extra terminos, pro
 quibus capit. gen. supplicavit. - De aliis vero petitionibus suis prior con-
 tursice respondet ei. - 1407, Priori non fit misericordia, et excusationem, ejus
 admittimus tanquam, legitimam, de non veniendo ad capitulum, et conce-
 dimus ei vineam, illam, possidendam, extra terminos pro qua supplicavit
 capit. gen. - 1409, Priori non fit misericordia, et concedimus sibi licentiam, exe-
 cundi terminos sicut petiit, et de justitia quam petiit a domo Brunenhi
 respondet sibi prior contursice. - Anno 1410 od. notes renumeratus est.
 Hucusque ex chartis capitulo gen. tempore schismatis

1414- obiit Dna Margareta vidua devota d. in Snals.

18. 1417-1421. - D. Laurentius de Bavaria prof. d. Vallis omnium,
 sanctorum, in Maurbach, qui hanc domum, rexit 3 annis, eedem in capitulo
 gen.

- generali fuit absolutus. Profuit anno 1635 in Olmutz ubi obiit 1646, 16 Junii
19. 1621-1624. — D. Bernardus de Colonia qui etiam circiter tribus annis profuit usque ad annum 1624 quo absolutus fuit a visitatoribus ut patet ex ch. ejusdem anni quae sic loquitur: Quia prior Vallis S^{cti} Mauritii absolutus sine causa in statutis expressa, nec capitulo significata, priorem Montis Angelorum, stat extra redam suam in ecclesia 40 diebus. Hic D. Bernardus videtur esse prof^{us} S^{cti} Coloniensis, cujus obitus signatur in ch. 1640, ubi dicitur olim prior in octo domibus. obiit 15 Martii, habens plen. monach., et anniv. perpet. fest. let. ad.
20. 1624-1626. — D. Nicolaus 3^{us} de Aniponto monachus prof^{us} hujus S^{cti} canonice a conventu electus, postquam duos annos et sex menses egit priorem, a visitatoribus absolutus fuit anno 1626 circa festum S^{cti} Martini. Ejus obitus habetur in ch. 1654 his verbis: D. Nicolaus de ^{Virica p. 387} Virica prof^{us} et duxens prior S^{cti} Montis Angelorum. —
21. 1627-1634. — D. Joannes 4^{us} de Francofordia ^(a) anno 1627 prof^{us} S^{cti} Erfordiae a conventu hujus S^{cti} in priorem electus, tandem a capitulo generali absolutus fuit anno 1634, obiit autem 1639 ut patet ex chronico Erfordien^{si} et charta capituli ejusdem anni. — In regimine istius prioris domus haec unita est provinciae Alemanniae inferioris ex decreto capituli gener^{alis} anni 1627 quod est tale: Quia domus in Sualz nimium distat ab aliis domibus Alemanniae inferioris, ideo ipsam adiungimus provinciae Alemanniae inferioris.
- p. 377. 22. 1634-1642. — D. Joannes 5^{us} de Austria prof^{us} S^{cti} in S^{cti} emnico, alius prior S^{cti} in Hectrich, et postea hujus S^{cti} in Sualz 1636 ubi obiit feste extra monasterium, 1642. — In ch. 1638, haec de hoc priore leguntur: Et quia prior in Sualz nec per visitatores, nec per litteras capitulum gen^{erale}, de statu S^{cti} informavit, nec contributionem consuetam facit, careat v^{ic}ino quousque praedictam informationem et contributionem visitatori fecerit. Postea anno 1640 de eadem materia a quo agitur his verbis: Priori non fit misericordia, et quia licentiam immediate subjectionis domui cartusiae et exemptionis a visitatoribus ordinariis non misit secundum ordinationem anni 1638, nec hoc anno, nec elapso anno; ideo eandem licentiam retrocarnet et sit subiectus provinciae huius, solvatque et contribuat sicut ceterae domes. —

(a) 1629, *livre J* in *malis fit mia per ch. T. Capus pag. 386.* —

1634 *fit mia* et *D. Thomas Hirsberg fit prior profus in Plebiach. d. un. f. 386.* —

23. 1442 - 1444. D. Conradus 2^{us} de Mergethain prof^{us} Sⁱ Gemmicensis
1462 postea absolutus a PP. & visitatoribus. obiit 27 sept. 1469 vicarius in
Gemmico Sⁱ huc professionis. — Anno 1462, hoc domus natus provincie Ale-
manice superioris unites per capitulum generale his tantummodo verbis: Do-
mus^{um} Montis omnium Angelorum, in haly reponimus ad provinciam Almania
superioris. — Anno 1466, iterum ab hac provincia separatus et provincie
Thusice amectitur his verbis: Et nihilominus propter rationabiles ac justas
causas, et alias requisitas priorem, et conventum, dictae Sⁱ et alias notabi-
les personas dictam domum, in haly a provincia Almania superioris sepa-
ramus et provincie Thusice amectimus et unimus. —

24. 1444 - 1448. — D. Nicolaus 4^{us} de Thuringia prof^{us} hujus Sⁱ qui
profuit usque ad annum, 1448, quo per visitatores absolutus fuit cum
vicario ejusdem Sⁱ, ut patet ex ch. ejusdem anni, ubi sic legitur: Et discipuli-
nam, prior et vicario absolutis in dicta domo propter eorum excessus per vi-
sitatores impositam, confirmamus, a qua non valeant relaxari nisi per
motum capitulum generale. Eadem ordinatio confirmatur anno sequenti
verbis etiam asuperioribus. obiit 1454, et in charta vocatur D. Nicolaus
de Erfordia. De eo fit etiam mentio in Bibliotheca cartus. ubi dicitur ali-
quos tractatus scripsisse: 1^o Librum de moribus ad olecentium — 2^o sermo-
nes et orationes aliquot — 3^o colloquium sapientiam inter et discipulum —
4^o aliquot tractatus de passione Domini. —

25. 1448 - 1454. — D. Paulus 1^{us} Ubeles, de Verthain, oppido Fran-
conice, prof^{us} Sⁱ Florentie per visitatores auctoritate capituli generalis
electus anno 1448 die 20 maii profuit usque ad annum, 1454, quo an-
no ad exortam suam instantiam per R^oum Patem, absolutus fuit tempore
capituli generalis, ad quod ipse ascendit dictam, abolutionem impetratu-
rus. obiit 1462, et dicitur 1^o prof^{us} Sⁱ Florentie, 2^o in haly. Sub eius regimine
haec Sⁱ ad instantiam Ser^{mi} Ducis Austrie provincie Almaniae superio-
ris restituitur. — D. Joannes de Bavaria sacista, et D. Ludovicus Austriac
prof^{us} in haly obierunt 1454. —

26. 1454 - 1461. — D. Albertus 1^{us} prof^{us} Sⁱ in Mambach, successit D. Paulo
Ubeles

Ulcen 1454, et profuit us que ad annum, 1461, quo obiit 10 j. Januarii.

Anno 1455 ponitur obitus Steuani militis Dni Egenhardi Fuchus qui fuerat consiliarius illius principis Sigismundi Ducis Austria, magnus benefactor et promotor D. in Suals.

Eodem anno 1455: obiit honesta matrona Ursula Stitzgerin civissa in Arenano magna benefactrix D. in Suals. —

27. D. Anselmus 1^{us} profus 1^o D. in Gemnico, 2^o hujus domus. —

28. D. Fridericus Diseler profus 1^o D. in Gemnico, 2^o D. Nurembergae absolutus fuit circa 1473. obiit 1492, 11 Augusti habens anniv. perpet. per tot. ord. —

29. — 1485. — D. Wolfus profus D. Nurembergensis prior D. in Suals profuit usque ad annum, 1485, quo obiit die 19 Julii ut patet ex ch. 1486. —

30. 1485-14 — D. Bernardus profus D. Nurembergensis. —

31. 1491-1494. — D. Nicolaus Episcopus (alias Bischoff) monachus profus Portae Montis, alias prior ipsius D. et domorum in Suals et in Ptingen, 1499 us que ad 1508. obiit 26 dec. 1513, habens missam, et anniv. perpet. —

32. 1494-1501. — D. Hieronimus profus hujus D. electus per consentum, 1494 profuit 8 annis deinde fuit absolutus. — 1495 obierunt Dnus Laurentius plebanus in naturas et Dnus Conradus Craller plebanus in Walsomena magni benefactores hujus D. —

33. 1502. — D. Wolfus profus D. in Aspach electus per consentum, et absolutus per capitulum generale 1502. obiit Dna Magd alena Euglin, benefactrix hujus D. —

34. 1502-1531. — D. Hieronimus Dnus, qui 32^{us} denuo per cap. gen. absolutus D. Wolfo, in priorum institutus anno 1502 his verbis: Prior in Suals D. Wolfo/imia, pro eo quod constat quod in sua electione minus rite et debite fuit processum, et in priorum dictae D. proficimus D. Hieronimus, qui alias fuit prior ejusdem D. et his p. 379.9 in hunc nostrae profectioni ejusdem b. Hieronimi contradixerint silentium, imponimus, alias mormuratores vel contradicentes per visitatores puniantur. Hoc charta. — Hic autem prior profuit hic reand. a vice annos circiter 30 us que ad obitum, 1531, 12 maii habens plenum monach. — Sub hujus prioris regimine haec domus aliquam cum domo Portae Montis litem certare videtur, quod colligitur ex ch. 1506, ubi sic controversia dirimitur

Dirimitur: De debito antiquo quod prior S. Porta Montis frequenter repetit a domo in Sualz, quoniam, res inter alios est acta, et per commissarios auctoritate capitali complanata et ad diffinitorem determinata, etiam, nunc his revisis dictam domum in Sualz a tali debito absolutam, denuntiamus et silentium imponimus. - 1507 obiit b. Sebastianus benedictus benefactor hujus S. habens annis. regnat. 30 Januarii. - 1513. Dna Catharina Scadewiserin, benefactrix hujus S. - 1514, ordinatur ut prior S. in Sualz solvat priori S. in Mersbach, 22. florenos Rhenensium quos exposuit pro studensibus suis in studio Vicentensi. - In hoc eodem priore b. Hieronimo accidit calamitas rusticorum, eruptio ab omnibus satis nota, a quibus non parvum passus est incommodum, hoc domus ut patet ex ch. 1526 in qua capitulum gen. priorem, in Domino hortatur (sub verbo a charta) ut in tribulationibus patienter et fortiter agat celestem expectans consolationem, et si quid minus secundum ordinis nostri statuta in rusticorum tumultu per eundem et consentum commissum fuerit, misericorditer Ordinis poenas relaxamus, nec remittentes ad eandem domum, monachi ob extremam paupertatem, emissi usque ad ulteriorem ordinis dispositionem, differaturque visitatio dictae S. usque ad assensum ad futurum capitulum.

Anno 1529, de visitatione hujus S. sic ordinatur per capitulum gen.^{le}: ob nimiam distantiam, S. visitatoris provinciae ad dictam domum, ut evitentur expensis satis importabiles, committimus eandem domum, visitandam, duobus prioribus vicinioribus per priorem, et consentum, eligendis, ut prior ejusdem S. nec sub actu, nec extra actum, visitationis absolvetur ab officio, inconsulto capitulo aut R^oo Patre, et in eventum, quo eundem obire contingeret, volumus eorum consentum electionem, ordinariam, et canonicam, servari. - Per eandem chartam, quidam monachus lutheranus ^{sic} heresis permissus a carcere relaxatur: et relaxatio (inquit charta) atque emissio b. N. in carcerati committitur visitatoribus ea conditione in eum eventum, quo relaxatur per eos addenda, quod si de novo recideraverit in errores veteres, ex nunc pro ut ex tunc declaramus eum, expulsum, ab ordine. - Anno 1530, rursus a capitulo ordinatur visitatio hujus S.: et visitatur (inquit) dicta S. in descensu capitali per visitatorem provinciae, etiam, si solus fuerit, quando quidem ob distantiam, nimiam, domorum, socium, commode habere non potest. - Absolutus fuit per ch. 1531 ad manum magnam, ^{instantiam} ^{apostolicam}

et propter senectutem, sed antequam charta recuperaretur obierat. In catalogo priorum
hujus P. sic de hoc priore D. Hieronimo legitur: Ille pater fuit in temultu rusticorum,
et subsequenti anno obiit. Hoc ibi. Cujus obitus signatus in ch. 1532 his verbis: D.
Hieronimus monachus prof. et alius prior P. in Mals q. in 38 annis prioratus, dictae
p. 380^d g. esset laudabiliter habens plen. monach. in prov. a Alemania superioris etc. die
12^a maii. Unde colligitur obisse e 1531, et licet dicatur alius prior, mihi tamen
videtur in hoc officio permansisse usque ad mortem. Cui successit secundum
ordines utriusque catalogi. — (In 1531, le chap. gen. eut lieu le 8 mai. D. Jérôme est
donc certainement mort prieur.)

35. 1531-1535. — D. Daniel de quo nihil aliud habemus proter ea
quae in chartis legitur. — 1532 sic loquitur charta: De his quae scribit prior
P. in Mals cum tribus monachis propter certas causas in litteris allegatas, petentes
ad unam provinciam Alamanicam inferiorem habeant patientiam, usque ad futurum
capitulum, etc. Anno 1535 absolute predictus D. Daniel a visitatoribus
et in ejus locum substituitur. —

36. 1535-15... D. Michael antiquior hujus P. optimus oeconomus
et in charta ejusdem anni confirmatur his verbis: Priori in Mals non sit inia,
et electiones, per visitatores de D. Michael factas, cum consentibus et voluntate
laudamus et approbamus. quanto vero tempore profuisset predictus prior
non habetur in utroque catalogo, sicut nec de aliis prioribus. —

37.

— 1550. — D. Petronius Droier prior post D. Michaelen, Cujus
obitus signatus in charta anni 1550, ubi dicitur convisor prior a Alamanica
superioris. — 1545, priori committitur ut insigilet et capere notitias (sunt verba
chartae) necnon et religiose in his quae sunt de i. et ordinis instituantur, quia
non est optior domus in tota provincia ad imperandum. —

38. 1550- D. Christophorus 1^{us}

39. 1556- D. Leonardus 1^{us} Noder de Mals prof. hujus P. annis
habet annos tenuit et in prioratu, obiit in Mals 1559. —

40. 1559-1561. — D. Urbanus 1^{us} Klingenfels Meranensis prof^{us} hujus d. rexit per duos annos, cui successit per visitatorem, institutus.
41. 1561-1574. — D. Augustinus 1^{us} heriensis et per capitulum, confirmatus anno 1562. — In prioratu perscravit usque ad mortem, quam, oppetit 1574 in quadragesima. Signatur in chartis 1575 et 1576. —
42. 1574-1595. — D. Udalricus Pentelin, ex Algoja optimus economus et rest-aerator collapsus d. cum per 21 annos profuisset immerito depositus fuit cum damno domus 1595. Hoc ex catalogo. — Anno 1579, prior in snals (inquit charta) mentioni anno proterito sibi factae inhaereat, et de state d. sibi commissae visitatores provinciae certiores faciat. — 1583, prior in snals non sit nra, et duplicem taxam, per quadriennium detentam, solvat visitatori, triennalemque contributionem, pro domo in Seitz postposita mora transmittat, vel in visitatione visitatoribus exponat, etiam in contribuendo visitico pro ut visitatoribus videlicet, minime resistat. — 1584, prior in snals sic curat stantem, prout facit, temporalia ut spiritualia non postponat. — 1585, priorem in snals hortamur uti justis querelis visitatoris satisfaciat solvendo ea quae jure debet, et informet singulis annis capitulum gen. meliori modo quo fieri poterit de state d. haec et simulationem, taxam mittendo. — 1586, prior in snals acquiescat consilio visitatorum, alias pro debitis. 1588, prior in snals non deficiat solvere domui in Seitz contributiones triennales, debitas scilicet 69 florenos et suscipiat debita pietate deputatum, sibi vicarium. Anno 1595 absolute fuit predictus D. Udalricus non per ch. nihil enim in ea fuit ordinatum, hoc anno de provincia Alemanniae superioris. —
43. 1595-1597. — D. Henricus Wolfius ex Thuringia prof^{us} Triburgi duobus annis profuit. hab hoc priore domus haec a provincia Alemanniae superioris separata, et Alemanniae inferiori adiungitur 1596 his verbis: Quia domus de snals et in Pthingen a ceteris domibus provincia Alemanniae superioris sunt remotissimae, et multo viciniores domibus Alemanniae inferioris propterea decernimus et ordinamus illas duas domos esse de cetero unitas provinciae Alemanniae inferioris, cujus etiam provinciae taxa pro capitulo augeretur pro rata competente praefatis domibus et similiter taxa provinciae Alemanniae superioris minuetur pro rata praedictis domibus.

- Domibus assignata. — ch. 1597. D. Benedictum in Priorem d. in snals super annum institutum confirmamus. ¹⁶⁰⁴
46. 1597-1599. — D. Benedictus Rochet (Sernius) Leucomensis duobus annis et amplius priorem, egit, prof^{us} d. Friburgi, cujus obitus signatur in ch. 1608 sic: D. Benedictus Rochet prior Friburgi alias prior in Ittingen, ^{ab 1586 ad 1594, vic in (Bun)} deinde prior in snals. obiit 6 Julii 1607. f. III. 652. (ch. 1597. D. Benedictum in priorem d. snals institutum, super annum, confirmamus. Titulus. p. 388.)
45. 1599-1600. — D. Livinus Husman prof^{us} cartoniae qui circiter 3 ^{p. 382} mens et resit et propter infirmitatis gravitatem, discessit. — (ch. 1599. D. Livinum super annum, institutum, in priorem d. snals confirmamus. Titulus. p. 388.) obiit 1635, 22 Junii. p. 388.
46. 1600-1603. — D. Udalricus Pentelin, idem, qui supra 42 ^{et} onus pastoralis suscepit anno 1599 circa festum conceptionis B^{te} M^{ae} ad monasterium, Senio confectus venit, et in capitulo sequenti confirmatus his verbis: ^{ch. 1600} Priori d. in snals (D. Livino) sit mia, cujus administrationem committimus D. Udalrico Pentelin. Haec charta. — obiit denique in Elchard anno 1603, die 2^a octobris, et cujus obitus ponitur in ch. 1604, ubi dicitur prof^{us} Buxia et prior in snals, habens missam de B^{te} per tot. ad. —
47. 1603-1610. — D. Philippus Reinferder ^{Reinferderus p. 388.} prof^{us} d. Herbipolensis 1603 profuit usque ad annum, 1610, quo anno per capitulum gen. absolveret et ad domum in Illimbach, procurator mittitur ubi tandem obiit hospes ut patet ex ch. 1614 ubi denunciatur mortuus habens missam de B^{te} per tot. ord, et dicitur prof^{us} Brunse.
48. 1610-1613. — D. Antonius Volmarus prof^{us} d. in Althain, 1610 profuit per tres annos. Fuit etiam prior d. Althaimensis hoc prof^{us} ionis ut patet ex ch. 1636 ubi signatur mortuus. —

49. 1613-1625. — D. Joannes Mork hujus d. professor in Rectorem, primo institutus a PP. Visitatoribus et sequenti capitulo generali in priorem confirmatus. Annis circiter 12 profuit et tandem a Visitatoribus in actu visitationis absolute 1625, de qua postea. —

50. 1625-1627. — D. Michael Rieder ^{Riederus p. 388.} prof^{us} Ratisbonensis in eadem visitatione in Rectorem institutus, et a sequenti capitulo anno 1626 in priorem ordinatus his verbis: D. Michaelen, prof^{um} d. Ratisbonae in Rectorem, d. in snals a PP. Visitatoribus institutum, praeficimus in priorem, quem hortamur et munus

et munus sibi iungentem, sustineat forti animo propter amorem, Dei et omnium.
Hoc charta. - Verum 2^o anno huius institutionis ab eodem, capitulo generali
est absolutus. obiit 1655 vicarius de Maurbacensis. -

p. 388.

D. Joannes Mohr item 1628 proficetur in priorem,
huius de a capitulo gen. et profuit usque ad diem, obiit huius 1633. (sic.) -

p. 388.

D. Michael Huet prof^{us} et prior de in Suals obiit 1636 alias
prior de in Grunau. -

1634-1645. - D. Valentinus Humpff prof^{us} de Buxio prior de in Suals
obiit 1645. -

1645-1649. - D. Angelicus Beurer prof^{us} et prior de in Suals obiit
1649. -

D. Michael Bender prof^{us} et prior de in Melk auz, alias
de in Melk, vintator prior de Alamanice inferioris obiit 1650, 5 aprilis, habens
plen. monach. m^{it} an, de B^{ta} et amiv. perpet. per tot. ord. -

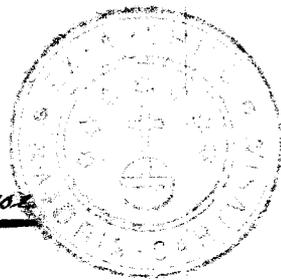
p. 389.

D. Laurentius Wartemberger prof^{us} de in Gemnica
alias prior Domorum, Waldicensis, Esordise, Ratisbonae et in Suals obiit 1668.

D. Godefridus Sattelberger prof^{us} et prior de in Suals
obiit 1661. - (Hactenus D. Jos. Capus, id a pag. 386-389 une liste abrégée des prieurs
qui n'ajoute rien à ce qui précède, j'en vérifié et fait les additions utiles - 26 mai 1897). -

Chartreuse d'Allerengelberg (Mons omnium Angelorum).

Supplément à l'histoire de l'ancienne chartreuse
Allerengelberg à Schnals.



Parmi les nombreux Ordres religieux fondés au 11^{ème} et au 12^{ème} siècle, l'Ordre des chartreux, et avec celui des Prémontrés et des Cisterciens le plus célèbre. Cet Ordre, comme on sait, fut fondé par St. Bruno de Cologne, scolastique de l'école de la cathédrale et chancelier de l'église de Rhems. St. Bruno est le premier et avec St. Norbert de Xanten, Père des Prémontrés, le seul allemand qui ait fondé un Ordre.

L'état triste du diocèse de Rhems et une certaine prédilection pour la vie contemplative le déterminèrent à déposer ses dignités et ses charges et à s'enfermer dans la solitude pour se vouer entièrement à Dieu à l'exemple de St. Jean Baptiste et des anciens solitaires par des pénitences sévères et des méditations continuelles des vérités éternelles, jusque au moment où l'on voulait l'élever à la dignité épiscopale.

L'an 1084 St. Bruno se fixa avec 6 compagnons dans une vallée appelée Chartreuse, qui était entourée de hauts rochers et que St. Hugues, évêque de Grenoble, son ancien élève (?) lui avait cédée. Dans cette vallée il jeta les fondements de son Ordre, qui reçut aussi son nom.

Note 1) Tappert, Dom Demy, St. Bruno Luxembourg 1872.

Tromby: Histoire critique-cronologique du patriarche St. Bruno. 10. T. Naple 1773 ff. Kessel, Article: "Bruno" Lexicon eccles. (2) II. 1356 ff. Fehr: Article, "L'Ordre des chartreux" das. VII, 198. ff. Heimbucher: "Les Ordres et les Congrégations de l'Eglise cathol." Paderborn 1896. I. B., 251 et suite, où se trouve aussi un catalogue complet de la littérature sur les chartreux. D. C. le Cousteur, "Annales" etc.

Ces Annales, que j'ai citées plusieurs fois, sont l'œuvre principale de l'histoire des chartreux. Le Chapitre général de 1615 manifesta le désir, qu'on écrive l'histoire de l'Ordre et ordonna pour cette raison que toutes les chartreuses envoyassent leurs documents au R^{ev}. P. Général. Mais différentes causes empêchaient l'exécution de ce plan. L'an 1686 le R. P. Dom Le Moasson ordonna de nouveau d'envoyer tous les documents dans le courant de l'année, ce qu'on faisait. L'ouvrage devrait être divisé en 3 parties. La première devrait traiter du Statut et de la discipline de l'Ordre, la deuxième de la vie des hommes éminents de l'Ordre et la troisième de l'histoire des différentes maisons de l'Ordre. La première partie a été publiée par Dom Le Moasson même sous le titre „Annales Ord. Cartus.” Corveriae 1687 et plus tard sous le titre „Disciplina Ord. Cartusienis” Paris 1793. La deuxième partie a été faite par Le Vasseur sous le titre: „Ephemerides Ord. Cartusienis.” Cette partie cependant est restée inédite jusqu'à ce qu'elle a été publiée en 5 vol. par un certain nombre de ces Confrères en 1891-1895. La troisième partie a été commencée et poursuivie par Le Contentin pendant toute sa vie 1660-1709, mais il ne pouvait pas finir l'ouvrage, parceque le matériel envoyé, comme il dit lui-même, était si étendu, qu'il aurait rempli 60 volumes in folio. Le manuscrit de Dom Le Contentin a été publié par les chartreux dans les années 1887-1891 en 8 volumes.

Page 4

Note 1. Annales, I. 24 et seqq.

Note 2. Annales a. a. V. etc. — Plus de 900 écrivains appartiennent à l'Ordre. Voir Th. Petrejus „Bibliotheca cartusiana. Col. 1609. Heimbuicher a. a. V. 260 et seqq. „Le travail des moines pour la civilisation”. Dans les feuilles histor.-polit. XCII (1886), 893 et seqq. et XCIII, 58 et seqq., H. Leissberg „Supplément à l'histoire de la Chartreuse de Gammings en Autriche et d. C. dans les archives

pour l'histoire de l'Autriche, tome 60 page 567 et seqq. — (Fin des Notes)

L'Ordre des chartreux est purement contemplatif, la prière, la méditation, la lecture spirituelle, la mortification, la solitude et le silence sont les traits caractéristiques de la vie cartusienne.¹ Outre les exercices spirituelles les moines doivent aussi s'occuper de l'étude, à copier des livres et de petit travail manuel.² L'Ordre de St. Bruno présente l'union de la vie anachorétique avec la vie cénobitique³. Chaque moine a une maisonnette à soi, où il passe seul la plus grande partie de la journée, où il mange seul les jours fériaux, et où il récite seul son bréviaire à l'exception de Matines et de Vêpres; mais il habite dans la clôture. Il se réunit trois fois les jours fériaux et plusieurs fois le dimanche et les jours de fête avec ses Confrères pour le service divin, le dimanche et les jours de fête ils mangent ensemble au refectoire, qui se trouve comme la bibliothèque et la salle du Chapitre dans l'édifice principal (in domo superiori); dans ces mêmes jours il converse pour peu de temps avec ses Confrères et il doit au Prieur comme Supérieur une stricte obéissance.⁴ Les frères laïques (Convers et Donnés) qui s'occupent principalement du travail manuel, surtout à cultiver la terre à l'intérieur de la clôture, habitent en commun dans une maison à part (in domo inferiori) et sont sous la surveillance du Procureur.⁵ Le nombre des moines étaient au commencement à l'exemple de St. Benoît fixé à 13 et celui des frères laïques ne devrait pas surpasser 16.⁶ Mais avec le temps le nombre s'aggrandissait.⁷ A la tête de chaque convent se trouve un Prieur qui est élu pour les moines, soit qu'on choisisse un entre eux ou un religieux d'une autre maison; à côté de lui est le Vicaire, tandis que le Procureur s'occupe du temporel et aide le Prieur dans l'administration extérieure du convent. Le chef de tout l'Ordre est le Prieur de la Grande Chartreuse, mais dont la charge come

celle des autres Prieurs, n'est pas à vie. Depuis l'an 1155 a eu lieu sous les ans le Chapitre général à la Grande Chartreuse, auquel, doivent venir tous les Prieurs.

Notes de la page 5 du livre.

1) Reichenlechner, "L'Ordre des chartreux en Allemagne: Würzburg 1885. page 18 et seqq." Wiedemann, "Histoire de la Chartreuse de Staurbach." Rapports de la société archéologique à Vienne (1843) III. B. 70 f. "Sur le style de la chartreuse de Schnals" voir Jos. Ladurner, "Histoire de l'ancienne chartreuse Allersengelberg, dans la vallée de Schnals (Manusc. au Ferdinandeum!) à Innsbruck. Dipaul N°1269) et après lui A. Lindner, "La suppression des couvents dans le Tyrol allemand (Brochure du Ferdinandeum!) III. F. 1884, Hb. 28, page 203 et seqq."

2.) Vide fasciculum.

3.) Ibidem.

4.) Gamming par exemple avait déjà au commencement de la fondation plus de 13 moines, en 1396 le nombre des profes était de 36, en 1431 ils étaient 38 et en 1458 la chartreuse comptait jusqu'à 52 religieux. Hb. Leissberg, a. a. O. 565.

5.) Le premier Chapitre général a eu lieu déjà en 1127, où les "Consuetudines" de Dom Guigo, 5^{ème} Général, furent approuvées puisqu'il n'y en eut plus jusqu'en 1155. Annales I. 307. II, 1. et seqq. et 159.

~~Il~~ Il a le pouvoir législatif suprême sur tout l'Ordre et nomme les Visiteurs des Provinces de l'Ordre, qui visitent tous les 2 ans les maisons de la Province qui leur est assignée et qui doivent en examiner l'administration intérieure et extérieure.

Note 1) On ne parle de la division de l'Ordre en provinces qu'en 1301, peut-être que la règle des Ordres mendiants avait quelque influence sur cette décision. Cependant cette division avait pour but de faciliter les Visites. Annales III. 491.

L'Ordre se répandit au commencement, relativement lentement. St. Bruno même avait fondé à l'exception de la Grande Chartreuse seulement la maison St. Maria dell'Orto en Calabre avec la chartreuse affiliée de St. Etienne. En 1134 il n'y avait que 5 chartreuses; ¹ en 1151 il y avait 14 maisons², tandis que 100 ans plus tard, c. a. d. en 1259 le nombre des chartreuses était monté à 56.³

Le temps le plus florissant de l'Ordre était cependant le 14^{ème} et en partie le 15^{ème} siècle. Même le temps du grand scisme de l'Eglise, où l'Ordre s'était divisé en deux (1382-1410) n'empêchait pas l'extension. Le nombre des chartreuses au 15^{ème} siècle montait à 200, le nombre des provinces de 5 (en 1301)⁴ à 14; en Allemagne et dans les Pays-Bas qui appartenaient à celle-là, il y avait 42, en France, dans la Bourgogne et dans l'est de la Suisse (?) 42, en Italie 31, en Espagne 16 et en Angleterre 9 chartreuses⁵. Aussi sur le sol autrichien l'Ordre des chartreux se répandait à bonne heure.

Notes de la page 6 du fasc.

1.) Heimbucher a. a. O., 254. 2.) Annal. IV. 158. Heimbucher a. a. O.
3.) Annal. V. 1687, page 111 et seqq. Heimbucher a. a. O. Voir Jos. Laedurner a. a. O. fol. 9 et seqq.

4.) Seitz a reçu le titre Grande Chartreuse par les adhérents des Papes romains et était jusqu'en 1410 siège du Rev. P. Général.

5. Les provinces: France, Provence, Lombardie, Bourgogne et Genève. Annales IV. 491.

6. Sub. Miræus, "Origines omn. per orbem Cartusiarum". Colon. 1609 donne un catalogue exacte des provinces et des Maisons qui leurs appartenaient. Les Annales citent jusqu'en 1429 déjà 195 chartreuses. Voir aussi Jos. Laedurner a. a. O. f. 9 f.

(Nota: La première Note de la page 6 du fasc. se trouve traduite sur la page 4 de cette traduction.)

7. Les chartreuses portaient, comme les convents des Cisterciens, leurs noms propres.

8. La Chartreuse de Seitz.

La première chartreuse allemande étoit, Seitz (Vallis S. Joannis Bapt.)¹ près Gonobitz en Styrie, qui fut fondée par Markgraf Ottokar en 1160. Puis suivraient les fondations de Gairach (Vallis S. Mauritii) près Tiffer (en 1165)², Freudenthal ou Bistra (Vallis jocosa) près Oberlaiborch en Krain (1255)³, Lenthow (Lapis refugii) dans da Lips (1299)⁴, Lechnitz (Vallis S. Antoni) en Hongrie (circa 1300)⁵, Bauerbach (Vallis omnium Sanctorum) près Vienne dans la Basse-Autriche (1313)⁶, Schnals (Abns omn. Angelorum) en Tyrol (1325)⁷, Tarkan (Vallis anailii) en Hongrie (1330)⁸, Gamming (Thronus b. Virginis) dans la Basse-Autriche (1330)⁹, Smichov près Prague (Hortus B. M. V.) (1341)¹⁰, Loveld (Vallis S. Michaelis) près Gran en Hongrie (1364)¹¹, Brunn (Domus S. Trinitatis) (circa 1370)¹², Leitomischl (Rubus B. M. V.) (circa 1376)¹³, Aggsbach (Porta B. Mariae) dans la Basse Autriche (1380)¹⁴, Olmütz (Vallis Iosaphat) (circa 1388)¹⁵, et Pletriach (Thronus S. Trinitatis) Krain infér. (circa 1403)¹⁶.

Ces chartreuses appartenaient jusqu'en 1334 ou 1335 à la province de Lombardie, dans laquelle année elles furent séparées de cette dernière province par le Chapitre général et réunies aux nouvelles chartreuses de l'Allemagne à une province à part, sous le nom „Alemania" ou Germania. Mais déjà en 1355 cette province a dû être divisée en deux à cause des nombreuses Maisons nouvelles en province „Alemania Superior" et „Alemania Inferior". Et lorsque bientôt après ces deux provinces étoient trop grandes, le Chap. gén. en fondait 2 nouvelles: La province rhénane en 1400 et la province saxonne en 1412, de manière qu'il avoit désormais 4 provinces conf. en Allemagne, entre lesquelles les chartreuses en Autriche formaient la province Alemania superior, plus tard nommée aussi Province d'Autriche¹⁷.

Notes de cette page:

1. Annal. II, 213 et seqq. Stepischnegg, La chartreuse de Seitz. Murb. 1884 page 6 et seqq.
3. Annal. II, 179. Wl. Milkovick, Les convents en Krain, Archiv. pour l'histoire d'Autriche. 74. B. page 372 et seqq.

Les autres notes comme dans le fasc. S signifie page - ff = et seqq.

[1] La chartreuse Allerengelberg, que les chroniqueurs de l'Ordre appellent, quelques fois „lieu horrible“, locus horribilis¹ à cause de sa situation sauvage dans la vallée haute et austère de Schnals, vallée latérale du Kinstgau, a été fondée en 1325 par le duc Henri de Kärnten et du Tyrol, roi exilé de Bohême et fut dotée de nombreux privilèges et de droits.²) L'exemple de son neveu Frédéric le Bel d'Autriche qui avait fondé en 1313 la chartreuse de Mauerbach et ses relations avec Godefroi, prieur de cette chartreuse et confesseur de Frédéric, qu'il entrevoyait souvent par suite de son activité pour la délivrance de Frédéric de la captivité (à Transilvanie),³ étaient sûrement l'occasion décisive de sa résolution d'offrir à l'Ordre des chartreux un lieu pour s'établir sur son territoire. Les négociations que le duc Henri entretenait avec le prieur Godefroi de Mauerbach furent réalisées quant aux points principaux au plus tard au commencement de l'année 1325, car déjà le 9 février de la même année il composait un document dans lequel il exprima son intention de fonder une chartreuse dans son château fortifié ou dans un autre endroit propre à cette fin et dans lequel il fixa la dotation.

[La plupart des chartreuses d'Autriche furent fondées et en partie entretenues par des princes du pays. Les Traungauer, les Babenberger, les Sponheimer, les Arpaden, les Habsburger, les Görzer, Les Luxemburger et les Angiovinen s'efforçaient d'introduire les moines chartreux dans leurs pays pour favoriser par leurs influence le développement civilisatrice dans leur pays.⁴]

Note 1. Miraeus a. a. O., page 39. Annal. IV, 195. Voir sur la situation de la chartreuse Jos. Ladurner a. a. O. et puis A. Lindner, a. a. O., page 200 f. —

Note 2. Voir plus loin, Regesten n. 1, 2, 384.

Note 3. Godefroi était Prieur de la chartreuse de Seitz de 1306-1314; de 1314-1338 Prieur de Mauerbach et le premier Visiteur de la nouvelle province Alamania. Annal. IV, 494 et seqq. & V, 34, 63 f., 96 f., 194 f., et 285 (Note 4. Voir les travaux cités de Wydeman, Leissberg, Milkonick.)

et seqq. Voir aussi sur cet article Stepischmegg a. a. V., page 28 et seqq. et Wiedemann a. a. V., page 72. Quant aux actions de Godefroi pour la délivrance de Frédéric voir Kurz, "L'Autriche sous Frédéric le Bel." Lind 1818 page 304 et 320 et seqq. Friedenburg Ludwig II et Frédéric le Bel depuis le traité de Trausnitz jusqu'à la réunion à Insbruck. Gött. 1877, page 10 et seqq. et 48. W. Preger, "Traité de Ludwig le Bavier(?) avec Frédéric le Bel (Dissertation de la société de l'histoire de l'académie royale bavaroise des sciences. Munich 1886, B. 17, page 107 et seqq. et 112 et seqq) et d'autres. (Fin des notes de la page 8 du fascicul.

En 1326 la nouvelle chartreuse fut incorporée à l'Ordre et Henri composa pour elle l'acte²⁾ définitif de la fondation le 25 janvier. Mais il paraît qu'on traitait encore pendant quelque temps sur le lieu où devrait être placée la nouvelle chartreuse, car pendant qu'Henri dans l'acte de fondation choisissait pour l'emplacement le château de Schnals, s'élevait la chartreuse sur les deux propriétés de Corf³⁾ vis-à-vis du château. En tout cas, c'est peu probable, que les premiers moines eussent pris possession de leur nouvelle maison avant 1330.

Plus de 450 ans les moines chartreux vivaient dans leur pieuse et paisible solitude située dans la vallée isolée et peu accessible de Schnals et y chantaient jour et nuit les louanges de Dieu. Ils jouissaient toujours des faveurs et de la protection de la part des princes du pays, qui regardaient les chartreux comme "leur propre fondation," jusqu'à ce qu'elle aussi comme tant d'autres communautés religieuses devenait la victime de l'esprit de la fin du 18^{ème} siècle. L'empereur Joseph supprimait par un décret du 12 janvier 1782 tous les Ordres solitaires contemplatifs, lequel décret fut communiqué à la Chartreuse de Schnals le 5 février, avec ordre de quitter le couvent dans le courant de 5 mois.⁴⁾ Aujourd'hui il n'y a plus que le village Hartaus et le peu de ruines de la chartreuse qui témoignent de

l'existence plus de 5 fois séculaire de cet Ordre en Tyrol.

Quoique la chartreuse dans la vallée solitaire de Schnals n'ait pas eu une si grande influence sur l'histoire du Tyrol, comme tant d'autres convents dans ce pays, elle a néanmoins une importance assez grande sur l'histoire locale et celle même du pays. La chartreuse avait obtenu siège et voix dans les assemblées du pays (Landtag) à l'égal des abbayes et des prélats, elle exerçait la basse juridiction sur un certain nombre de propriétés dans la vallée de Schnals, elle possédait le droit de patronat de la paroisse de Naturns, et avait acquis de nombreuses possessions à Schnals, dans le Vinschgau et dans le pays d'Eltsch.

Notes de la page 8 de la traduction:

1. *Ubi in fasciculo.*
2. Voir plus loin Regesten n° 3.
3. Regest. 4 et 5.
4. A. Lindner a. a. O., 206 et seqq. A. Wolf, "La suppression des convents dans l'Autriche centrale." Vienne 1871, page 27 et seqq. —

Page 9 de la trad.

1. Le Prieur appartenait au Landtag (assemblée du pays) au plus tard en 1474. Voir Engger, "Histoire du Tyrol," I, 631 et A. Jäger, "Histoire de la constitution du pays, I. 425. | Notez. Voir Regest. n° 284.

3. Voyez plus loin Regest. n° 384. Après le règlement sur les pâturages des habitants de Schnals dans le Méran en 1581 les propriétés soumises à la juridiction de la chartreuse formaient encore la 5^{ème} partie de la vallée, avant leur nombre était encore plus grand. Voir "Le règlement des pâturages" (Copie dans la "Collectio nova" que nous citerons plus tard. fol. 761-767.) J. Engger, "L'Origine des districts judiciaires au Tyrol allém. Communicat. de l'institut hist. Erg(2). — Vol. II 424. A. Jäger a. a. O. 423. — 2) ut in fasc.

* Note 1. "Supplément pour l'histoire de l'Église," St. Katharimaberg "aus N. Tyroler-Klein," 1898. n° 235. "Supplém. pour l'hist. de la paroisse de Naturns (ibid.) 1899. n° 45 et 47-53. Les Maisons des chartreux de Schnals à Méran. Journal de Méran 1898 n° 92-94.

Histoire de la Chartreuse.

Pour satisfaire le juste désir de ceux qui s'occupent de l'histoire du pays, je donnerai une exposition plus détaillée de l'histoire de ce couvent, autant plus, qu'il n'existe aucune publication sur ce sujet, excepté le travail de Lindner qui ne parle que de la suppression de la chartreuse et de quelques articles de H. Schwarz¹⁾, ou même qu'on croyait perdu en grande partie le matériel de sources et que celui-ci est encore maintenant seulement en partie connu.

Je n'ai d'abord en vu qu'à traiter de l'histoire de la fondation de la chartreuse et de ses possessions, travail pour lequel j'ai recueilli les sources nécessaires. Mais comme au courant de mes travaux j'ai toujours trouvé du matériel nouveau que j'ignorais avant, je me suis décidé d'aller plus au fond et de distribuer le matériel sur plusieurs travaux. Par conséquent, je tâche d'abord de grouper les sources sur la chartreuse par ci par là dispersées et de donner un abrégé sur les nombreux documents de la chartreuse dans l'espoir de revenir plus tard sur mon plan antérieur.

En recueillant le matériel dispersé, j'ai trouvé partout l'appui et la diligence la plus cordiale. En premier lieu je nomme la direction des archives de l'état, et de la maison et de la cour royale-impériale à Vienne, qui non seulement avec empressement me communiquait les documents de Schnals, mais elle me procurait aussi un certain nombre de copies, puis M^r le professeur Dr. Michel Mayer, directeur des archives royales-impériales à Innsbruck, aussi Note 1. Voir page précédente de la traduction en bas *.

bien que tous les M^{rs} fonctionnaires de ces archives, qui me facilitaient de la manière la plus aimable l'utilisation des archives. Avec une prévenance non moins grande me renseignaient M^r Kaspar Schwarz employé au Musée d'Innsbruck sur le matériel très important et m'aidait sans cesse dans mon travail. Avec un désintéressement absolu M^r Joseph Farneller, mettait à ma disposition ses travaux de recherches sur les noms des propriétés de la vallée de Schnals et le P. Hermann Wieser O.F.M., vicaire à Völlen, me permettait de me servir librement de sa collection assez importante de documents. De même j'ai été aidé beaucoup par les professeurs D^r Louis Schönach à Innsbruck et P. Maa, Straganz, O.F.M. à Hall, aussi les séminaristes P. Lucas Rangger, O.F.M. et le P. Alphons Bernick O.F.M. me faisaient quelques communications importantes. M^r le juge cantonal impér.-royal à Schlanders et les curés de Rams et de Kartaus m'envoyaient avec obligeance les codices carthusiens qui sont sous leur surveillance. Je prie tous ces Messieurs d'agréer l'expression de ma reconnaissance la plus sincère pour leur secour aimable.

Sources pour l'histoire de la Chartreuse.

Au moment de la suppression de la chartreuse les archives ont été dispersés de différents côtés. Une partie assez importante restait à Schnals, d'autres furent transportés à Schlanders, Innsbruck, Vienne et dans beaucoup d'autres endroits, mais la plus grande partie fut portée au bailliage cantonal de Bozen. Combien peu de cas on faisait dans ce temps de ces archives prouve le fait, qu'on laissait le premier volume des livres des copies qui avait tant d'importance pour l'histoire de la chartreuse et du pays, à Kartaus et qu'on envoyait les 3 autres volumes à Bozen, tandis qu'on transportait à

Schlanders la „Collectio nova“, qui est, en quelque sorte la suite des livres des copies. Mais on égarait aussi dans le baillage cantonal de Bozen de nombreuses archives, jusqu'à ce qu'on sauvait dans les dernières années le reste, pour le déposer dans les archives provinciales, d'Innsbruck.

Il résulte clairement de cette manière à traiter les archives du couvent, qu'on n'avait jusqu'à ces derniers temps presque aucune connaissance des renseignements abondants sur la chartreuse ! Aujourd'hui cependant, nous connaissons une bonne partie des archives de la chartreuse, quoiqu'il y ait encore des pièces importantes à trouver. Les matières qui nous sont connues nous fournissent déjà une idée assez juste de l'état de l'ancien archive de la chartreuse, elles nous donnent même une idée de l'administration des archives des moines chartreux.

Le couvent avait obtenu à bonne heure des possessions étendues, beaucoup de liberté et de droits, par le fait même se formaient bientôt un bon nombre de documents. Ceux-ci devaient être conservés et arrangés soigneusement, puisqu'ils formaient les arguments les plus importants dans les nombreux procès, dans lesquels les chartreux furent entraînés par la noblesse voisine et par les propres sujets. Nous voyons par les nombreux actes encore subsistants, qui regardent ces différents que le couvent remportait presque toujours la victoire sur ses adversaires, parcequ'il pouvait s'appuyer sur ses documents et sur ses privilèges. C'est pour cela qu'on conservait les documents comme un trésor précieux et qu'on les soumettait, à l'approbation de chaque nouveau gouverneur. Les Prieurs du reste étaient obligés par leurs Supérieurs de l'Ordre de tenir en bon état les archives du couvent. Ils devaient notifier chaque nouvelle acquisition au Chapitre général et se justifier devant lui de la manière de l'acquisition, de plus ils étaient soumis à la contrôle des Visiteurs.

qui tous les 2 ans examinaient toute l'administration extérieure du couvent, et qui inspectaient les archives. Les archives de Schmals nous fournissent plusieurs exemples, comme les Visiteurs mêmes entretenaient dans les procès et en procuraient la décision.

Les livres des copies encore existantes nous donnent des renseignements sur le nombre des documents qu'on conservait dans les archives du couvent.¹

La plus grande partie des documents originaux, c'est, malheureusement perdue. Une partie d'importants documents disparaissait déjà dans l'insurrection des paysans.² Dans l'approbation des privilèges du couvent, du 9. déc. 1528 on dit que : "Beaucoup de privilèges ont été dérobés, déchirés et anéantis dans le cours de l'année 1528 dans l'insurrection bavaroise par les paysans révoltés."³ Mais le roi Ferdinand I. remettait les documents les plus importants à la chartreuse.

Dans les archives impér. = roy. de la Maison, de la cour et de l'état, de Vienne se trouve un livre en parchemin dans lequel le roi Ferdinand confirme le 20 janvier 1529 aux chartreux 12 privilèges littéralement copiés qui s'étaient perdus dans l'insurrection des paysans.⁴

Mais aussi plus tard se perdaient beaucoup de documents importants, surtout pendant les troubles qui se formaient au couvent par suite de la réforme où aussi des finances de l'état de la chartreuse était ruinée de manière que plusieurs fois le gouvernement, à dû intervenir. Un point d'appui sur la perte des documents nous donne la collection des documents, "Collectio nova", commencée en 1628 et achevée en 1696 par le greffier du couvent Pierre Grueber. Pierre Grueber collationait toutes les copies avec les originaux ou copies encore existantes et ajoutait, à chacune la note: "Originale habetur" où "Originale perditum" et choses semblables.

Note 1. de la page 12 de la traduction:

Le catalogue des manuscrits sur la chartreuse de Schnals que nous donne A. Lindner dans son travail, "La suppression des couvents dans le Tyrol allemand" page 198, f., ne contient pas encore une seule source originelle.

Notes de la page 13^{et 14} de la traduction:

1. Les Regestes suivants en donne la preuve.
2. Egger, "Histoire du Tyrol" II. 95. Buchholz, "Histoire de Ferd. I." Vienne 1838. B. 8. page 341.
3. Livres de confirmations des archives provinciales impér. - roy. à Innsbruck.
4. Les privilèges sont cités en détail dans les Regestes.
5. Les livres des copies dans les archives provinciales contiennent de nombreuses preuves sur l'état triste financier de la chartreuse, par exemple, "Tyrol" (pub. in fascic.). Voir aussi Horn, "Archiduc Ferdinand II." Tom. I. page 118 et suite.

Il en suit, que des 450 documents, que contenait la "Collectio nova" déjà environ 120 ne se trouvaient plus dans l'original! Cependant la partie principale des documents ne se perdait qu'à la suppression du couvent.

Par le fait même je ne pouvais malheureusement trouver qu'un petit nombre de documents originaux, en tout, une soixantaine dont 38 pour la plupart des actes de Notariat, qui sont propriété de M^{re} le curé de Voellan, P. Hermann Wiesner, qui les avait achetés des héritiers de M^{re} Philippe Neib en même temps que l'autre succession littéraire; les archives impér. - roy. à Vienne conservent 15 autres originaux, entre lesquels le document de fondation du roi Henri, d'autres sont dispersés dans les archives provinciales d'Innsbruck et en plusieurs autres endroits.

Note 1. Dans les Regestes je marque les docum. qui dans ce temps n'existaient plus par *

Dans les Regestes suivantes seront indiqués exactement les documents originaux, aussi bien que les endroits où ils se trouvent à présent.

Les livres des copies nous donnent des renseignements suffisants sur l'arrangement des archives; car en ceux-là on a ajouté aux différentes copies des documents les signatures d'archives, elles forment même dans le premier volume le principe de la division pour l'arrangement des différentes copies. La comparaison de ses signatures entre elles avec celles indiquées sur les originaux a donné un résultat certain, que jusque vers la fin du 15^{ème} siècle les archives ont été classées 2 fois.

Le premier arrangement des documents a été probablement fait bientôt après la fondation de la chartreuse, c. a. d. encore au 14^{ème} siècle et restait essentiellement tel jusqu'aux derniers décennaux du 15^{ème} siècle, où par suite de nombreux matériaux des documents un nouvel arrangement s'imposait; car tandis que le premier volume des livres des copies, qui date de l'en 1460, indique partout les anciennes signatures, les volumes ultérieurs et le volume du registre, achevé vers 1504, ne montrent que de nouvelles signatures.

Ces deux arrangements s'appuient du reste sur le même principe. Les documents sont divisés en groupes; chaque groupe est marqué par une lettre, tandis que chaque document au dedans d'un groupe est marqué d'un numéro progressif.

L'arrangement antérieur formait les groupes A, B, C, D, dont A contenait les privilèges de l'Ordre, émanés des Souverains Pontifes; B Les concessions et confirmations des princes régnants; C, les possessions du couvent dans la vallée de Schnals; D les droits sur la paroisse de Naturns et les biens dans le Vinschgau au dessus du Föll. Cette manière d'arranger les archives correspond exactement au développement successif de l'état des possessions des chartreux. Les possessions du couvent au 14^{ème} siècle se limitaient presque

exclusivement, à la vallée de Schnals et au Vinschgau inférieure et furent administrées par les 2 baillages de Schnals et de Tschars appartenants à la chartreuse. Pour cette fin suffisait la division des documents en 4 groupes (A-D) Lorsqu'au commencement du 15^{ème} siècle les possessions du couvent commençaient à s'étendre¹ dans la contrée de Mèran et de l'Eschland et qu'on fondait à Mèran un nouveau baillage de la chartreuse, on ajoutait aux documents encore le groupe E.

Le second classificateur formait ensuite encore 4 groupes (F, G, H, I.) et entreprenait en partie une autre division des documents dans les différents groupes. Mais comme dans le premier arrangement, on y avait en vue la dilatabilité locale des possessions et de l'administration.

Note 1. Surtout par le testament de Jean Austrunk, bourgeois de Mèran. Voir les Regestes.

Note 2. Ils existaient alors 4 baillages: Schnals, Tschars, Mèran, et Glurns; plus tard on y ajouta encore Nals.

A la tête des groupes A s'ajoutaient alors les documents de fondation du (couvent) roi Henri (A¹) et la confirmation de la fondation du couvent par le Pape Jean XXII (A²). Le groupe B contient les concessions et les confirmations des princes régnants, C les documents relatifs à la paroisse de Naturns, D et E les possessions dans la vallée de Schnals, F les biens dans l'Eschland sous le Föll, G les possessions dans le Vinschgau inférieur et H celles dans le Vinschgau supérieur. Le groupe I au contraire ne contient que les documents du temps des Pieux, Wolfgang et Jérôme, et forme un supplément, que très probablement le copiste du registre et des 2 derniers livres des copies a ajouté aux archives.

Les signatures ont été mises sur le revers de chaque document.

Les documents qui dans le nouvel arrangement ont été déplacés, porte à côté de l'ancienne signature la nouvelle écrite à l'encre rouge. Les documents ultérieurs et les actes ont été simplement numérotés.

Hors des documents les archives des chartreux, conservaient encore comme trésor précieux les livres des copies que nous avons plusieurs fois mentionnés. Leur commencement date de la première moitié du 15^{ème} siècle, ce que prouvent, et les caractères et le contenu de la partie qui a été écrite par la première main.² Ils ont été ensuite continués par plusieurs copistes et finis en 4 volumes in folio dans le premier décennaire du 16^{ème} siècle. Les 2 premiers volumes ont été écrits par plusieurs personnes, le 3^{ème} et 4^{ème} volume par une seule.

Ces 4 Codes qui contiennent plus de 1000 copies de documents ont été déjà grandement estimés par les chartreux, et ont les cités plusieurs fois toujours à côté des manuscrits originaux.⁴

Notes:

1. Les chartreuses en Frain avaient presque le même arrangement des archives.
2. Le dernier document est de l'an 1423.
3. Le dernier volume et le registre vont jusqu'en 1507.
4. Les livres des copies sont généralement désignés sous le nom "Libri antiquorum monumentorum ou libri antiquorum", c'est pour cela que dans les registres je conserve la même dénomination LA.

Chacune des copies des documents semble en effet être très exacte et authentique; je ne pouvais pas découvrir une seule faute dans les circa 30 copies que j'ai comparées avec les originaux encore existants. Elles s'accordent de même exactement avec les copies de documents dans la "Collectio nova" que Pierre Grueber, dont nous avons déjà parlé, a collectionnées avec les originaux existants en son

temps. Les livres des copies forment à présent la source la plus importante pour l'histoire de la chartreuse, puisqu'ils remplacent dans la plupart des cas les documents originaux qui nous manquent.

L'auteur des 2 derniers volumes ajoutait de plus aux livres des copies un livre de registre qui porte le titre: "Registrum domus montis omnium angelorum in Inals ordinis carthusiensis cum sua fundatione, suis confirmatibus, libertatibus et privilegiis tam Romanorum Pontificum quam aliorum regum et principum".

Dans les collections ultérieures des documents ce registre apparaît plusieurs fois sous le nom, "Registrum magnum". Je suis tenté à croire que ce registre soit identique avec celui, dont parle Jérôme dans le 4^{ème} volume des livres des copies. Si mon opinion est juste, nous devons croire que le Prieur Jérôme est l'auteur du registre aussi bien que du 3^{ème} et du 4^{ème} et en partie du 2^{ème} volume des livres des copies. Cette opinion s'appuie du reste sur la grande activité de ce Prieur. C'est sous son priorat que la chartreuse était le plus florissante soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Même le Chapitre général a eu lieu dans la chartreuse de Schnals en 1493.¹(???) Il acquies de nombreux biens et tâchait toujours d'arrondir autant que possible, les possessions existantes avec une grande énergie, il finissait les anciens procès et mettait dans l'administration des biens du couvent, un ordre exemplaire.² Il n'est par conséquent, vraisemblable que cet homme se soit aussi occupé personnellement des travaux, des archives.

Ce registre est une espèce de liaison entre "Urbar" (?) et le livre des copies. Il est exactement arrangé selon l'état des biens du monastère et indique à chacune des possessions les impôts et les prestations annuelles à la chartreuse, suivi de tous les documents relatifs pour ce qui regarde l'essentiel et cela en forme détaillée des Regestes et verbalement copiés des documents avec indication

exacte de l'original et des livres des copies, mais quelques fois sans date ou avec date inexacte. A la tête sont les documents relatifs à la fondation du couvent, de ses droits et de ses libertés. Entre autre ce registre contient beaucoup de listes des biens qui ont été copiés verbalement des registres antérieurs et qui pour nous sont autant plus précieux que les autres se sont perdus.

Notes de la page précédente.

1. A. Eichhorn, "Episcopatus Curienensis." San. Blas. 1794. Cod. prob. page 156.
2. Beaucoup de documents prouvent notre assertion. Voir aussi Lindner. a. a. O. Périodique de Ford. III. F. 30. H. (1886), page 235.

La bibliothèque roy.-impér. de l'université d'Innsbruck possède encore un registre plus petit des archives de la Chartreuse de Schmals,¹ qui porte le même titre comme le registre dont nous venons de parler. Après avoir bien examiné les choses, je suis porté à croire que l'auteur du petit registre est le même qui a écrit le grand et les livres des copies, puisqu'il est conforme jusqu'à dans les moindres détails au grand registre, on y trouve même les mêmes fautes chronologique. Les traits ont les mêmes particularités caractéristiques, seulement on les trouve quelques fois exécutés avec moins de soins et à la hâte. Quant au contenu le sommaire des copies est plus court dans le petit registre et ne date que jusqu'en 1497. Le 4^{ème} tome des livres des copies, qui pour la plupart contient les documents de l'an 1502 jusqu'en 1507, ne semble pas avoir servi, mais on a ajouté au registre beaucoup de petites feuilles avec des additions et des suppléments, lesquelles nous indiquent assez exactement le temps où le registre a été fait, c. a. d. probablement en 1500. Selon mon opinion le petit registre n'est qu'un brouillon et un travail préparatoire pour le grand registre, que

L'auteur a fait en même temps que l'esquisse du 3^{ème} tome des copies.

Cela doit être toute la collection des copies des documents et des Regestes qui ont été faits dans la Chartreuse de Schnals au moyen-âge.

Note 1 de la page précéd. En Quart format, Catal. des copies, N^o 468.

Dans le 16^{ème} siècle on a écrit quelques copies sur les feuillets vides des livres des copies. Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle, lorsque peu à peu l'état de l'administration du monastère s'améliorait, qu'on recommençait une plus grande collection des copies des documents. Ainsi se formait la, *Nova collectio* ou les documents qui regardent l'église et le monastère Allersengelberg à Schnals, sa fondation, ces cens, ses dîmes et propriétés etc, commencés en 1627.

Cette nouvelle collection forme, comme indique son titre, la collection des biens et des documents en même temps. Ce qui est sûr, c'est que pour sa fondation le grand registre servait de modèle²⁾, seulement, on y parle plus en détail des biens, en donnant la description exacte de chaque possession, de plus on y donne verbalement, les documents relatifs.

Presque toute la collection a été écrite par la même personne des écrivains ultérieurs y ont ajouté encore quelques documents nouveaux. La collection a subi une révision exacte et a été complétée par de nombreux suppléments par Pierre Grueber, greffier du couvent.³⁾ La, *Nova Collectio* a eu par suite par sa grande autorité et a été reconnue officiellement, par le clergé et par les laïques.

Au courant du 18^{ème} siècle se formait encore une, *Continuatio Novae Collectionis* qui contient les copies des documents depuis 1628-1753.

Note de cette page:

1. Rapport des archives, III. 68. 2.

Note 2.) On les cite plusieurs fois. Pierre Grueber fait la remarque sur le frontispice : Qui en pourrait douter, examine l'ancien grand registre, chacun à son lieu, il y trouvera l'éclaircissement.

Note 3.) La remarque sur le frontispice est ainsi conçue : "Abbi sousigné, j'ai conféré avec soin en langue allemande les copies dans ce livre avec ses originaux, et où ceux-ci manquaient, avec les livres anciens, comme on peut le voir à la fin de chaque écrit, je les ai examinés et j'ai trouvé, qu'elles se ressemblent, mot à mot. En foi duquel j'ai souscrit de ma propre main, comme j'en ai été chargé. Fait dans l'an du Christ, 1696. Pierre Grueber, greffier actuel du convent, Cartaus, baronie dans la vallée de Schnals.

Une partie importante des archives des chartreux formait le registre des biens ou Registra, comme l'appelaient ordinairement les chartreux.

Non seulement l'administration en règle des biens mais aussi la règle de l'Ordre faisaient un devoir aux Prieurs de composer un catalogue des biens du monastère. Le soi-disant nouveau Statut qui a pour auteur le R. P. Guillaume Rinaldi et qui a été approuvé et imposé à tout l'Ordre par le Chapitre général en 1368, ordonne que chaque nouveau Prieur inscrive exactement en présence de son prédécesseur, s'il est encore en vie, et de 4 discrets du monastère, l'état des biens de sa maison et qu'il envoie ou présente lui-même au Chapitre général cette liste munie de sa signature et du sceau du convent, cependant, il en devrait conserver une copie au monastère¹⁾. Les nombreux registres ou listes des biens dont on parle dans le grand registre, nous prouvent que les Prieurs de la chartreuse de Schnals ont bien obéi à cette ordonnance. Ainsi on y parle expressément et on fait mention en partie dans le sommaire

des registres des Prieurs suivants: Ulrich (en 1390 environ²), Laurent (1420³), Bernard (1422)⁴, Jean d'Autriche (1437)⁵, Conrad de Mergelheim (1442)⁶, Albert (1456)⁷, le registre du frère Martin (1466)⁸, et les registres des Prieurs Wolfgang (1483)⁹ et Jérôme (1497 et 1507). La plupart de ses registres ont été perdus, on conserve encore hors des deux registres plus grands du Prieur Jérôme, desquels nous venons de parler, seulement, ceux des Prieurs Laurent, Jean d'Autriche et une petite liste des biens du temps du Pr. Jérôme de l'année 1497¹⁰. Le livre des registres contient de plus quelques extraits assez grands des registres du Prieur Conrad et du frère Martin.

Ce restant nous suffit cependant pour nous donner une idée satisfaisante sur la manière de leur plan. On y énumère en détail comme dans les autres catalogues des biens, les possessions du couvent une à une et leurs revenus.

Les archives contenait encore un livre des bienfaiteurs (*liber benefactorum*,¹¹ et de nombreux comptes relatifs aux immeubles et des actes du temps ultérieur.

Après ce coup d'œil général, nous ferons suivre les documents encore existants qui servent pour l'histoire de la Chartreuse.¹²

Notes des pages 21 et 22 de la traduction.

1. Annal. Carb. de l'an 1687, page 183.
2. Livre du registre fol. 126^a, 316^b etc.
3. et 4. ut in fasciculo.
5. Reg. fol. 137^b, "Ex registro rubeo parvo Joannis de Austria Prioris", fol. 137-140 qui en est, une copie fidèle. Les registres des Prieurs Laurent et de Jean d'Autriche sont ordinairement nommés "registra rubea"; je crois que cette dénomination doit son origine à la reliure rouge du Codex (qui existe encore voyez plus loin).

Notes 6 et 7 ut in fascic.

8. Reg. 17^a, 63^a, 213 etc. Ce frère Martin doit être le même que Martin Turnaer dont on parle ainsi dans le Necrologe de Gammring : „ Martinus Turnaer de Medding, waccalararius Wiennensis, rector scole ad sanctum Leonhardum hic cantor, missus ad Enns, ibidem Vicarius, Procurator et Senior obiit Aug. 23, 1474. Voir Leissberg a. a. O. Page 576.

9. Reg. 259.

10. Tous les trois réunis dans un volume.

11. Reg. fol. 252. (n'existe plus)

12. Bien entendu la liste suivante ne promet pas d'être complète.

Deo gratias!

Documents

relatifs à la Chartreuse de Suals.

—

- 1363 26 septembre. Meran - L'archiduc Rodolphe confirme à la chartreuse de Suals, diocèse de Coire, l'acte de fondation inséré et traduit en allemand du roi Henri de Bohême d.d. Triol 29 janvier 1326. - Archives du gouvernement d'Innsbruck. - Archives d'Etat.
- 1408 21 janvier. Bozen - Le duc Frédéric confère au couvent de Suals la propriété de la ferme mouvante d'Oberauesch que Chunz im Weg à Hartmann a donnée au dit couvent à cause de son âme - Archives du gouvernement d'Innsbruck
- 1409 1 Octobre - Triol - Le duc Frédéric confirme à la Chartreuse de Suals la donation de 12 foudres de sel de la saline de Hall. Archives du gouvernement d'Innsbruck
- 1436 22 mars. Neustadt. Le duc Frédéric le Jeune donne au sieur Jean de Suals quittance d'une lettre (d'un acte) du comte Hermann de Cilly concernant la réversion de l'hypothèque de la ville de Tristritz, de Hohenack, de Bießer, de Liebenack, et de Gratschan - Archives d'Etat.
- 1449 11 novembre - Bozen. Le duc Sigismond confirme au couvent aller Engelberg, au Couvent de Suals de l'Ordre des Chartreux les privilèges insérés de ses ancêtres. Archives du gouvernement d'Innsbruck. -

1449. 23 novembre - Bozen - Le duc Sigismond renonce en faveur de la Chartreuse de Suals à une rente annuelle de 50 livres Péner ou de Pera(?) que feu Jean Kreutlinger sommelier à Tirol avait donnée après une affaire à feu sa femme Claire de la maison van Stern (de l'étoile) à Meran, mais qui (rente) avait été acquise par l'échange ducal de Tirol - Archives du gouvernement d'Innsbruck.

1449 23 novembre. Bozen. Le duc Sigismond déclare par document comment la Chartreuse de Suals a reçu de ses ancêtres la I) faveur de pouvoir pêcher dans le lac inférieur de la Wallser-Heide et déclare que les Chartreux peuvent pêcher au segen (probablement espèce de filet) ou avec d'autres instruments et a par conséquent ordonné aux administrateurs de Glunas (il faut lire sans doute Glurns) de les laisser faire - Archives du gouvernement d'Innsbruck

1460. 19 juin. Innsbruck. Le duc Sigismond confirme aux gens de Sernalbs un acte de son père feu le Duc Frédéric et un acte de feu le margrave Louis de Brandebourg concernant quelques pâturages qu'ils ont à visiter sur la Meran (probablement le territoire ou la montagne de Meran) dès que la pâturage commence jusqu'à la St-Georges et partout depuis le Passer jusqu'à l'Adige et jusqu'au couvent de Steinach et vers Algund jusqu'au Kuch-elberg et en bas jusqu'à Meran -

Archives du gouvernement d'Innsbruck.

(1) Il s'agit sans doute du lac appelé Heidersee situé entre Suals et St-Valentin auf der Heide (St-Valentin des Bernjères) non loin de la source de l'Adige - le Kaducten ~

Amorissimi Reverente et colendissime Pater!

Accipi litteras R^{ae} V^{ae} 14. Octobris una
cum opere 'Album des Chartreuses en 1895',
pro quo gratias refero optimas;
monstravi illud etiam Confratribus meis,
quibus etiam praeplacuit, quia singulae
Carthusiae excellentissime expressae
sunt. Ordo noster non habet huius
operi simile -
Insuper gratias maximas ago
R^{ae} V^{ae} pro missa sacra, quam pro

Defuncta matre mea dilectissima celebravit,
et pro singulari gratia, quod ego
propter res pauculas, quas de
Ordine Carthusiensi collegi et scripsi,
relatus sum in "Album Benefactorum"
huius Ordinis. -

Mitto R. ^{ae} Vae cum donum exiguum
duas Effigies Carthusiae Montis
S. Angelorum in Schnals. Effigiata
est a duabus diversis partibus,

Adverte, Ecclesiam cum turri, quae
in utraque effigie ^{conspicitur,} nunquam erat
Ecclesia monasterialis, sed Ecclesia
S. Annae pro laicis, sicut etiam nunc
est. In effigie formae majoris Ecclesia
monachorum non conspicitur. In
effigie formae minoris est representata
lata ad partem dexteram, retro
Ecclesiam laicorum; sed est sine turri

Habitationes monachorum bene distinguuntur
et conservantur plerumque facies suas exteriores.
Una tantum superaedificata fuit contignatio
altera, quae ab initio non erat sic.

Quia antea procurare volui has duas
Effigies, etiam expectandum mihi erat
cum his literis responsoriis. -

Commendo me etiam pro futuro
orationibus totius Familiae Carthusiensis,
sicut etiam Abbatem nostrum, qui nunc
infirmitate, Confratres et Studiosos literarum,
qui meae curae sunt commisi. Memoremque
esse rogo R. ^{am} V. ^{am} Matris meae defunctae
in angustissimo Missae Sacrificio.

In Christi charitate sum
Rai Vae

servus infimus P. Pirminius Lindner
O. S. Bened.

Et Monasterio S. Petri
Salisburgi die 31. Octob. 1894

Schnals

Chartreuse de Schnals en Tyrol

Liste des Prieurs avec notices, d'après le T. Lindner OSB.



Note de l'auteur: Dans l'ordre des chartreux, il arrive rarement que le Prieur reste en charge durant jusqu'à la fin de leur vie. Cette liste de Prieurs a été composée par Ladurner dans son hist. de Schnals. Il dit qu'il y a eu à Schnals 69 Prieurs, dont il n'a pas découvert cependant que 45, parce que les anciennes listes ont été égarées. Les dates citées après chaque nom (quand il n'y pas d'autres indications) signifient qu'à cette époque le Religieux en question était cité comme étant encore en vie, et nommé dans quelque document. J'ai pu ajouter le nom de quatre Prieurs inconnus à Ladurner, que j'ai trouvés dans l'ouvrage de Mr le Dr Zeissberg, Hist. de la Chartreuse de Faming (archives de l'histoire d'Autriche, vol. 60, p. 565 seq. - Je ne puis garantir pour la date en vie par Ladurner. Quoiqu'il la série de Prieurs de Ladurner me paraisse incomplète, j'en ai cependant devoir la citer ici, parce qu'il n'y a jusqu'à ce jour, aucun ouvrage hist. ne donne une liste quelconque de Prieurs de Schnals.

Johannes I., Profès de Maunbach + c. 1347. En 1330, le fondateur Henri, roi de Bohême, fit donation au couvent de Schnals de la vallée de Panaud. - En 1337 le Vicair Hermann, donna à la Chartreuse le Dursthof (une ferme) qui aujourd'hui fait partie de la Curatie de St Catherine. - En 1341, Marguerite Maultasch fonda 12 foudres (tonneaux) de sel des salines de Hall près d'Innsbruck.

Martin de Hongrie (non cité dans Ladurner), premier Prieur de Faming de 1331-42, ensuite à Schnals (après 1343), devint ensuite Prieur à Maunbach et + 18 juillet 1357 à Faming.

Rodolphe I., + 1362 (les années de décès qui ne sont pas suivies d'une date de mort, je les tiens pour incertaines) Pendant son administration le maître des salines de Hall reçut une réprimande sévère de la part de Marguerite Maultasch à cause de la négligence qu'il mettait à livrer à la Chartreuse les 12 foudres de sel. - En 1363,

Henri. - En 1363, Rodolphe d'Autriche fonda la Chartreuse, et donna aux chartreux la ferme de Platztill, qui aujourd'hui fait partie de la Curatie (Cure) de Saint Catherine.

ds. 1500 obit. Paulus Bachmayer D. in Gemma, olim Prior S. Michaelis

Friedrich de Forchaym, entra dans l'ordre Saming en 1446, devint
Vicaire, Sacristain & Prieur à Schnals, fut envoyé comme Procureur
dans la Chartreuse de Nireuberg. + 13 Aug. 1492. en th. 1493.

Wolfgang, + 1485, acheta en 1485 la ferme d'Innergart dans
la Paroisse de Notre Dame.

Nicolas II., + c 1492, obtint de l'empereur Maximilien la Confirmation
du droit de pêche au Haidersee, & acheta d'Ulrich de Schlau-
dersberg la ferme de Matzlaun pr 77 Mark Serner.

Hieronymus, + 1530, eut l'honneur en avril 1493 de héberger
à Schnals le Général de l'Ordre, qui y réunit le Chap. général.

L'évêque Henri de Coire obtint le 28 av. 1493 des deux Prieurs le
droit de pêche dans le Haidersee, parce qu'il avait témoigné
de nombreux bienfaits à la Chartreuse. Hieronymus, ou Don
Jérôme, si vous voulez, acheta 3 fermes dans la vallée (entre autre
Marchegg en 1524, et fut témoin en 1526 du pillage que
les paysans révoltés firent exercer à Schnals. (Ester-vour content?)

Ulrich III + avant 1531. (arrêtons nous ici, l'incertain va se baigner)

Daniel, + c 1540, acheta plusieurs rentes foncières à Langtaufers

Michael I., + 1550

Christophorus paraît dans les anc. documents jusqu'en 1555.

Leonhard, c. 1556 jusqu'en 1561. Il a été le premier Prieur qui a rendu
de biens, entre autre la ferme d'Innergart. obit Prieur en th. 1559.

Urban, c. 1561-1567. On rapporte que c'est grâce à sa prière que
la grande dévastation de Dossert épargna la Chartreuse.

Augustin, + c. 1574. On lui reproche d'avoir porté trop de soins à l'ac-
quisition de biens temporels, et d'avoir attiré à la Chartreuse des
désagréments par des démarches imprudentes. Ob. Prieur en th. 1575. 1574

Ulrich II. Wendelin (Brendlin d'après d'autres) + c. 1599, obtint
en 1586 le droit de prélever une pièce de bétail à chaque cas de décès,
ce qu'il aurait exécuté avec beaucoup de sévérité. Les contestations
au sujet de la teneur avec le Curé de Naturns furent liquidées
à la Cour de Rome & en faveur du Curé. Il augmenta le posséder
du couvent par l'acquisition de la ferme de Seunhof et du Klosteranger
(1579)

Benedict, de 1600 à 1611. Mari Satlberger donne à la Chartreuse

1599 à 1600 pub. ab. D. Livinus Hasman prof. 3 cartul.

ds. 1600 Prieur D. in Mal. (it. m. a. Cujus administrationem committimus d. Ulrico Pentelio - d. Sauer

une somme d'argent de 3000 florins, que le couvent plaça auprès
du gouvernement, sans cependant pouvoir en recevoir réguliè-
rement les intérêts; en 1724, l'état voulant régler cette
affaire, payâ à la Chartreuse 1500 florins, mais les autres
1500 florins avec intérêts ne furent jamais rendus aux Religieux.

Anton Volmar de c. 1611 à ¹⁶¹⁴⁻¹⁶¹⁵ 1615 ou 1616. (M^r Lindner O.S.B.
fit par lettre du 8 août 1873 à très indigne Traducteur d'icelle
les communications suivantes: Anton Volmar ordo et domo
Salisburgensis, était Profès d'Artheim + 19 Nov. 1633. Il
corrigea le Manuscrit du P. Bernard de Waging Prieur
de Tegernsee, O.S.B. "de spirituali perfectione, P.P.H.
I de Dulcedine mentali etc.)

Johannes IV Mohr ¹⁶¹⁷⁻¹⁶²⁶ + 1626. Pour procurer du vin à la Chartreuse
il vendit quelques biens hypothécaires dans le Schnalserthal
et acheta en 1619 la ferme de Gajen à Marling, pour la somme
de 1540 florins, avec les vignobles y attenants. - A cette même
époque vint se réfugier à Schnals le célèbre peintre baroque
Christophe Helfenrieder, qui avait prisa fuite à Munich
après avoir tué celui qui courtisait son épouse Ursule
Donauer. De Schnals, Helfenrieder se retira à Meran
où il termina quelques beaux tableaux, 1620-35. Il
mourut ensuite de la peste à Meran le 26 sept. 1635.

Petronius a été Prieur pendant 4 ans. Pour subvenir aux
besoins urgents de la Chartreuse, le duc ou archiduc
Léopold lui fit donation de la somme de 10.000 florins, en
letour les Religieux s'engageaient à célébrer chaque semaine
pour le repos de son âme un office chanté.

Michael II ¹⁶²⁷⁻¹⁶³² ~~1627-1632~~ plus nommé après 1634.

Valentin 1634 - 1646. 1634 - 1645

angelicus de 1646 environ, + 1648

Gottfried II Sattelberger ¹⁶⁴⁹⁻¹⁶⁵⁹ ~~1649-1659~~ ¹⁶⁵⁹⁻¹⁶⁶³ ~~1659-1663~~ était fils de
Thabienfaitrice citée plus haut Marie Sattelberger.

Johannes V. Bildstein ¹⁶⁶¹⁻¹⁶⁷⁰ ~~1661-1670~~ d'un caractère de feu!
aimant à se mêler dans les affaires d'autrui. En 1663,
il obtint de l'archiduc Sigmund Franz la confirm. de tous les droits
et privilèges.

En 1665, une catastrophe terrible vint jeter la terreur parmi les pieux solitaires de la Chartreuse de Schuals; à l'époque de la fonte des neiges, d'immenses blocs de glaciers se détachèrent des Rochers qui au-dessus du couvent, et vinrent ensevelir deux cellules situées à l'extrémité du cloître. Mais la Providence veillait sur la Maison, car l'accident arriva au moment où les Religieux étaient rassemblés à l'église pour chanter l'office de Matines.

Jacob Nenntweich (Nenntwisch) 1670-1691, Entre lui et l'abbé de Stams, Don Georges, ~~et~~ s'éleva une contestation au sujet d'une somme d'argent que le P. André Breyer S. Ord. Cist. de Stams, et Curé de St Pierre (natif de Poplin en Prusse) avait confiée au Prieur de Schuals, avec en lui recommandant d'envoyer cette somme à Poplin après sa mort. Après la mort du P. André, l'abbé de Stams D. Georges voulut réclamer la somme à Schuals, disant que le P. André n'avait perdu tout droit de posséder. Après de longues contestations, le Prieur Don Jacob finit par céder et donna l'argent à l'abbé de Stams, mais comme le P. André avait l'habitude de venir chaque année 2 fois à la Chartreuse, le Prieur tenait à se dédommager en retenant une petite somme pour se couvrir du frais que lui occasionnaient ces visites.

Caspar Volland de 1691 à 1700. On admirait surtout en lui la charité et l'amour de la retraite qui conviennent si bien à un Chartreux.

Bruno I. Pitter, de 1700 à 1709. La guerre franco-italienne qui s'alluma à cette époque à cause de la succession héréditaire vint retentir jusque dans la vallée solitaire de Schuals. Comme le couvent possédait de nombreuses terres et de grands revenus, on le fut mis en contribution en 1703. En 1708 le Prieur Bruno Pitter fit venir à la Chartreuse le peintre Madein de Schlanders, qui couvrit de mauvaise peinture le mur du grand et petit cloître, ainsi que la chapelle St Anne, et demanda pour son badigeonnage la somme de 140 florins.

Bruno II. Burkhard de 1709 à 1717. fit restaurer l'église

Pendant son administration, il termina le procès avec les vassaux de la Vallée de Panand, qui avait traîné en longueur depuis 1556. Don Bruno demourna en 1717 et + à Schuals en 1733.

Joseph Geiling de 1717 à 1723. Il arranga l'affaire devenue enbaduspu et litigieuse de 10 000 florins que l'archiduc Leopold avait donné à la Chartreuse en 1629. Il se montra généreux envers l'Eglise de N. Dame à Schuals.

Michael III. Baych, excellent administrateur, devint Sireur en 1723. Connaissant l'architecture, et étant très versé dans toute les branches de l'économie agricole et domestique, il porta le Couvent à un état de prospérité inconnu jusqu'à cette époque, sans cependant négliger ses intérêts spirituels de la Communauté. Il chercha avant tout à rétablir le bien des Chartreux négligé probablement à cette époque. Grâce à son zèle et à son activité, il en se trouva à mener à la Chartreuse de procéder à de très belles constructions, et s'en entreprendre même à Méran, à Tschars et à Gayen. Il eut le mérite de mettre fin à plusieurs contestations qui duraient depuis longtemps, et fut l'arranger à l'amiable avec le paysan au sujet de la contribution d'une pièce de bétail prélevée à chaque veau, ce qui ne contribua pas peu à lui attirer les sympathies des paysans de toute la Vallée. Tout en se montrant généreux vis à vis de la paroisse l'Eglise de N. Dame, il ne favorisa pas l'érection de la cure de St Catharinenberg. Le Sireur Michael signa cependant la Charte de fondation de cette église, datée du 12 Mars 1737. Pour faire prospérer son vignoble au Gayenpof, il mit l'avis d'un frère Thomas en conduisant le canal de la Rivière de l'Etsch à Gayen. La construction commença en 1737, et la Chartreuse voulut s'entreprendre tout au prix de 12000 florins, ce qui ne leur fut pas accordé. Dans la suite les intérêts se seraient trouvés amèrement, quand les frais de construction se virent à

S'élever jusqu'à la somme de 100 000 florins. On cria
d'abord contre le chartreux, mais lorsque l'aqueduc fut
trouvé cependant très avantageux par le gens de
Marlingen, on cessa de murmurer. Dom Michel mourut
le 14 Juillet 1737, et elle devint Sœur entre à
Schual, on lui érigea une belle croix en fer, tandis que
le autre Sœur n'avaient sur leur tombe que de croix
en bois.

Gabriel von Froschauer 1737-1756. Les Constans-
thous de l'aqueduc de Marlingen lui créèrent bien de
peu de difficultés, il se retira à Buxheim - En 1756
la Chartreuse de Schual qui avait fait partie jusqu'à
là de la Province d'Allemagne inférieure, fut incorporée
par le Chap. général de la Prov. Constatineuse d'Allemagne
supérieure (ou autrichienne).

Max von Maurisberg Profes de Maurbach, eut, grâce
à l'intervention du gouvernement le titre de Prélat (s'il
vous plaît, oh tempora!! Traducteur) L'auteur ne sait en
quelle année il commença son administration, Max était
Sœur jusqu'en 1776 et mourut comme Prélat
pensionnaire à Vienne ^{en} 1782.

Embrasius von Winkler, Profes de Maurbach de
1776 à 1782. Voir son histoire, ci contre -

Vous conviendrez avec moi, Mon Rev. S. Salomon,
que cette liste de Sœurs vaut presque autant que l'hist.
entière de Lindau. J'ai eu du plaisir à la traduire en français,
car je connais un peu les localités citées dans cette
histoire et je regrette beaucoup aujourd'hui de n'avoir pas
fait une ^{que j'avais} excursion projetée à Schual en 1884, lorsque
je me trouvais en vacances à Méran. - J'ai fait cette tra-
duction pressée sur un vrai pichet, comme vous me l'avez
imposé. En retour je vous demande pour deux travaux
un Memento (à la Messe) et à Matines plusieurs
jours consécutivement.

Hesse

L'archiviste de Marbourg (Hesse) m'écrit aujourd'hui que la Chartreuse que nous connaissons sous le nom de Vogelsberg ne paraît dans les anciens documents que sous le nom de Chartreuse près de Felsberg (Karthause bei Felsberg). Je m'explique cette variante ainsi: les allemands écrivent au moyen âge Velsberg, peut être même Völsberg, le V c. à d. le Vau (prononcez Fau) remplaçant généralement l'F. et le Vapens qui était gaulois ~~xxv-exxxv~~ a probablement fait du Völsberg un Vogelsberg, comme on a fait de Crimmitschau un Reinschau. Mais voilà qui vous intéresse bien plus: Il existe à Marbourg une liasse de 500 documents concernant notre vénérable Chartreuse, 1488 à 1527. - Les documents concernant l'histoire antérieure du couvent de Felsberg, qui, vous le savez était un couvent d'Augustin, forment une liasse de 120 pièces. - L'archiviste suppose très raisonnablement que nous n'avons pu avoir pris possession de la copie de ces 500 documents; il nous propose de faire copier les documents nécessaires près le Monastère par un Paléographe qui demande 3 Marks par heure. C'est cher, - qu'en pensez vous? Point de documents ailleurs, l'archiver de Vogelsberg ou Felsberg sort à Marbourg et ne se trouve que là! Il faudra donc se résigner à payer ce prix, ou à laisser les documents. Indiquez moi avec soin les pièces que vous désirez avoir, charte de Fondation, de Confirmation, liste de Prêtres etc. Montrénil demande une vue de Felsberg; la chapelle existe encore, mais comme le couvent est loin de la ligne du chemin de fer, le frais qui exigent le Photographier sont également considérables. Les archivistes allemands sont consciencieux, et si vous, qui en demandant 3 Marks par heure, ils considèrent comme question d'honneur de fournir un travail équivalent.

Mes salutations les plus respectueuses au Veu. L. Pécier, & à son Vicaria. Rien carte postale. Votre dévoué serviteur N. S. J. Ch.

Ch. Nicklès
vicaria
Geneve, le 10 août 93.

1341 Item obiit D. Jo. (Joannes Sordinetus, J.e) qui fuit Prior Vallis Omnium An-
gelorum. (habens tricennarium per totum ordinem. J.e) -

Necrologium d^s Montis Omnium Angelorum in Snalzy-
ex chartis capⁱ gen^s.

- ch. 1335 Obiit nobilis vir Dux Carinthiae fundator d^s Omnium Angelorum cui conceditur per totum Ordinem tricenarius (D. Joseph Capus).
- " 1348 Item D. Martinus monachus Montis Omnium Angelorum, sacerdos.
- " 1355 Obiit domnus Stanco monach. d^s Montis Angelorum qui habet tric. per tot. ord.
- " " " " Henricus Rector Horti omn. Angel. qui habet tric. per tot. ord.
(ob. D. Henricus quondam Rector d^s Montis omn. Angel. in Snalzy, necrol. de Villenewe, D. J. e.)
- " 1371 " D. Joannes monachus Montis omn. Angel. in Snalzy hab^s tricen. per tot. ord.
(m. v. et J. e.) D. Chauvet n'en a pas.
- " 1374 " D. Henricus de Colonia Prior d^s Montis omn. Angel. et monach. cartusiae, habens duplex tricen. per tot. ord. (J. e.)
- " 1384 " D. Rudolphus mon. et sac. d^s omn. Angel. (m. v.).
- " 1401 " Fr. Conradus conversus Montis Angel. habens tricen.
- " 1405 " D. Nicolaus vicarius monach. et sac. Montis Omn. Angel. hab^s tricen.
- " 1414 " D^{na} quaedam Margareta vidua devota domus de Snalzy, pro quibus (cum 2 alijs) fiat unum tricen. per tot. ord. et dicatur oratio Inclina famulorum tuorum.
- " 1425 " Fr. Petrus Goelsperger (Welsperger, J. e.) qui recepto habitu conversus in domo Montis Omn. Angelor. ante professionem decessit, pro quibus (cum alijs) fiat idem.
- " 1434 " D. Jacobus monach. prof^s d^s Montis Omn. Angel., pro quibus (ut supra).
- " 1435 " D. Nicolaus de Prussia monach. prof^s d^s Montis Omn. Angel., pro quib. (ut supra).
- " 1440 " D. Thomas Brandeh praebendarius d^s in Snalzy, sacerdos, pro quib. (cum 3 alijs) fiat id.
- " 1442 " D. Joannes olim Prior d^s in Pletriach et ultimo d^s Montis Om Angel., sacerdos, pro quib. (cum 2 alijs) fiat idem.
- " 1443 " Fr. Joannes con. d^s Montis Omn. Ang. in Snalzy, pro quib. (cum 3 alijs) fiat idem.
- " 1447 " D. Laurentius Prior d^s Vallis Josephat prope Olmutz, et dudum Prior d^s Montis Omn. Ang. in Snalzy, 1^o prof^s d^s in Maulbach (et 2^o d^s Brunae, J. e.), sacerdos, pro quibus (ut supra).
- " " " D. Philippus Sumpringer monach. 1^o prof^s d^s Throni, ultimo Montis Omn.

Angel. in Smals, sacer., pro quibus (cum 2 alijs) fiat idem.

- ch. 1454 Obit D. Nicolaus de Erfordia mon. prof^s d^s Montis Omn. Ang. in Smals et dudum
Prior ejusdem d^s, pro quib. (cum 5 alijs) fiat idem.
- " " " D. Nicolaus de Intica (de Matica, m. vill.; Vitica, J. e.) mon. prof^s et dudum
Prior dictae d^s, pro quib. (ut supra).
- " " " D. Joannes de Bavaria sacrista ~~et~~ dictae d^s } pro quibus
" " " D. Ludovicus Austrunck (Austrunck, J. e.) mon. prof^s dictae d^s } (ut supra).
- " " " Fr. Uldaric con. prof^s d^s Montis Omn. Ang. in Smals, pro quib. (cum 5 al.) ...
- " 1455 " D. Nicolaus mon. prof^s d^s Montis Omn. Ang. in Smals, sac., pro quib. (cum 5 al.) ...
- " " " Strenuus miles D. Tegenhardus Furchs (Fucher, m. vill.; Fuchez, J. e.) consi-
liarius illustri^s Principis D. Sigismundi ducis Austriae, magnus benefactor et
promotor d^s Montis Omn. Ang. in Smals, pro quib. (cum 4 alijs) fiat idem.
- " " " Honesta matrona Ursula Slitzgerin civis in Merano, magna benefactrix
d^s Montis Omn. Ang. in Smals (m. vill. et J. e.), pro quib. (cum 5 al.) fiat idem.
- " 1456 " Fr. Joannes Schenswr (Stephuet, m. vill.; Stephuet, J. e.) con. d^s Montis Omn.
SS. in Smals, pro quibus (cum 5 alijs) fiat idem.
- " 1458 " Fr. Johannes de Bavaria (Bononia, m. vill. et J. e.) con. d^s Omn. SS. in Smals,
pro quibus (cum 6 alijs) fiat idem.
- " 1461 " D. Albertus, Prior d^s Montis Omn. Ang. in Smals (prof^s in Maurbach, obit 10
januarii, ajoutant m. vill. et J. e.), sac., pro quibus (cum 5 alijs) fiat idem.
- " 1462 " D. Paulus, mon., 1^o prof^s d^s Stⁱ Laur. prope Florentiam, ultimus d^s Montis
Omn. Ang. in Smals et Prior ibidem, sac., pro quibus (cum 5 alijs) fiat idem.
- " " " D. Jodocus, mon. prof^s dictae d^s in Smals, pro quibus (ut supra).
- " 1463 " D. Erasmus mon. prof^s d^s Mont. Omn. Ang. in Smals, sac., pro quib. (cum 3 al.) fiat idem.
- " 1470 " D. Conradus de Mergetheim, vic. d^s Theoni B. Mat. in Gemnico qui alias
fuit Prior d^s Montis Omn. Angel. in Smals (1442, J. e.), qui obit die SS. Cosmae et
Damiani (27 sept. J. e.), sac.
- " " " Fr. Gabriel clericus redditus prof^s d^s Montis Omn. Ang. in Smals, sac.,
pro quibus (cum 3 alijs) fiat idem.
- " 1472 " D. Johannes Cap (Top. J. e.) mon. prof^s d^s Montis Omn. Ang. in Smals, sac.,
pro quibus (cum 2 alijs) fiat idem.

- ch. 1475 obit D. Gaspard de Sancto Gallo prof.^s 1^o in Snals, 2^o d^s Cartusiae, habet anniv. perpet. per tot. ord. sub 10 nov. (J.e.)
- " " " D. Martinus prof.^s 1^o d^s in Gemnico, 2^o d^s in Snals (J.e.)
- " 1476 " D. Marcardus, prof.^s 1^o d^s in Snals, 2^o in Leweld.
- " 1477 " D. Michael prof.^s d^s Montis Omn. Ang. in Snals, pro quib.^s (cum 3 alijs) fiat (J.c.)
- " 1484 " D. Georgius mon. prof.^s d^s Omn. Ang. in Snals, sac., " " (" 2 ")
- " " " D. Gregorius Sornoch (Georgius Senior J.c.) mon. prof.^s d^s Omn. Ang. in Snals, sac., pro quibus (cum 4 alijs) fiat idem.
- " " " Fr. Daniel } conversi d^s Omn. Ang., in Snals, pro quibus (cum
- " " " Fr. Christophorus (Cristianus, J.c.) } 5 alijs) fiat idem. Et dictus fr. Daniel habet anniv. perpet. per tot. ord. associandum cum 1^o anniversario occurrenti post diem obitus ejus qui fuit 13^a Maii (23^e maii, J.e.) -
- " 1485 " D. Wolfgangus Prior d^s Omn. Ang. in Snals, prof.^s d^s in Maunbach, qui obit 19 julio, sac., pro quibus (cum 3 alijs) fiat idem.
- " 1488 " D. Sixtus
- " " " D. Ugo (Hugo, J.c.) } monachi professori d^s Omn. Angel. in Snals, sacerdotas, pro
- " " " D. Nicolaus } quibus (cum 2 alijs) fiat idem.
- " " " D. Henricus
- " " " D. Mathias
- " " " Magister Henricus plebanus in Brunxia (Buxia, J.c.) magnus benefactor d^s Omn. Ang. in Snals, sac., pro quibus (cum 8 alijs) fiat idem.
- " 1489 " D. Anselmus (Anselinus, J.c.) mon. prof.^s et vicarius d^s in Snals. [D. Anselmus mon. prof.^s 1^o d^s in Gemnico, 2^o prof.^s et vic. d^s in Snals, alias Prior in Snals (jam 1461-1465) et 1^o Rector d^s in Ithingen (1465-1467, ch.) - S'appelait d'abord Conrad, fut moine à l'abbaye bénédictine de Tegernsee, prit l'habit à Garming le 7 nov. 1443. Mort le 6 Juin 1488. ita D. Palemon Bestin.]
- " 1491 " D. Maximilianus prof.^s d^s Omn. Ang. in Snals, sac., pro quib.^s (cum 2 al.) fiat id.
- " 1493 " D. Michael, prof.^s d^s Vallis isone (prof.^s d^s in Snals, J.c.), fr. quib. (cum 2 al.), f. id.
- " " " Fr. Johannes, conv. prof.^s d^s Omn. Ang. in Snals, pro quib. (cum 2 alijs) fiat id.
- " 1495 " Dñs Laurentius Plebanus in Nantieris (in Naterius, J.c.)
- " " " et D. Conradus Crabeler (Crabler, J.c.) plebanus in Valmisog ~~magnum~~

benefactor d^s in Snals (in Walmasen magni benefactor, t.c.), pro quibus (cum
5 aliis Cf. ibid. idem).

- ch. 1502 obit D. Michggl, mon, prof^s d^s in Snals, sac.
- " " " Dña Magdalena Ludenim (Ludlin, m.v; t.c.) benefactrix d^s in Snals.
- " 1503 " D. Petrus morae. d^s Oo Anglorum in Snals, sac.
- " 1504 " Fr. Henricus Starzuli (Starzli, m.v; t.c; Starli, c.g.) com. prof^s d^s in Snals.
- " 1506 " D. Antonius vicarius
- " " " D. Leonardus procurator } monachi prof^s d^s in Snals, sac.
- " " " D. Sebastianus
- " 1507 " D. Ehardus (Enhardus, c.g; Herardus, m.v) monac. mortuus d^s in Snals, mon
sac.
- " " " D. Michael monac. prof^s d^s in Snals, sac.
- " " " D. Sebastianus
- " " " D. Sebastianus Senamber (Senawer, c.g; Sauawer, t.c; sanalber, m.v) bene-
factor d^s in Snals, habens anniv. perp. p.t. ord. scrib^s in Kal. com. dd. ord^s
sub die obitus sui qui fuit penultimus (30) Januarii
- " 1509 " D. Benedictus } mon^s prof^s
- " " " D. Joannes } d^s in Snals.
- " 1510 " D. Erasmus monac. hospes d^s in Snals, sac.
- " 1511 " D. Matthaeus monac. prof^s d^s in Snals, sac.
- " 1513 " Dña Katherina Stadelwiserin (et c.g; Stadelwiscim, t.c.) benefactrix d^s in
Snals.
- " 1514 " D. Nicolaus Episcopus monac. prof^s d^s Portae Montis, qui alio fuit Prior
ipius d^s et dd. in Snals et in Itzingen, hab^s p.t. ord. miss. de B^o M^o et
anniv. perp. cujus obitus dies anno futuro intimabitur (obit 26 dec. m.v; t.c.).
[... habet anniv. perp. p.t. ord. in Kal. com. dd. ord^s conscribendum sub die stⁱ Ste-
phani protomartyris. ch. 1515].
- " 1517 " D. Erasmus monac. prof^s d^s in Snals, sac.
- " 1518 " D. Gregorius monac. prof^s et vicarius d^s in Snals, sac.
- " 1522 " D. Gaspar procur^s et senior monac. (prof^s, c.u.) in Snals, sac.
- " 1523 " D. Wolfgangus monach. prof^s d^s in Snals, diaconus.
- " 1524 " D. Joannes, monac. prof^s d^s in Snals.
- " 1500 D. Paulus Sachs prof^s d^s in Gemmico, al. Prior (prof^s, t.c.) d^s in Snals,

- ch. 1598 obiit D. Georgius Schoetelius (Schoetellius, c. P.; Schortelius, m. v.; s. c.) prof^s et olim
Prior d^s Ratisbonae, hospes in d^o Smals.
- " " " D. Josephus Serarius^{IV} prof^s d^s in Ittingen, hospes in d^o Smals.
- " " " D. Joannes Sieglerius^{us} (Siegerrus, c. P.; Oflicherus, m. v.; Oflicherus, s. c.) prof^s
et sacrista dictae d^s Smalz.
- " " " Fr. Georgius con. prof^s d^s in Smalz.
- " 1600 " D. Georgius Scheden prof^s et alius Prior d^s Ratisbonensis, hospes in d^o in
Smals, obiit 1598.
- " " " D. Joannes de Zieglerua prof^s et sacrista d^s in Smals.
- " " " D. Josephus Seruiet (Seruiet, s. c.) prof^s d^s in Ittingen, hospes in d^o Smalz.
- " 1602 " D. Michael Eluicid (Eluicter, m. v.; s. c.) prof^s d^s Friburgi, hospes in d^o Smals.
- " " " D. Philippus Unzel prof^s d^s Friburgi, hospes in d^o Smals, et olim Prior
d^s Ratisbonae
- " 1603 " D. Wolfgangus prof^s d^s Buxiae, vicarius in d^o Smals.
- " 1604 " D. Udalricus Pentelin (Uldaricus Pentelen, c. P. Rep.) Prior d^s in Smals,
prof^s d^s Buxiae, habens miss. de B^s M^s p. t. ord.
- " 1608 " D. Benedictus Knecht (Rochet, m. v.; s. c.) Prior d^s Friburgi alias Prior d^s in
Ittingen et in Smals.
- " 1614 " D. Philippus Reinfellerus (Reinsfelderus, m. v.; s. c.) prof^s d^s Grunacensis (Brun-
nae, m. v.; s. c.) hospes in d^o in Itmbach, alias Prior d^s in Smals, habens miss. de
B^s M^s p. t. ord.
- " 1622 " D. Matthias prof^s et antiq^{us} d^s in Smals.
- " 1628 " D. Dionysius Auer prof^s et antiq^{us} d^s in Smals.
- " 1632 " D. Philippus Pfoch prof^s d^s in Ittingen hospes in d^o Herlipolensi. (la carte
d' Ittingen ajoute : « Fuldensis olim procur^{us} d^s in Ittingen, qui (Herlipoli)
ob fidem catholicam ab haereticis suætie regis militibus quinque lethali-
libus vulneribus in capite acceptis, post quintum diem in aedibus
cartesianis Frauenstein dictis, piissime in domino obdormiit, alias
vicarius in Smals, Tuckelhausen, Ittingen).
- " 1633 " D. Joannes Mohr (et s. c.; Maht, c. f.; Macht, m. v.) prof^s et alius Prior d^s in
Smals. (c. Itt. dit. prof^s et Prior d^s in Smals.)

- ch. 1634 obiit D. Joannes Mohr (Moler, c.f.; Moset, n.v.; Moser, J.C.) prof^s et Prior d^s in Snals
(obiit A^o 1632^o die 10 Martii, c. JH.). cf. ci-dessus 1633.
- " " " D. Michael Hnott (Suet, c.f.; Aucty, n.v.; Huet, J.C.) prof^s et Prior ejusdem
d^s in Snals, alias Prior d^s in Grunau (obiit 7 Martii 1633, c. JH.).
- " " " D. Antonius Volmarus (Wilmarus, n.v.; Volmar, J.C.; Vulemarus, c.f.)
prof^s d^s in Astheiss, alias Prior ejusdem d^s et d^s in Snals (c. JH. dit
seulement: alias Pr. in Snals).
- " 1635 " Ser^{mus} Princeps ac D^sD. Leopoldus Archidux Austriae, comes Tyroli
... magnus benefactor cartusiae in Snals.
- " 1636 " D. Livinus Husman (Gandavensis, J.C.) prof^s et antiq^s cartusiae, corrueris in
d^s Vermae, alias Prior ad. Allionis, Fulburgi et in Snals, qui circiter 60
annis laudab^l: vixit in ord. habens miss. de B^s M^s p. t. ord. et plen^{um} fact.
monach. in 7 prov^{is} Alemania, obiit 22^o junii 1635. (Coadj^r: Bonifacius
1605, corr. Montj; Rivi 1610 ad 1619, corr. Vermae. ob. aetatis 87, J.C.)
- " " " D. Bernardus Geuler (et J.C.; Gruler, n.v.; Gessler, c. JH.) prof^s d^s in
Snals, hospes in d^s Ferrariae.
- " 1638 " D. Henricus prof^s d^s Fulburgi. (D. Henricus Wolfius alias Prior d^s in Snals
qui 40 annis laudab^l: vixit in ord., ajoute c. JH.).
- " 1644 " D. Hilarius (Hilarion, n.v.; J.C.) prof^s d^s in Snals.
- " 1645 " D. Valentinus Stumpff (Stumphis, n.v.; Flumpff, J.C.) prof^s d^s Buxiae, Prior
d^s in Snals.
- " 1649 " D. Angelicus Beurer (et J.C.; Prince, n.v.) prof^s et Prior d^s in Snals.
- " 1650 " D. Michael Bender prof^s et Prior d^s in Tuckelhausen, alias Prior d^s in
Snals ac visit^r prov^{is} Alemaniae inferioris, habens plen. cum fact. monach.
et miss. de B^s M^s p. t. ord. et annuo pers^o scrib^o in cal. dd. sub die obitus
sui qui fuit 3^o Martii.
- " 1653 " D. Benedictus Horburger (Arburger, c. Tris.) prof^s d^s in Snals.
- " 1654 " D. Bruno Burgman prof^s d^s in Snals.
- " 1655 " D. Michael Pieder prof^s d^s Ratisbonae, vicarius d^s in Mambach, alias
Prior d^s in Snals.
- " 1657 " D. Andreas Burgin prof^s d^s in Ittingen, hospes in d^s in Snals.

- ch. 1661 obit D. Godefridus Sattelberger prof^s et Prior d^s in Snals. (Sattelberge, m.v.; S.c.; c.Tris.)
- " 1662 " D. Macarius Veiller (Weiler, c.Tris.; Villete, m.v.; Vueller, S.c.) prof^s et antiq^s d^s in Snals.
- " 1668 " D. Laurentius Wartemberger (et S.c.; c.Tris.; Vertelberghen, c.f.) prof^s d^s in Gemario, alius Prior d^s Waldicensis, Erfordise, Ratisbonae et in Snals.
- " 1672 " D. Bruno Rainer (Rayner, m.v.; S.c.; Reynch, c.Tris.) prof^s et sacrista d^s in Snals.
- " 1676 " Fr. Jacobus Michel (Jachel, S.c.; c.Tris.; Fachel, c.f.) donatus d^s in Snals.
- " 1684 " D. Lucas Welti (et c.Tris.; Vuelti, m.v.) prof^s, antiq^s et procur^s et alius Rector (et c.Tris.; Prior, m.v.) d^s in Snals.
- " 1685 " D. Thomas Bachmans (Bachmal, c.Tris.) prof^s d^s in Snals (et c.Tris.; in Seitz, m.v. qui scribit Bachmas).
- " " " D. Matthias Sepler (Scepler, m.v.; Scefer, c.Tris.) prof^s d^s in Snals.
- " 1691 " D. Jacobus Kentreich (et c.Tris.; Kentreich, m.v.) prof^s d^s Danthisci, Prior d^s in Snals.
- " 1698 " D. Bruno Poli prof^s d^s in Snals.
- " " " Fr. Bonaventura Mar donatus d^s in Snals.
- " 1701 " D. Theobaldus Qös (et c.Tris.; Qöls, flores) prof^s d^s in Snals.
- " 1703 " D. Gasparus Volland prof^s, antiq^s et coadj^r et alius Prior d^s in Snals.
- " " " D. Antonius Schwartz (Schwarz, flores) prof^s d^s in Snals.
- " 1705 " D. Andreas Heister (et c.Tris.; Heisse, flores) prof^s d^s in Snals.
- " " " D. Adamus Raab prof^s d^s in Snals, hospes in d^s in Quunau.
- " 1711 " D. Matthias Scopter (et c.Tris.; Scorber, flores; Eschofer, c.m.) prof^s d^s in Snals.
- " " " Fr. Urbanus Rainard donatus d^s in Snals.
- " 1722 " D. Joseph Geiling prof^s d^s Herlipols, Prior d^s in Snals.
- " 1730 " D. Georgius Rainer, prof^s d^s in Snals, cujus obitus anno praeterito non fuit denunciatus. (Rainer, flores).
- " 1732 " Fr. Hugo Fontana donatus d^s in Snals.
- " 1733 " D. Bruno Burkard (Buzellard, c.Pr.) prof^s et antiq^s d^s in Astheim, alius Prior d^s in Snals, qui ultra 57 annos laudab^r vixit in ord.
- " 1737 " D. Gregorius Turner prof^s et antiq^s d^s in Snals, qui 52 annis laudab^r vixit in ord.
- " " " D. Laurentius Goller, prof^s d^s in Snals.

- ch. 1738 obit D. Michael Reich (Beych, c.m.; c.Pa; c.Tms; Beycls, c.f.) prof^s et Prior d^s in Snals.
- " 1742 " D. Jacobus Becker (Beke, c.Pa; de Beter, c.f; Veter, c.m) prof^s d^s in Snals.
- " 1743 " D. Bruno Arb prof^s et coadj^r d^s in Snals.
- " " " D. Hugo Lintner prof^s d^s in Snals.
- " 1744 " D. Fredericus Daniel " " " "
- " 1745 " D. Philippus Fluor prof^s et coadj^r d^s in Snals.
- " 1751 " D. Josephus Brandaver prof^s et proc^r d^s in Snals.
- " " " Fr. Thomas Curazy (et c.Tms; Curazy, c.f.) donatus d^s in Snals.
- " 1755 " D. Anselmus Krapf prof^s et sacrista d^s in Snals.
- " 1762 " D. Michael Tusch prof^s ac alius Prior d^s in Snals.
- " " " D. Andreas Pucks prof^s et antiq^r d^s in Snals.
- " 1764 " D. Joannes B^{te} Thurner (et c.Tms; Thurner, c.f.) prof^s d^s in Snals.
- " 1765 " Fr. Matthaeus Spiso con. prof^s d^s in Snals.
- " 1767 " D. Gabriel Froschaver prof^s et alius Prior d^s in Snals, hospes in d^o Freudenst.
- " 1770 " D. Franciscus Schoener (et c.Arv.; c.Tms.; Schonbers, flores) prof^s et antiq^r d^s in Snals, hospes in d^o ^{ne} Tautschhausen.
- " " " D. Raphael Nischler prof^s et antiq^r d^s in Snals.
- " 1772 " D. Benedictus Reszel (Resetpour, c.Tms; Tesgetporco, c.Pa.) prof^s et antiq^r d^s in Snals.
- " 1781 " D. Zeno Kersbaumer (et c.Tms; Hersbaumer, c.f.) prof^s et proc^r d^s in Snals.

Jan. 1984.